



BILAN CARBONE®

Communauté d'agglomération
Gaillac • Graulhet

I 2023



Avec le soutien
technique



Liste des rédacteurs et relecteurs

NOM Prénom NOM	Actions sur le rapport	Date
Emmanuelle VALY (AREC Occitanie)	Rédacteur	26/01/2024
Amélie GALAND	Relecteur	26/01/2024
Loic DEMESY	Relecteur	26/01/2024
Damien MAS & Ghislain CADINOT	Relecteur	26/01/2024
Sébastien GASC	Relecteur	26/01/2024
Anne ARRIBET-MOULIS	Relecteur	26/01/2024
Charles LANDRY	Relecteur	26/01/2024
Lionel DELAS	Relecteur	26/01/2024
Patricia Lafond et Pierre Boutineau	Relecteur	26/01/2024
Olivier GAULY	Relecteur	26/01/2024
Ghyslain Cadinot	Relecteur	26/01/2024
Djamila O, et Mariette S	Relecteur	26/01/2024
Anne Bermond/Elodie Julia	Relecteur	26/01/2024
Isabelle GACHET	Relecteur	26/01/2024
Emilie GRANIER	Relecteur	26/01/2024
Françoise Campeggi	Relecteur	26/01/2024



Sommaire

1	CONTEXTE ET ENJEU DE LA MISSION	9
1.1	PREAMBULE	9
1.2	LE BILAN DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE : ARTISAN DE LA DEMARCHE DE DECARBONATION NATIONALE A L'ECHELLE DES ETABLISSEMENTS	10
1.3	REGLEMENTATION EN MATIERE DE COMPTABILISATION CARBONE	11
1.4	PRESENTATION DE LA METHODE BILAN CARBONE®	13
1.5	PRESENTATION DU CALENDRIER DE L'ETUDE	14
2	DESCRIPTION DE LA PERSONNE MORALE CONCERNEE	16
2.1	INFORMATIONS REGLEMENTAIRES DE L'AGGLOMERATION	16
3	DEFINITION DES PERIMETRES ET DE L'ANNEE DE REPORTING	17
3.1	ANNEE DE REPORTING	17
3.2	PERIMETRE ORGANISATIONNEL	18
3.3	DEFINITION DU PERIMETRE ORGANISATIONNEL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GAILLAC GRAULHET	19
3.4	DEFINITION DU PERIMETRE OPERATIONNEL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GAILLAC GRAULHET	21
3.5	DEFINITION DU PERIMETRE DE DECLARATION	23
4	SYNTHESE DES EMISSIONS DE GES ET DES ENJEUX	24
4.1	REPARTITION DES EMISSIONS PAR POSTES	25
4.2	LA FACTURE ENERGETIQUE DIRECTE PAYEE PAR L'AGGLOMERATION :	28
5	LA RESTAURATION COLLECTIVE : 1442 TCO2E	29
5.1	QUALIFICATION DES DONNEES COLLECTEES	29
5.2	ANALYSE DU POSTE RESTAURATION COLLECTIVE	29
5.3	ACTIONS ENGAGEES ET LES PRECONISATIONS POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE	32
6	LES BATIMENTS DE LA COLLECTIVITE, 1303 TCO2E	34
6.1	QUALIFICATION DES DONNEES COLLECTEES	34
6.2	ANALYSE DU POSTE BATIMENTS	34
6.3	ACTIONS ENGAGEES ET LES PRECONISATIONS POUR LES BATIMENTS	37
7	LES ACHATS ET L'INFORMATIQUE, 1 101 TCO2E	39
7.1	QUALIFICATION DES DONNEES COLLECTEES DES ACHATS	39
7.2	ANALYSE DU POSTE DES ACHATS	40
7.3	QUALIFICATION DES DONNEES COLLECTEES DE L'INFORMATIQUE	41
7.4	ANALYSE DU POSTE	42
7.5	ACTIONS ENGAGEES ET PRECONISATIONS POUR LES ACHATS ET L'INFORMATIQUE	44
8	LES DECHETS : COMPETENCE DE COLLECTE DES DECHETS ET DECHETS GENERES SUR LES SITES, 636 TCO2E	47
8.1	QUALIFICATION DES DONNEES COLLECTEES POUR LA COLLECTE DES DECHETS	47
8.2	ANALYSE DU POSTE DE LA COLLECTE DES DECHETS	48
8.3	QUALIFICATION DES DONNEES COLLECTEES DES DECHETS PRODUITS SUR LES SITES DE L'AGGLOMERATION	49
8.4	ANALYSE DU POSTE	49
8.5	ACTIONS ENGAGEES ET PRECONISATIONS POUR LA GESTION DES DECHETS	50
9	LA COMPETENCE TRANSPORT URBAIN ET SCOLAIRE, 576 TCO2E	52
9.1	QUALIFICATION DES DONNEES COLLECTEES	52
9.2	ANALYSE DE LA COMPETENCE TRANSPORT	52
9.3	ACTIONS ENGAGEES ET PRECONISATIONS LA COMPETENCE TRANSPORT	53

10	LES DEPLACEMENTS DES AGENTS ET DES ELUS, 245 TCO2E	55
10.1	QUALIFICATION DES DONNEES COLLECTEES	55
10.2	ANALYSE DES DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL DES AGENTS	56
10.3	QUALIFICATION DES DONNEES COLLECTEES DE LA FLOTTE DE VEHICULE	60
10.4	ANALYSE DU POSTE VEHICULES (HORS BOM)	60
10.5	ANALYSE DES DEPLACEMENTS DES AGENTS ET DES ELUS REALISES AVEC LEURS VEHICULES PERSONNELS	61
10.6	ACTIONS ENGAGEES ET PRECONISATIONS POUR LES DEPLACEMENTS	62
11	LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT ET HYDRAULIQUE, 128 TCO2E	64
11.1	QUALIFICATION DES DONNEES COLLECTEES	64
11.2	ANALYSE DU POSTE	64
11.3	ACTIONS ENGAGEES ET PRECONISATIONS POUR L'ASSAINISSEMENT	66
12	LA COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC ET BORNES DE RECHARGE, 6.75 TCO2E	67
12.1	QUALIFICATION DES DONNEES COLLECTEES	67
12.2	ANALYSE DU POSTE ECLAIRAGE PUBLIC ET INFRASTRUCTURE DE RECHARGE DE VEHICULE ÉLECTRIQUE	67
12.3	ACTIONS ENGAGEES ET PRECONISATIONS POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DES ZAÉ ET LES BORNES DE RECHARGE	68
13	ANNEXES	69
13.1	TABLEAU DE DECLARATION	69
13.2	LISTE DES PERSONNES REFERENTES	70
13.3	TABLEAU DE COLLECTE DES BATIMENTS	71
13.4	TABLEAU DE COLLECTE DES VEHICULES	79
13.5	TABLEAU DE COLLECTE DES TRANSPORTS SCOLAIRES	82
13.6	TABLEAU DE COLLECTE ÉCLAIRAGE PUBLIC DES ZONES D'ACTIVITE ET IRVE	83
13.7	TABLEAU DE COLLECTE DES DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL	83
13.8	TABLEAU DE COLLECTE DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYDRAULIQUE	85
13.9	TABLEAU DES DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL	86
13.10	TABLEAU DES DECHETS COLLECTES	86
13.11	TABLEAU DE LA COLLECTE DES DECHETS	87
13.12	TABLEAU DE L'INFORMATIQUE	88
13.13	TABLEAU DES ACHATS DES PAPIERS	88
13.14	TABLEAU DES ACHATS DE MATERIAUX	89
13.15	TABLEAU DE LA RESTAURATION COLLECTIVE	90
13.16	TABLEAU DE LA RESTAURATION COLLECTIVE	91

Liste des figures

Figure 1 : Organigramme de la communauté d'agglomération.....	18
Figure 2 : Tableau des compétences exercées par l'agglomération	19
Figure 3 : Répartition des émissions de GES par poste , en % de tCO ₂ e.....	25
Figure 4 : Répartition des émissions de GES par sous-poste , en tCO ₂ e.....	26
Figure 5 : Répartition des émissions de GES entre compétence et fonctionnement , en % et tCO ₂ e .	26
Figure 6 : Tableau des émissions de gaz à effet de serre.....	27
Figure 7 : Tableau des données d'entrées et des émissions de GES de la restauration collective	30
Figure 8 : Graphique des émissions de GES, en tCO ₂ e.....	30
Figure 9 : Extraction du tableau des données de suivi de la flotte d'Ansemble	31
Figure 10 : Consommation énergétique en KWh des bâtiments.....	35
Figure 11 : Consommation énergétique moyenne par bâtiments en KWh.....	35
Figure 12 : Focus sur les 10 bâtiments les plus énergivores (connus).....	36
Figure 13 : Répartition des consommations énergétiques(en kWh).....	37
Figure 14 : Répartition des dépenses énergétiques(en €).....	37
Figure 15 : Répartition des émissions de GES par type d'énergie	37
Figure 16 : Tableau des ratios par type de bâtiment (consommation, facture et émissions)	37
Figure 17 : Répartition des émissions de GES , en % et tCO ₂ e.....	39
Figure 18 : Répartition des émissions de GES par typologie d'achat , en % et tCO ₂ e.....	40
Figure 19 : Répartition des émissions de GES par type de matériel, en tCO ₂ e.....	43
Figure 20 : Répartition des émissions de GES , en % de tCO ₂ e.....	47
Figure 21 : Tableau des carburants consommés , distances parcourues et émissions de GES de la collecte des déchets.....	48
Figure 22 : Répartition des émissions de GES des BOM, en tCO ₂ e.....	48
Figure 23 : Répartition des émissions de GES des BOM par type de carburant, en tCO ₂ e	48
Figure 24 : Graphiques des quantités d'OM générés par catégories de bâtiments	49
Figure 25 : Répartition des consommations énergétiques et climatiques	52
Figure 26 : Graphique des consommations et kilomètres parcourus selon les 3 types de transport ..	53
Figure 27 : Graphique des ratios d'émissions moyenne par km et par passagers pour le TAD et les réseaux urbains	53
Figure 28 : Répartition des émissions par type de déplacement, en tCO ₂ e	55
Figure 29 : Répartition des agents en fonction de la distance domicile travail des agents de la collectivité.....	56
Figure 30 : Tableau des distances parcourues par service, des agents en télétravail et des émissions de GES	57
Figure 31 : cartographie des flux domicile travail des agents de la CAGG travaillant à Gaillac.....	58
Figure 32 : cartographie des flux domicile travail des agents de la CAGG travaillant à Graulhet	58
Figure 33 : cartographie des flux domicile travail des agents de la CAGG travaillant à Rabastens	59
Figure 34 : cartographie des flux domicile travail des agents de la CAGG travaillant à Tecou	59
Figure 35 : Répartition des kilomètres parcourus par affectation de la flotte.....	60
Figure 36 : Répartition des émissions des kilomètres parcourus et des émissions de GES.....	61
Figure 37 : Tableau des distances parcourus avec les véhicules personnels en 2022 et émission relatives	61
Figure 38 : Graphique des consommations électriques des stations d'épuration et des postes de relevage (regroupés sur le dernier histogramme).....	64
Figure 39 : Tableau de synthèses des données et des émissions de GES.....	65

Figure 40 : Répartition des émissions de GES , en tCO2e..... 65
Figure 41 : Tableau de synthèse des consommations et des émissions de GES du véhicule 67
Figure 42 : Graphique des consommations électriques par poste (jaune, éclairage public et bleu les bornes de recharges)..... 67

Liste des acronymes

- **CO2 équivalent (CO2eq)** : unité permettant de comparer le forçage radiatif d'un GES au dioxyde de carbone, calculé à l'aide de la masse d'un GES donné, multipliée par son potentiel de réchauffement global (PRG), fourni par le GIEC (adapté de la norme NF- ISO 14064-1:2006).
- **Catégorie d'émission** : ensemble de postes d'émissions de GES. Deux catégories d'émissions sont distinguées : les émissions directes et les émissions indirectes.
- **Émissions directes de GES** : émissions de sources de GES fixes et mobiles, contrôlées par la personne morale / organisation (norme NF-ISO 14064-1:2006).
- **Émissions indirectes de GES** : émissions de GES conséquence des activités de la personne morale / organisation mais provenant de sources de GES contrôlées par d'autres entités (adapté de la norme NF-ISO 14064-1:2006).
- **Facteur d'émission (FE)** : facteur rapportant les données d'activité aux émissions (norme NF-ISO 14064-1:2006).

1 Contexte et Enjeu de la mission

1.1 Préambule

La transition vers un avenir plus durable est aujourd'hui impérieuse, et les collectivités territoriales jouent un rôle clé dans cette démarche. Dans ce contexte, la collectivité de Gaillac Graulhet, consciente des enjeux liés au changement climatique et soucieuse de préserver l'environnement, s'est engagée activement dans la réduction **de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) sur son territoire mais aussi sur son patrimoine et ses compétences à travers l'axe de l'exemplarité.**

Le présent rapport constitue le fruit d'un processus rigoureux d'évaluation des émissions de GES de la collectivité, réalisé conformément au cadre réglementaire en vigueur et en étroite corrélation avec son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET). **Ce document vise à fournir une analyse approfondie des émissions de GES, à identifier les sources principales liées au fonctionnement et aux compétences de la collectivité.**



Le PCAET de l'agglomération Gaillac Graulhet représente un instrument stratégique majeur, élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux, afin de répondre aux enjeux spécifiques du territoire. Intégrant des objectifs ambitieux de réduction des émissions de GES, ce plan fixe les grandes lignes des actions à entreprendre pour atténuer les effets du changement climatique et s'adapter aux évolutions à venir.

Ce bilan GES vient contribuer aux objectifs de réduction de GES de 41% que le territoire s'est fixé dans le cadre de son PCAET d'ici à 2030 :

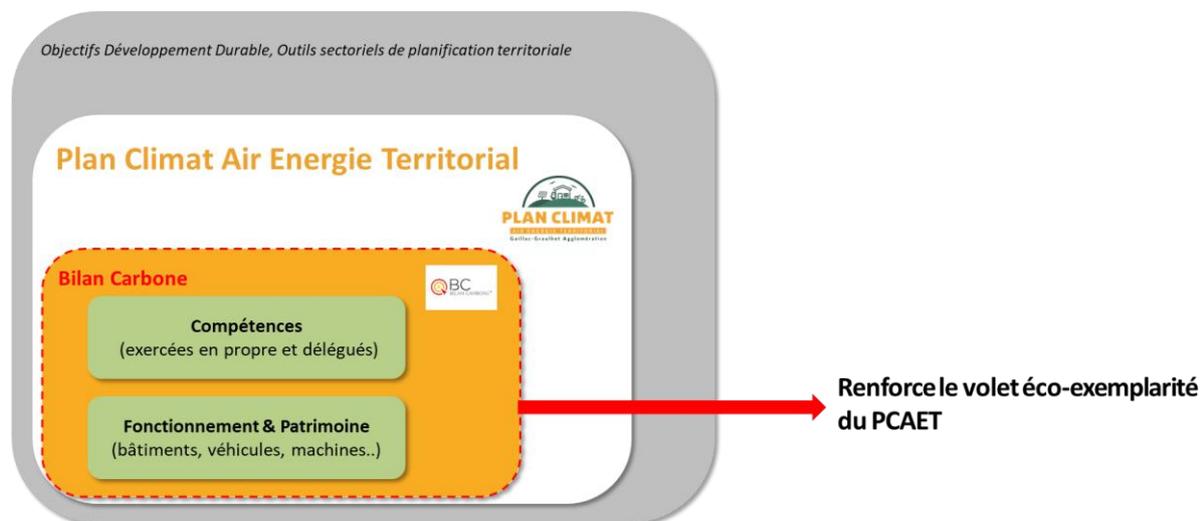
Bilan des objectifs stratégiques chiffrés à 2030 sur le territoire pour bâtir le plan d'actions à 6 ans

Année de référence 2014



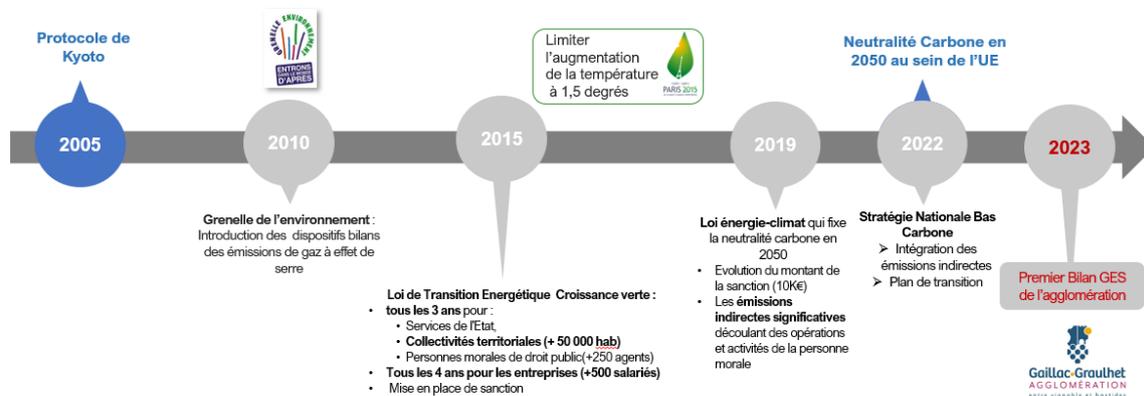
Au travers de ce rapport, la collectivité de Gaillac Graulhet souhaite partager les résultats de son bilan des émissions de GES, réalisé avec la méthode bilan carbone®.

Schéma des différents périmètres d'action entre les démarches sur la CA GG



1.2 Le bilan des émissions de gaz à effet de serre : artisan de la démarche de décarbonation nationale à l'échelle des établissements

L'élaboration du bilan des émissions de GES s'inscrit dans une démarche exemplaire et visant à contribuer ainsi à l'édification d'une collectivité plus résiliente et respectueuse de son environnement et ainsi répondre aux obligations réglementaires.



1.3 Règlementation en matière de comptabilisation carbone

Le Bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) est obligatoire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants depuis 2010 (loi n°2010-788 du 12 juillet 2010).

Avec le décret du 01 juillet 2022, le dispositif bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) se renforce et impose aux obligés d'avoir une vision plus complète de leurs émissions GES.

Depuis le 01 janvier 2023, la comptabilisation et la déclaration de 70% des émissions significatives indirectes dont les émissions dites du « scope 3 » (chaîne logistique, transport des biens et personnes) devient obligatoire.

Le BEGES réglementaire est obligatoire pour l'État, les régions, les départements, les communautés urbaines, les communautés d'agglomération et les communes ou communautés de communes de plus de 50 000 habitants ainsi que les autres Personnes Morales de droit public employant plus de 250 personnes.

Le BEGES réglementaire est public et mis à jour tous les 4 ans pour les Personnes Morales de droit privé, et **tous les 3 ans pour l'État, les collectivités territoriales et les autres Personnes Morales de droit public.**

Le BEGES doit être transmis par voie électronique via une plate-forme informatique. Cette plate-forme est mise en place et administrée par l'ADEME. Elle est hébergée à l'adresse suivante : www.bilans-ges.ademe.fr selon les modalités définies à l'article L. 229-25.

Le BEGES réglementaire a vocation à contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de réduction des émissions de GES de la Personne Morale.

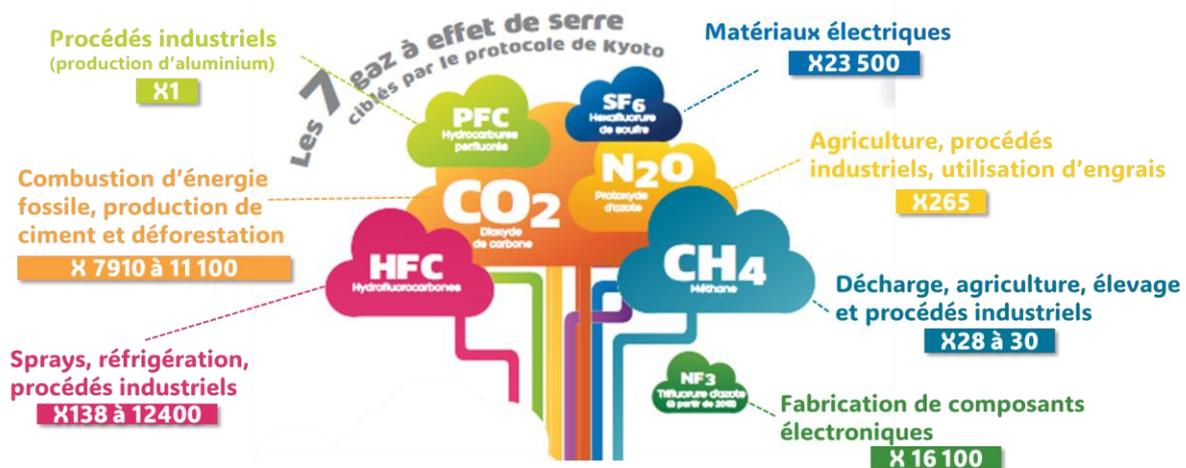
La réalisation du bilan s'appuie sur les principes de pertinence, de complétude, de cohérence, d'exactitude et de transparence tel que proposés par la norme ISO 14064-1. Le BEGES réglementaire distingue :

- les émissions directes, produites par les sources, fixes et mobiles, nécessaires aux activités de la Personne Morale,
- les émissions indirectes significatives qui découlent des opérations et activités de la Personne Morale ainsi que le cas échéant de l'usage des biens et services qu'elle produit.

De plus, depuis le Décret n° 2022-982 du 1er juillet 2022 relatif aux bilans d'émissions de gaz à effet de serre, il est demandé aux obligés de :

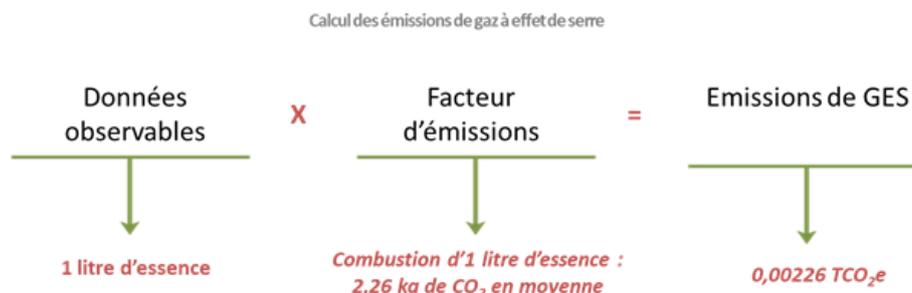
- **Prendre en compte les émissions indirectes significatives** qui découlent des opérations et activités de la personne morale ainsi que, le cas échéant, de l'usage des biens et services qu'elle produit. L'identification et la quantification des émissions indirectes significatives est réalisée selon la méthodologie mentionnée à l'article R. 229-49.
- **Mettre en place un plan de transition**, joint au bilan en application de l'article L. 229-25, décrit les actions mises en œuvre au cours des années suivant le bilan précédant ainsi que les résultats obtenus. Il présente séparément, pour les émissions directes et pour les émissions indirectes, les actions et les moyens que la personne morale envisage de mettre en œuvre au cours des années courant jusqu'à l'établissement de son bilan suivant. Il indique le volume global des réductions d'émissions de gaz à effet de serre attendu pour les émissions directes et indirectes. »

La liste des gaz à effet de serre pris en compte dans les bilans d'émissions de gaz à effet de serre est fixée par arrêté du ministre chargé de l'écologie (R-). Elle comprend le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O), les hydrofluorocarbones (HFC), les hydrocarbures perfluorés (PFC), l'hexafluorure de soufre (SF₆) et le trifluorure d'azote (NF₃).



Le bilan restitue les émissions de GES pour chaque poste considéré par la Personne Morale, conformément à la présente méthodologie. Chaque poste considéré est expliqué et l'agrégation de l'ensemble des postes est représentative des émissions liées à l'activité de la Personne Morale pour le périmètre déterminé.

Le bilan utilise les facteurs d'émission de la base de données environnementales de l'ADEME, ou d'autres facteurs d'émission plus adaptés et documentés, dans le respect du secret commercial.



Les estimations d'émissions de GES évitées par la vente de produits ou services bas carbone ou par le financement de projet de réduction en dehors du périmètre opérationnel ne peuvent pas être comptabilisées dans le bilan d'émissions de GES mais peuvent faire l'objet d'une information jointe au bilan.

Ces dispositions sont établies en cohérence avec les directives européennes applicables, en particulier la directive 2003/87/CE établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté, et avec les normes et autres méthodes nationales ou internationales existantes à ce jour (ISO 14064-1, GHG Protocol, Bilan Carbone®, ...).

1.4 Présentation de la méthode Bilan Carbone®

Conformément à la réglementation, l'AREC Occitanie dans le cadre de sa réalisation à utiliser la méthode bilan carbone ainsi que l'outil dans sa version V8.9 en s'appuyant sur la méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre conformément à l'article L. 229-25 du code de l'environnement produit par le ministère de la transition énergétique.

Cette méthode est accessible ici :

www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/methodo_BEGES_decli_07.pdf

La version 8 du Bilan Carbone® apporte une méthodologie modulable, véritable guide d'excellence permettant de développer une démarche d'amélioration continue et un reporting des émissions de GES. La méthodologie permet d'approfondir la comptabilité des GES en menant une analyse stratégique d'une organisation et propose les meilleures pratiques en matière de plan d'actions.

Le terme Bilan Carbone® désigne la méthode développée par l'ADEME et l'Association pour la transition Bas Carbone (ABC), qui propose la définition et la mise en œuvre d'une démarche de progrès en matière de GES, d'évaluation et de réduction des GES pour les organisations (Bilan Carbone®) ainsi que pour les territoires (Bilan Carbone® Territoire).

Le terme Bilan Carbone® désigne de même les tableurs diffusés par l'ABC, qui permettent de procéder aux calculs nécessaires et les manuels d'utilisation associés.

Le résultat de l'évaluation appliquée à une activité ou un territoire est appelé « bilan carbone », de même que le diagnostic des émissions de gaz à effet de serre établi grâce à l'utilisation de cette méthode.

Afin de proposer un reporting d'excellence, le Bilan Carbone® répond aux principes suivants :

- Cohérence : la démarche est centrée sur les besoins ;
- Exactitude : les biais et les incertitudes de la démarche sont réduits au maximum ;
- Exhaustivité : la démarche cherche à couvrir un maximum d'émissions ;
- Pertinence : la démarche s'intéresse aux émissions pertinentes pour l'organisation ;
- Transparence : la démarche doit être suffisamment transparente pour permettre une prise de décision éclairée ;
- Vérification : la démarche doit aboutir à des résultats vérifiables.

La norme ISO 14064-1 distingue les émissions directes (sources contrôlées par l'organisation) des émissions indirectes (sources nécessaires aux activités de l'organisation).

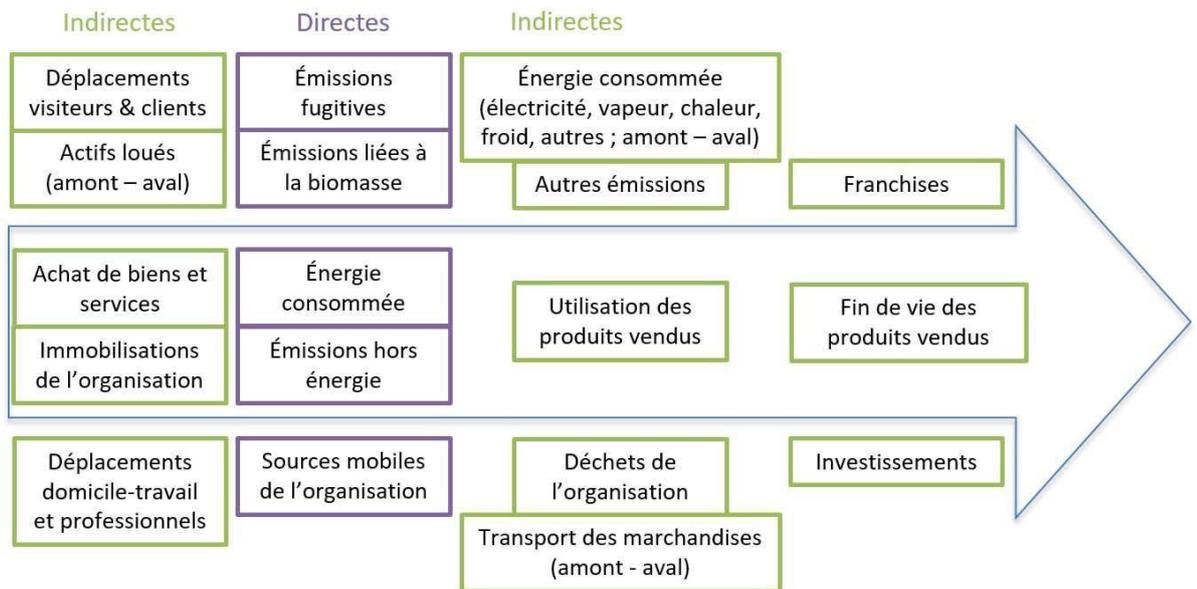
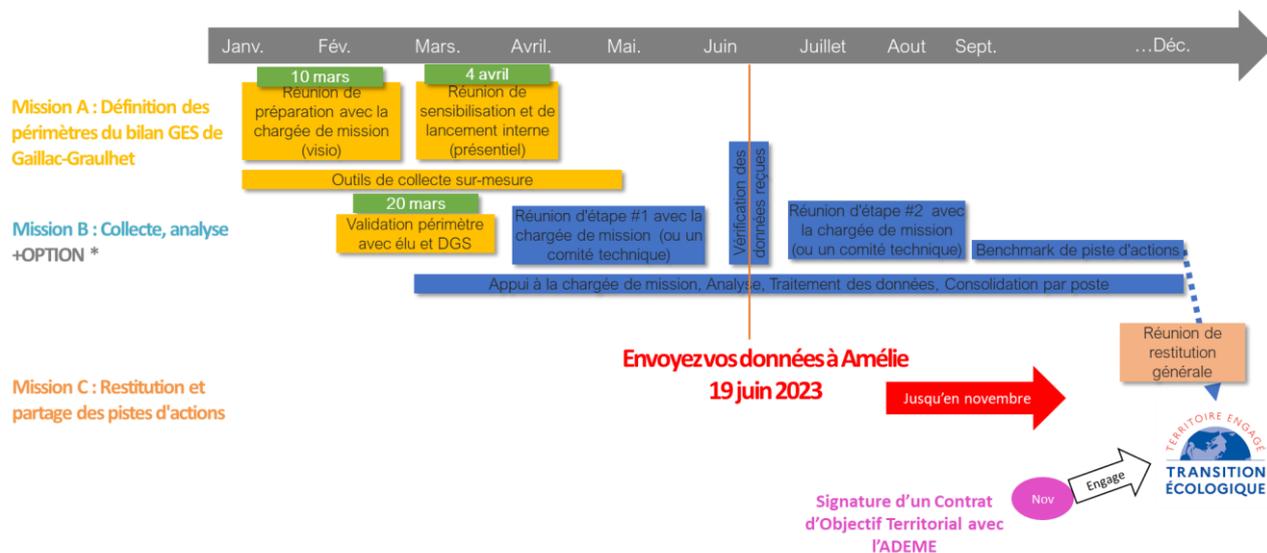


Schéma des postes d'émission, formant le périmètre opérationnel d'une organisation, tout au long de la vie de son produit

1.5 Présentation du calendrier de l'étude



Afin de réaliser la mission, une réunion de lancement technique a été réalisée le 4 avril 2023 avec l'ensemble des référents et une réunion de restitution aux directions a été réalisée le 12 décembre 2023. Une réunion de restitution à eu le lieu le 8 janvier 2024 aux élus.

Une présentation et une validation politique a eu lieu **au conseil communautaire du 18 mars 2024**.

2 Description de la personne morale concernée

L'agglomération de Gaillac-Graulhet est une entité administrative située dans le département du Tarn, en région Occitanie, dans le sud-ouest de la France. Elle regroupe deux villes principales, Gaillac et Graulhet, ainsi que plusieurs communes environnantes.

Gaillac, chef-lieu du canton, est célèbre pour son patrimoine viticole et abrite de nombreux domaines vinicoles. Graulhet, située au nord-ouest, a une histoire marquée par l'industrie du cuir, avec une forte tradition dans la ganterie et la mégisserie.

Cette agglomération est le résultat d'une coopération intercommunale visant à favoriser le développement économique, social et culturel de la région. Elle s'inscrit dans un contexte plus large de l'aménagement du territoire et de la gouvernance locale, avec la mise en place de structures intercommunales pour mutualiser les moyens et les compétences.

L'agglomération de Gaillac-Graulhet s'attache à promouvoir un développement équilibré en encourageant divers secteurs tels que l'agriculture, le commerce, l'industrie du cuir, et le tourisme, tout en veillant à la préservation de l'environnement. Cette entité administrative participe également à la mise en œuvre de projets d'aménagement urbain et de services publics pour répondre aux besoins de la population locale à travers les compétences suivantes :



17 Zones d'activités	2 Pépinières d'entreprises	2 Espaces coworking	
75 Sites touristiques	59 Écoles	16 Structures d'accueil Petite enfance	13 Médiathèques
2 Cinémas	1 Office de tourisme (et 8 annexes)	2 Cyber bases	1 Couveuse maraîchage bio
Équipements culturels (Médiathèque de Montauban, Centre de Culture Contemporaine de Graulhet) Et sportifs d'intérêt communautaire			

2.1 Informations réglementaires de l'agglomération

La collectivité territoriale CA GAILLAC-GRAULHET a été créée le 1 janvier 2017, il y a 7 ans. Sa forme juridique est Communauté d'agglomération. Son domaine d'activité est : administration publique générale. En 2021, elle était catégorisée Entreprise de Taille Intermédiaire. Elle possédait 500 à 999 salariés.

Son siège social est domicilié au BP 80133 81604 GAILLAC CEDEX. Elle possède 13 établissements dont 10 sont en activité.

- Dénomination : CA GAILLAC-GRAULHET
- SIREN : 200 066 124
- SIRET du siège social : 200 066 124 00013
- N° TVA Intracommunautaire : FR20 200 066 124
- Activité principale (NAF/APE) : Administration publique générale
- Code NAF/APE : 84.11Z
- Adresse postale : BP 80133 81604 GAILLAC CEDEX
- Nature juridique : Communauté d'agglomération
- Tranche effectif salarié de la structure : 500 à 999 salariés, en 2021
- Date de création 08/07/2016
- Nom du président M. Paul SALVADOR
- Coordonnées du siège
 - Complément d'adresse du siège Técou
 - Numéro et libellé dans la voie
 - Distribution spéciale BP 80133
 - Code postal - Ville 81604 GAILLAC
- Profil financier
 - Mode de financement Fiscalité professionnelle unique
 - Bonification de la DGF oui
 - Dotation de solidarité communautaire (DSC) non
 - Taux d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) oui
 - Autre taxe non
 - Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) non
 - Autre redevance non
- Population
 - Population totale regroupée 76 012
 - Densité moyenne (hab/km²) 65,80

3 Définition des périmètres et de l'année de reporting

Le BEGES d'une collectivité porte sur :

- Son patrimoine (contrôle financier, au prorata de l'occupation si partagé)
- Ses compétences (contrôle opérationnel), intégrant les activités externalisées (quasi-régie, Délégation de Service public, Partenariat-Public-Privé, marchés publics, Conventions...)

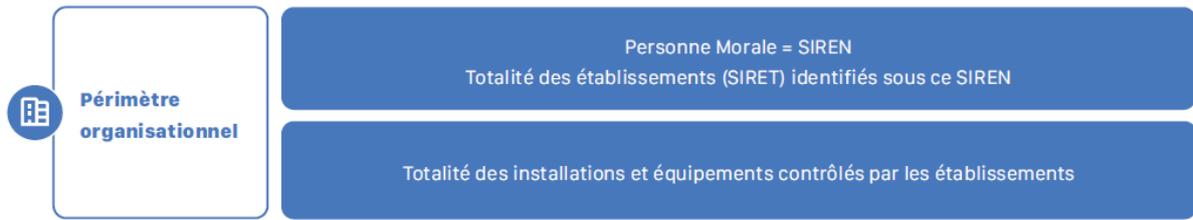
Pour ce faire, l'approche en contrôle opérationnel a été retenue.

3.1 Année de reporting

L'année de reporting retenue est l'année **2022**.

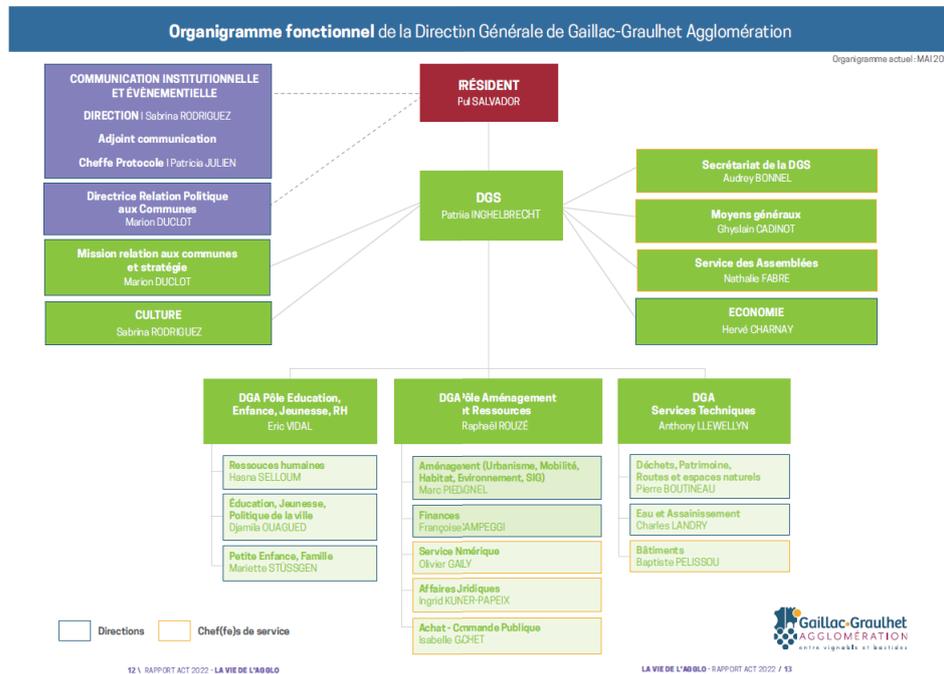
Année de référence : L'année 2022 sera l'année de référence du prochain BEGES car c'est le premier.

3.2 Périmètre organisationnel



La définition du périmètre organisationnel a été réalisée à partir des compétences, croisées avec les différents services de l'agglomération et en fonction de ses compétences et de leur mode de gestion.

Figure 1 : Organigramme de la communauté d'agglomération



3.3 Définition du périmètre organisationnel de la Communauté d'Agglomération de Gaillac Graulhet

La communauté d'agglomération se distingue par la gestion de la petite enfance, traditionnellement aux communes. Ainsi, de nombreux agents des écoles sont répartis sur de nombreux sites appartenant à l'agglomération.

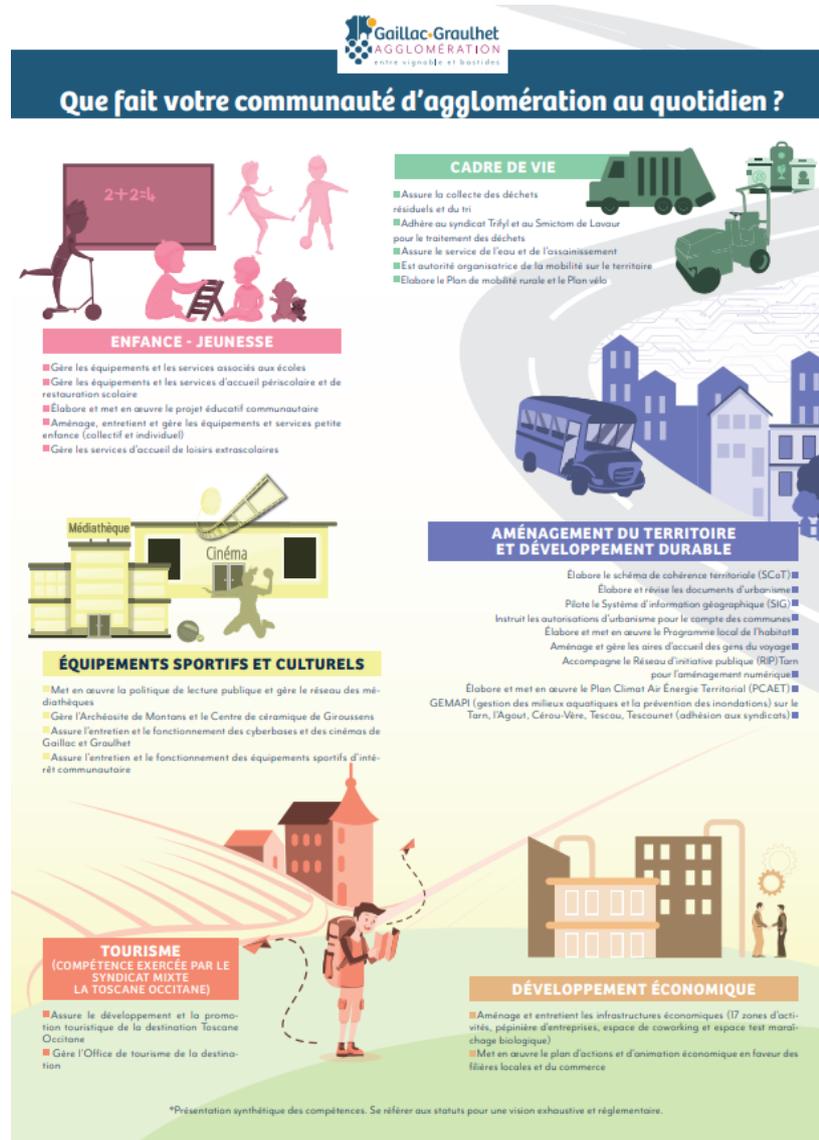


Figure 2 : Tableau des compétences exercées par l'agglomération

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
- Autres énergies
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
- Lutte contre la pollution de l'air

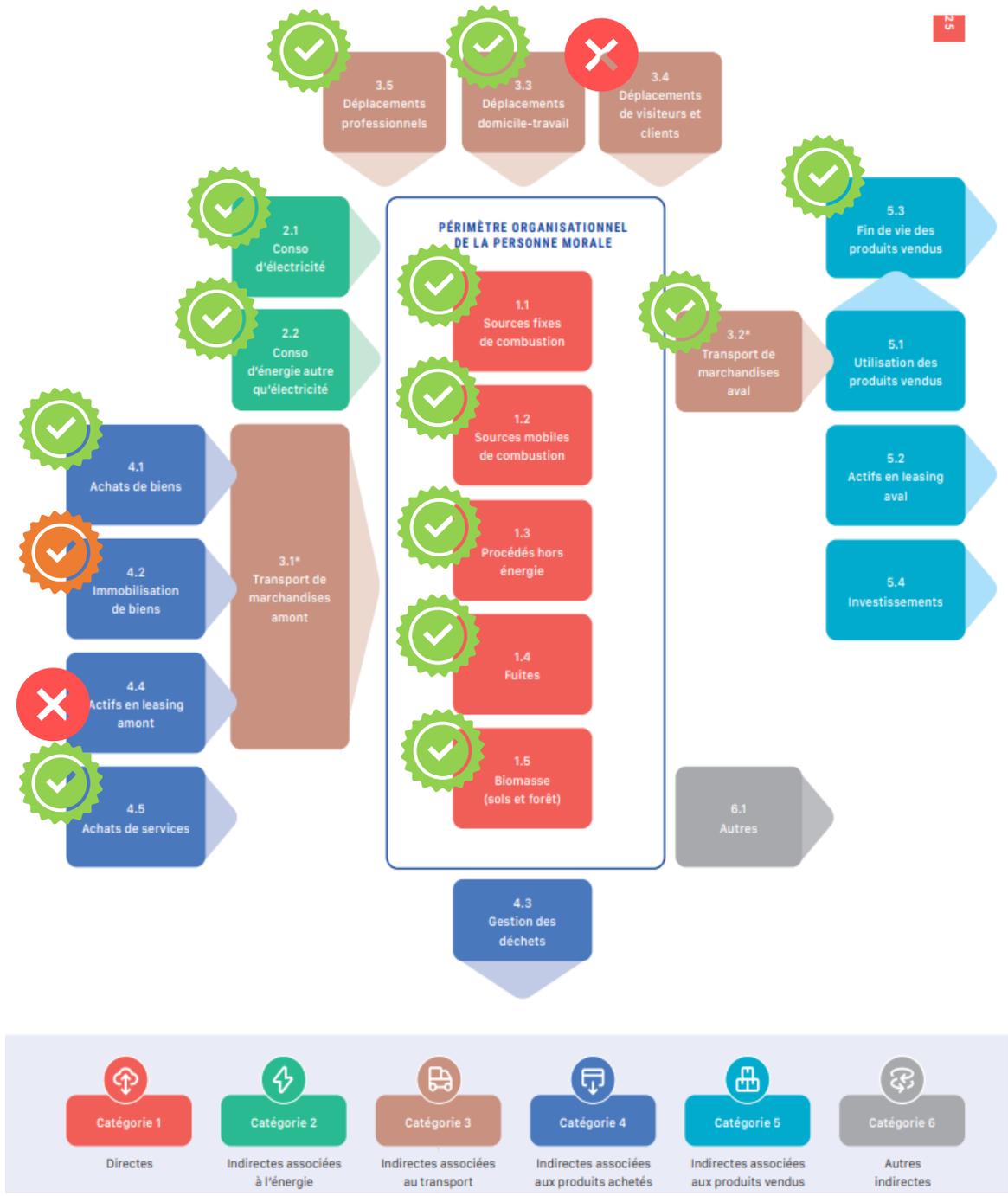
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
Sanitaires et social
- Action sociale
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville
- Contrat local de sécurité transports
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire
- Activités péri-scolaires
- Activités culturelles ou socioculturelles
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- Transport scolaire
- Organisation des transports non urbains
- Plans de déplacement urbains
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
- Parcs de stationnement
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Autres
- Gestion d'un centre de secours
- Collecte des contributions pour le financement du SDIS
- NTIC (Internet, câble...)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public

De plus, une partie des compétences sont déléguées et non prise en compte dans le bilan des émissions de gaz à effet de serre de l'agglomération :

Groupement (N° SIREN)	Nature juridique	Population
SM étude et aménagement base de loisirs Vère - Grésigne (258100783)	SM ouvert	76 012
SMAEP de Monclar - Saint-Nauphary (200090587)	SM fermé	8 678
SMAEP du Gaillacois (200084507)	SM fermé	78 609
SM de RP Vère-Lézert (258101823)	SM fermé	1 321
SM du bassin versant du Tarn aval (200002517)	SM ouvert	456 231
SM des eaux du Lévezou Ségala (200073799)	SM fermé	127 635
SM du Tescou et du Tescounet (200008167)	SM fermé	105 306
SMAH du Dadou (200091692)	SM fermé	58 633
SM départemental valorisation déchets ménagers et assimilés (258102169)	SM ouvert	314 328
SM du bassin de l'Agout (258101963)	SM ouvert	238 439
SM de rivière Cérou Vère (258102441)	SM ouvert	51 970
SM La Toscane Occitane-Gaillac, Cordes-sur-Ciel et Cités Médiévales (200096691)	SM fermé	81 381
SM "Grands Passages Tarn Nord" (200100568)	SM fermé	191 550
SM pour la collecte et le traitement des ordures ménagères de la région de Lavour (200075711)	SM fermé	37 835
SM réseau d'écoles du Tarn Centre (200074037)	SM fermé	6 0

Il est à noter que les syndicats mixtes de plus de 50 000 habitants doivent eux aussi réalisés un bilan des émissions de gaz à effet de serre.

3.4 Définition du périmètre opérationnel de la Communauté d'Agglomération de Gaillac Graulhet



Légende

- Catégorie retenue**
- Catégorie partiellement retenue**
- Catégorie non retenue**

Les déplacements des visiteurs

L'agglomération a fait le choix de calculer les émissions de GES évitées par l'action d'autoconsommation sur les bâtiments de la collectivité. Ces émissions évitées ne doivent pas se déduire des émissions totales, mais sont reportées à part dans le tableau de déclaration.

3.5 Définition du périmètre de déclaration

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Valeurs calculées							
			Emissions de GES						Emissions évitées de GES	
			CO2 (t CO2e)	CH4 (t CO2e)	N2O (t CO2e)	Autres gaz (t CO2e)	Total (t CO2e)	CO2 b (t CO2e)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)
1. Emissions directes de GES	1.1	Emissions directes des sources fixes de combustion	709	0	1	0	710	0	25	0
	1.2	Emissions directes des sources mobiles de combustion	48	0	0	0	48	409	10	0
	1.3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	0
	1.4	Emissions directes fuitives	0	0	0	0	0	0	0	0
	1.5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)								
		Sous total	757	0	1	0	759	409	27	0
2. Emissions indirectes associées à l'énergie	2.1	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	207	0	0	0	207	0	11	7
	2.2	Emissions indirectes liées à la consommation d'énergie autre que l'électricité	32	0	0	0	32	0	7	0
		Sous total	239	0	0	0	239	0	13	7
3. Emissions indirectes associées au transport	3.1	Transport de marchandise amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	3.2	Transport de marchandise aval	78	4	50	0	131	0	7	0
	3.3	Déplacements domicile travail	0	0	0	0	0	0	0	0
	3.4	Transport des visiteurs et des clients	214	0	3	0	218	0	0	0
	3.5	Déplacements professionnels	566	1	9	0	576	0	56	0
		Sous total	858	5	62	0	925	0	57	0
4. Emissions indirectes associées aux produits achetés	4.1	Achats de biens	2 085	10	89	1	2 184	-478	522	0
	4.2	Immobilisations de biens	148	0	0	0	148	0	33	0
	4.3	Gestion des déchets	338	0	2	0	340	0	67	0
	4.4	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	4.5	Achats de services	874	0	0	0	874	0	250	0
		Sous total	3 444	10	91	1	3 545	-478	584	0
5. Emissions indirectes associées aux produits vendus	5.1	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
	5.2	Actifs en leasing aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	5.3	Fin de vie des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
	5.4	Investissements	0	0	0	0	0	0	0	0
		Sous total	0	0	0	0	0	0	0	0
6. Autres émissions indirectes	6.1	Autres émissions indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0
		Sous total	0	0	0	0	0	0	0	0
		TOTAL	5 298	15	154	1	5 467	-68	587	7

4 Synthèse des émissions de GES et des enjeux

Chiffres clés de la communauté d'agglomération :

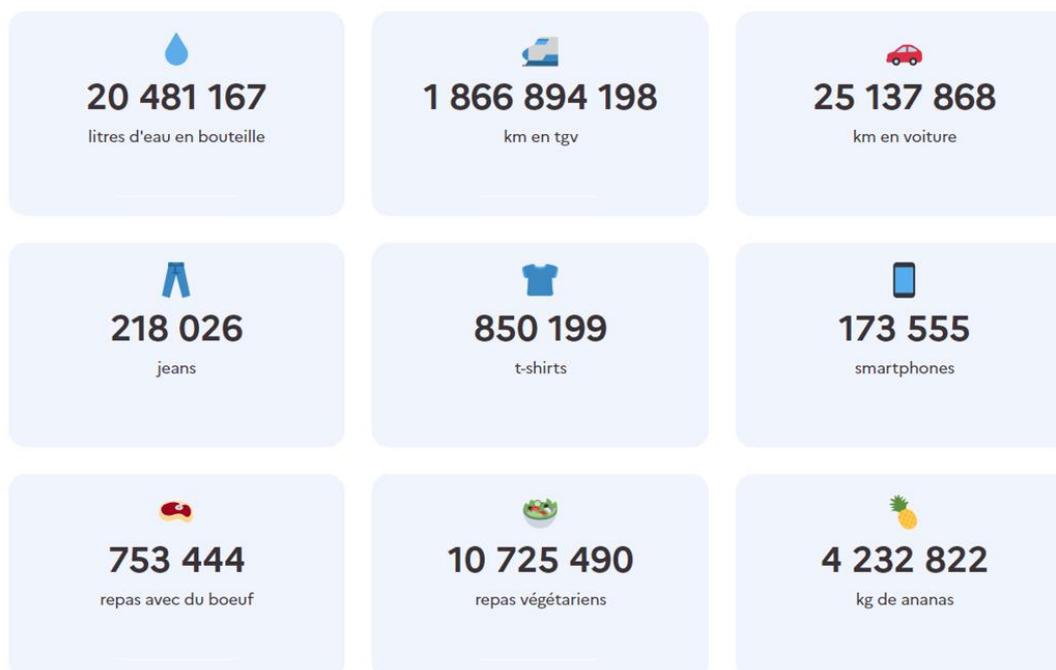
- Nombre d'agents : 625,05 ETP et **912 agents sur 150 sites**
- Nombre d'élus : 89 élus communautaires titulaires et 47 suppléants
- Émissions du territoire **404 756 en tCO2e**



Les émissions de l'agglomération représentent 1.3% des émissions du territoire, la question pour une collectivité **n'est pas de baisser son niveau de service sur le territoire mais bien de rendre ces services plus efficaces et moins carboné**, ces émissions peuvent aussi augmenter si elles permettent de réduire les émissions individuelles. Par exemple, si le service de mobilité offre plus de ligne alors les habitants prendront moins leurs véhicules.

Ces émissions représentent 9 tCO2e par agente et 0.07 tCO2e par habitant.

5 470 tCO2e c'est :



Source : <https://impactco2.fr/comparateur>

4.1 Répartition des émissions par postes

Les émissions de l'agglomération ont été réparties en 8 postes, on y retrouve :

- Restauration collective
- Bâtiments
- Achats & Informatiques
- Déchets
- Mobilité
- Déplacements professionnels
- Assainissement & Hydraulique
- Éclairage Public des ZAE et IRVE

Figure 3 : Répartition des émissions de GES par poste, en % de tCO2e

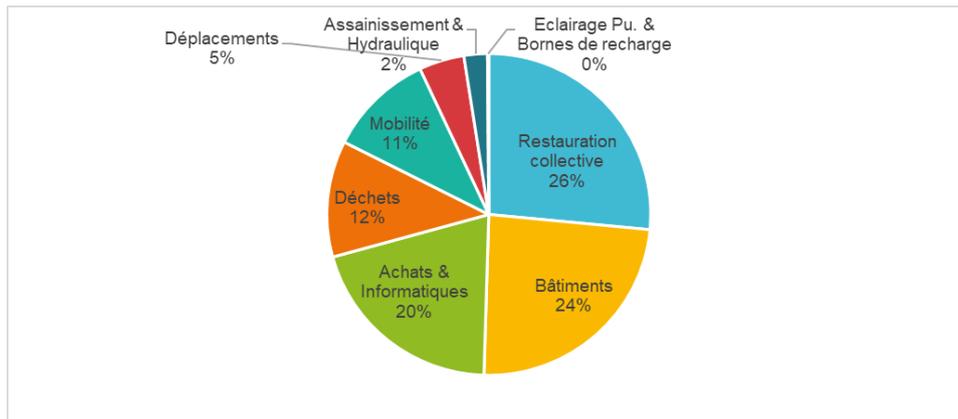


Figure 4 : Répartition des émissions de GES par sous-poste, en tCO2e

La restauration collective et les bâtiments sont les 2 postes d'émissions principaux de l'agglomération.

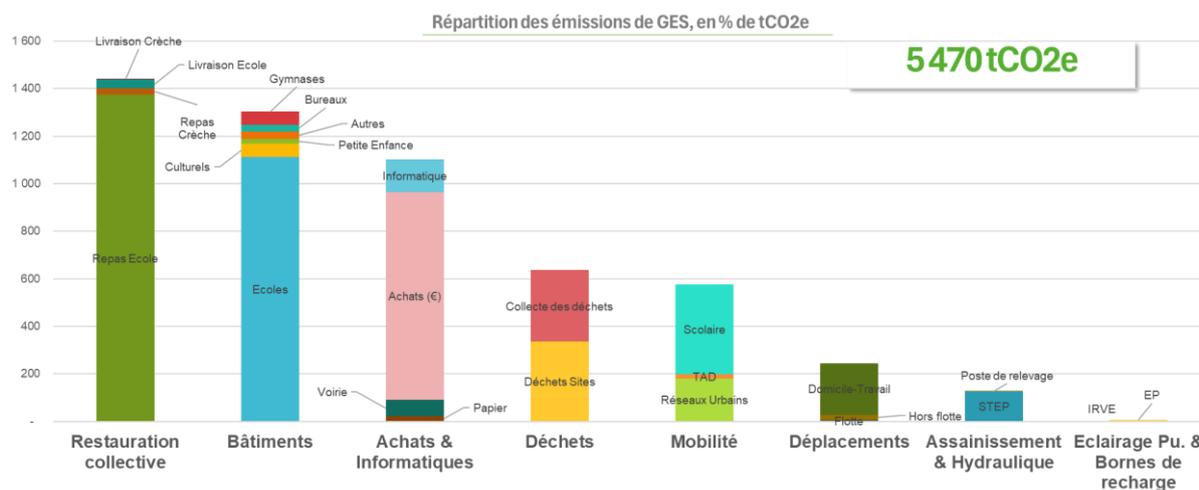
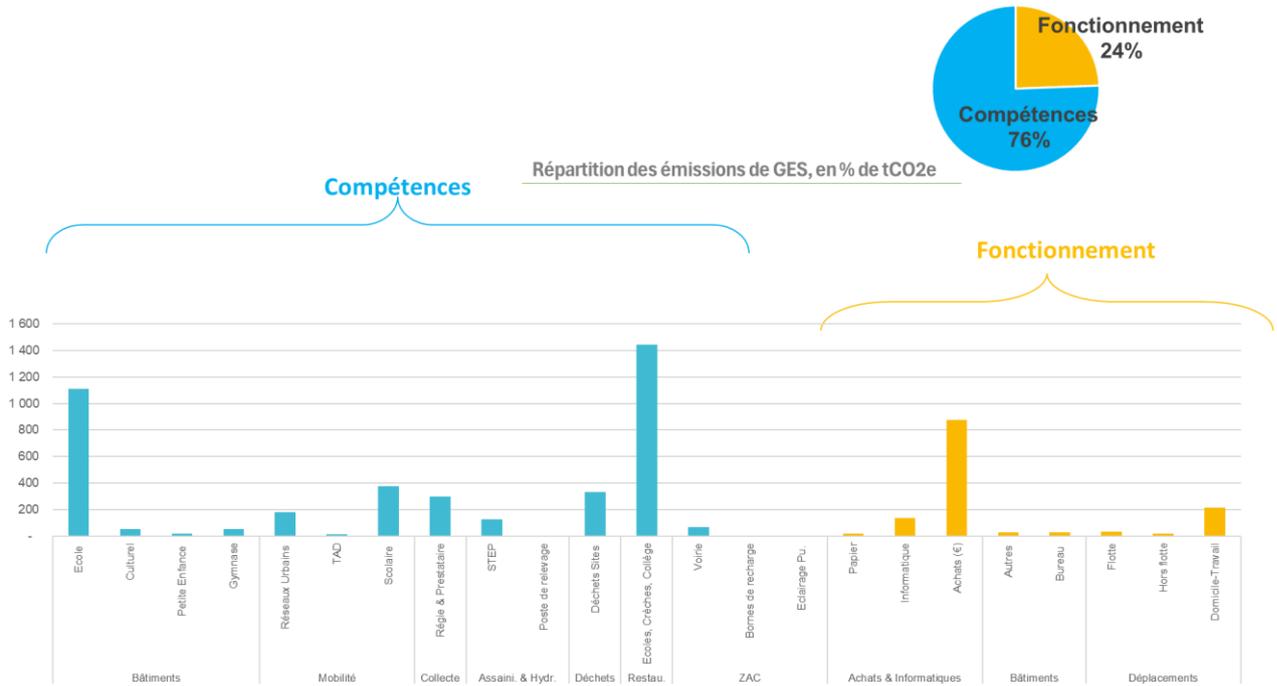


Figure 5 : Répartition des émissions de GES entre compétence et fonctionnement, en % et tCO2e

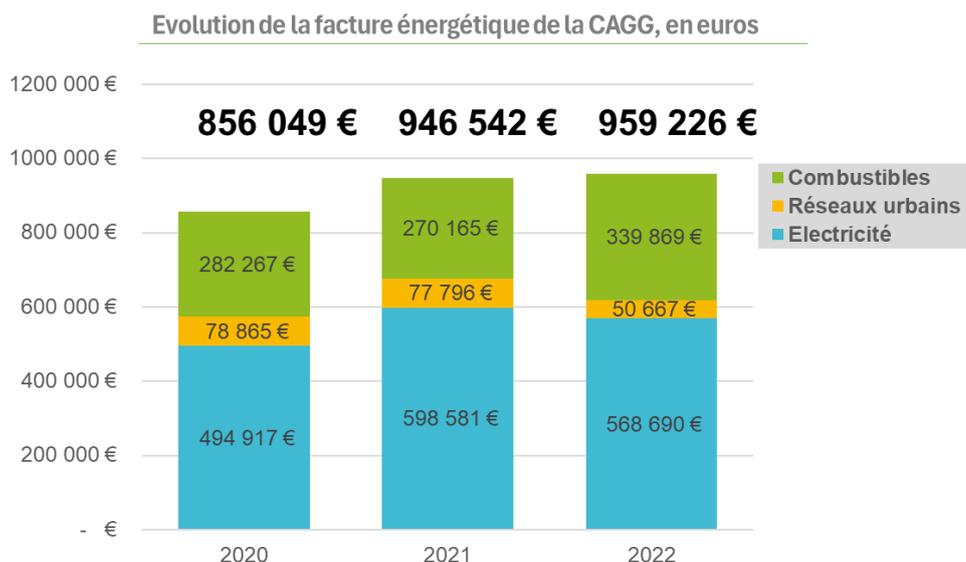


Il est possible de constater que les émissions de GES sont liées aux compétences pour 76% du bilan.

Figure 6 : Tableau des émissions de gaz à effet de serre

		tCO2e	%age
1	Restauration collective	1 442,04	26%
2	Bâtiments	1 303,73	24%
3	Achats & Informatiques	1 101,87	20%
4	Déchets	636,24	12%
5	Mobilité	575,95	11%
6	Déplacements	273,09	5%
7	Assainissement & Hydraulique	127,66	2%
8	Eclairage Pu. ZAE & Bornes de recharge	6,75	0,1%

4.2 La facture énergétique directe payée par l'agglomération :



En deux ans, il est possible de constater une hausse d'environ 100 000 euros en deux ans (sans compter les hausses de factures des prestations et travaux liés à cette hausse). Les dépenses de combustibles et d'électricité ont connus une forte aussi d'où l'intérêt de continuer à développer un approvisionnement local de l'énergie afin de limiter la vulnérabilité de la facture énergétique de la collectivité.

5 La restauration collective : 1442 tCO₂e



L'agglomération gère la restauration collective des 45 écoles et des 7 crèches sur les 56 communes, la restauration collective est organisée soit en interne par des cuisines centrales soit par une sous-traitance avec la société Ansamble et une partie des repas est aussi apporté par le collège pour un total de plus de 918 000 repas par an.

La restauration collective est le premier poste d'émissions de la collectivité.

Ce qui est mesuré : émissions de GES liées à la production et à la distribution de repas dans les crèches et les écoles concernant les cantines en production, la sous-traitance à Ansamble, les livraisons du CCAS de la cuisine centrale à Gaillac

5.1 Qualification des données collectées

Les données transmises sont :

- Le nombre de repas servis par les cuisines centrales
- Les distances parcourues pour les livraisons réalisés par les prestataires
- Les données nécessaires à la climatisation des véhicules n'ont pas été étudiées

Hypothèses : Les repas sont estimés à partir de ratios moyens de repas en fonction du nombre de jour d'école

5.2 Analyse du poste restauration collective

Les repas des écoles, sont les plus impactant en termes d'émissions de GES, avec plus de 850 000 repas servis chaque année. Afin d'estimer l'impact des repas dans les écoles et des crèches, l'AREC s'est basé sur les ratios moyens existants à savoir :

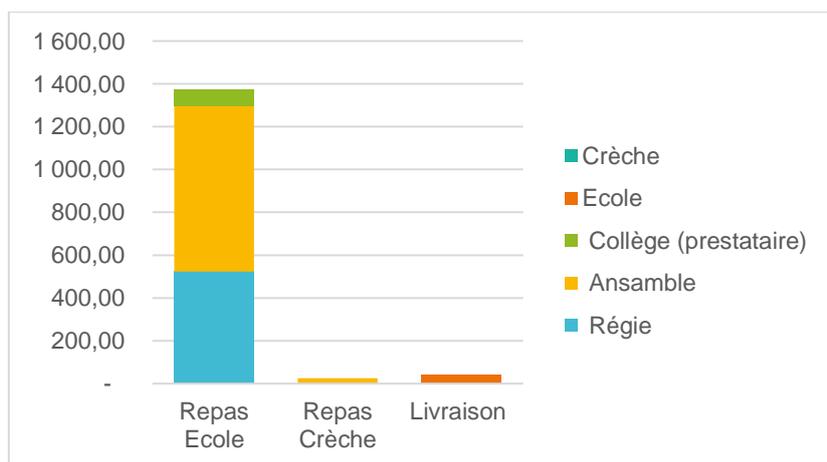
- 1,58 kg eq CO₂e par repas pour les écoles
- 0,51 kg eq CO₂e par repas pour les crèches

Focus méthodologique pour comprendre comment est construit le ratio des émissions d'un repas en France : <https://base-empreinte.ademe.fr/documentation/base-carbone?docLink=Repas>

Figure 7 : Tableau des données d'entrées et des émissions de GES de la restauration collective

	Nombre de repas /an		Kilomètre parcourus par an		Emissions de GES , en tCO2e			
	Ecoles	Crèche	Ecoles	Crèche	Repas Ecole	Repas Crèche	Livraison Ecole	Livraison Crèche
Régie	331 604,0	-	205 338,0	13 500,0	523,93			
Ansamble	489 580,0	48 645,0		NC	773,54	24,81	39,83	2,29
Collège (prestataire)	49 140,0	-		NC	77,64			
TOTAL		918 969,00	218 838,00		1 442,04			

Figure 8 : Graphique des émissions de GES, en tCO2e



La restauration collective est organisée en 3 secteurs regroupant chacun plusieurs écoles :

Service concerné ou direction	Nombre de repas	Type de repas	
SECTEUR 1	1095		
Briatexte	100	Ansamble	
Busque	40	Ansamble	
Cadalen	105	Régie	
Florentin	50	Ansamble	
Graulhet Albertarié élémentaire	550	Ansamble	
Graulhet Albertarié maternelle		Ansamble	
Graulhet Crins élémentaire		Ansamble	
Graulhet Crins maternelle		Ansamble	
Graulhet En Gach élémentaire		Ansamble	
Graulhet En Gach maternelle		Ansamble	
Graulhet Gambette maternelle		Ansamble	
Graulhet Victor Hugo élémentaire		Ansamble	
Labéssière Candeil		50	Ansamble
RPI Fénols Lasgraïsses Orban		60	Ansamble
Saint Gauzens		40	Ansamble
Técou	100	Régie	
SECTEUR 2	1727		
Brens	272	Régie	
Cahuzac sur Vère	100	Régie	
Castelnau de Montmiral	85	Régie	
Cestayrols	30	Régie	
Fayssac	50	Régie	
Gaillac La Clavelle	750	Ansamble	
Gaillac La voulte		Ansamble	

Gaillac Louise Michel		Ansamble
Gaillac Ste Cécile		Ansamble
Gaillac Tésionières		Ansamble
Itzac	20	Régie
Labastide de Lévis	50	Régie
Lagrange	180	Ansamble
Le Verdier	15	Régie
Puycelsi	35	Régie
Rivières	90	Ansamble
Senouillac	50	Régie
SECTEUR 3	1960	
Couffouleux	270	Collège (prestataire)
Giroussens	165	Régie
Grazac	100	Régie
Lisle sur Tarn	280	Ansamble
Mezens	50	Régie
Montans	80	Ansamble
Montgaillard	100	Régie
Parisot	200	Régie
Peyroles	100	Régie
Rabastens	420	Ansamble
Roquemaure	50	Régie
Salvagnac	145	Régie
Total des repars par jours pour l'ensemble des écoles	4782	
7 structures de crèche	48 645	ANSAMBLE

En plus des repas, les émissions en lien avec leur transport soit **238 838 km par an** qui ont aussi été estimés à partir des tableaux de suivis d'Ansamble, 4 véhicules sont utilisés pour effectuer les tournées. Il est à noter que le suivi des livraisons est très précis.

Figure 9 : Extraction du tableau des données de suivi de la flotte d'Ansamble

Carburant et énergie ☆

Véhicules Rechercher des véhicule

Véhicule	Efficacité ¹ ▲ L/100km	Carburant Consommé ¹	Distance ¹	Estimation D'émissions De Carbone ¹	Coût Estimé ¹	Durée Totale De Marche Du Moteur	Temps D'inactivité (%)
PF-93944	17.3	1071.6 L	6 189,5 km	2 801,2 kg	€1832,59	160h 56m	<u>58h</u> 47m (36.5%)
PF-98313	15.9	1599.6 L	10 061,2 km	4 181,4 kg	€2681,84	178h 38m	<u>18h</u> 10m (10.2%)
PF-93945	15.3	1049.1 L	6 863,5 km	2 742,3 kg	€1762,89	163h 46m	<u>36h</u> 55m (22.5%)
PF-112025	15.1	1226.2 L	8 108,4 km	3 205,3 kg	€2060,78	225h 13m	<u>79h</u> 13m (35.2%)

De plus, les consommations d'un véhicule du CCAS qui consomme 14L/100 km.

5.3 Actions engagées et les préconisations pour la restauration collective

- Faire du lien avec la loi Egalim et le PAT
- Travail sur un allotissement afin que les agriculteurs locaux puissent répondre aux marchés publics
- Suivi des kilomètres et des usages des véhicules de livraison par Ensemble
- Former les cuisinier-es et le personnel de cantine à l'introduction de produits bio locaux et à la diversification des protéines, et plus globalement aux enjeux environnementaux, et leur fournir un corpus de recettes adaptées à la restauration collective. Les former également aux démarches de réduction du gaspillage alimentaire.
- Former les acheteur-ses et les gestionnaires impliqué-es dans la restauration collective aux questions environnementales, sociales, sanitaires de l'alimentation, aux achats bios/locaux et aux démarches de réduction du gaspillage alimentaire.
- Revoir les approvisionnements en restauration collective publique : Mise en place d'un marché de denrée alimentaire en lot pour permettre l'accès aux producteurs locaux
- Informer les convives sur l'origine, la saisonnalité et la qualité des produits servis (Egalim et autres critères de qualité / durabilité); mettre en place un affichage environnemental et nutritionnel des menus
- Diversifier les apports alimentaires, en cohérence avec les nouvelles recommandations de Santé Publique France : 1 repas végétarien par semaine
- Lutter contre le gaspillage alimentaire (ajuster les quantités aux besoins, sensibiliser les convives, organiser des pesées annuelles sur une semaine, etc.) : table de tri et pesée sur certains sites
-
- Mettre en place un suivi des denrées alimentaires par types d'aliment avec le nouveau marché denrée
- Suivre les recharges en gaz frigorigène des véhicules effectuant les livraisons

- Tendre vers encore plus de végétarien
- Évaluer les fournisseurs sur l'application de leurs engagements environnementaux pendant le déroulement de leur prestation (par exemple prestataires de restauration collective) comme par exemple leur demander leur bilan carbone
- Lors des achats de matériels/rénovations importantes, réfléchir sur la globalité du repas (besoin en légumerie, cuisson basse température, contenants de différentes tailles pour les petites/grandes faims, salade bar, ...)
- Identifier les opportunités pour une flotte de livraison moins carbonée

6 Les bâtiments de la collectivité, 1303 tCO₂e



La collectivité possède et occupe 107 bâtiments. Le périmètre du patrimoine bâti de la collectivité augmente car l'agglomération récupère des bâtiments communaux.

Ce qui est mesuré : émissions de GES liées à la consommation énergétique des bâtiments

6.1 Qualification des données collectées

- De nombreux bâtiments ont été estimés dans le tableau de suivi du service énergie en lien avec les évolutions du patrimoine et les compétences car certains bâtiments sont en contrat direct avec les communes
- Les données de consommations énergétiques et de dépenses sont suivies toutefois les données permettant de qualifier les consommations n'ont pas été transmises
- Quelques bâtiments sont équipés d'une unité de production d'énergie renouvelable, mais le service énergie rencontre une difficulté pour différencier la production solaire thermique
- Exclusion du centre de « La Courbe » géré par une association
- Les consommations électriques des bornes de recharges électriques des centres de ressources de Técou et Rabastens sont reportées dans la partie éclairage public des zones d'activités et Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique

Hypothèses : Les consommations énergétiques des écoles ont parfois fait l'objet d'une approximation faute de relevé. Les bornes de recharges électriques des Centres de Ressources de Técou et Rabastens relatives aux consommations sont reportées dans la partie éclairage public des zones d'activités et Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique

6.2 Analyse du poste bâtiments

La CA GG dispose de **107 bâtiments** répartis en 5 grandes catégories :

Type de bâtiment	Nombre de bâtiments
Ecole	64
Culturel	17
Petite Enfance	12
Autres	9
Bureau	3
Gymnase	2
	107

Parmi les 107 bâtiments, cela représente :

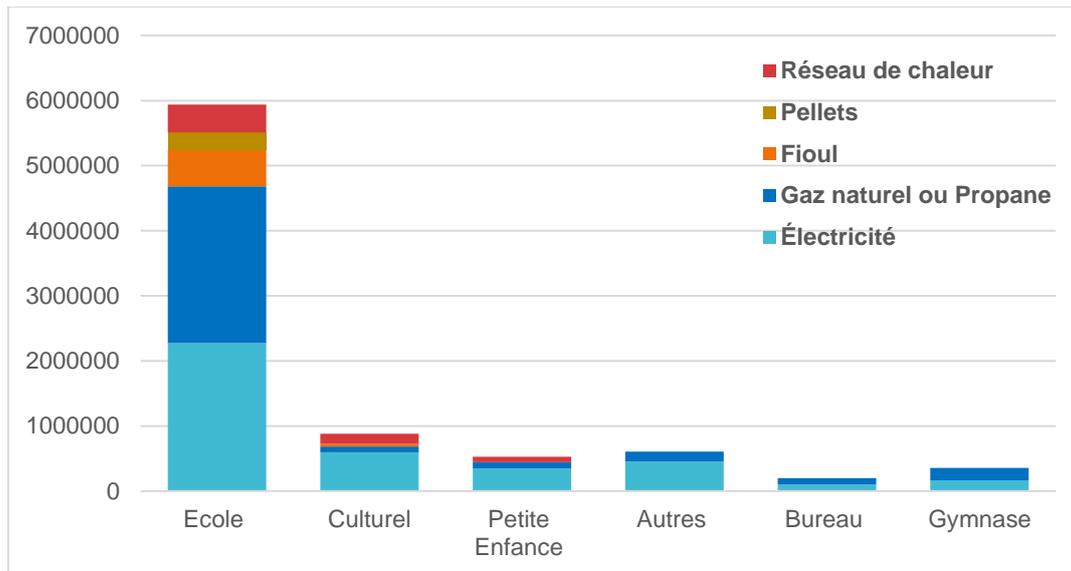
Consommation énergétique en KWh/an	Facture, en euros	Emissions de GES, en TCO ₂ e
8 522 843,68	879 221,79 €	1 303,73

Un bâtiment coûte en moyenne 8 000 euros par an en matière de dépenses énergétique pour le chauffage, l'éclairage et autre usage spécifique notamment les bornes de recharges de 3 sites.

Il est à noter que certains bâtiments sont en autoconsommations avec plus de **130 MWh** produits en 2022. Ces émissions permettent d'éviter l'émission de 6 765 kg CO₂e.

Les bâtiments qui consomment le plus sont les 51 écoles, fortement consommatrices d'électricité mais aussi de gaz naturel :

Figure 10 : Consommation énergétique en KWh des bâtiments

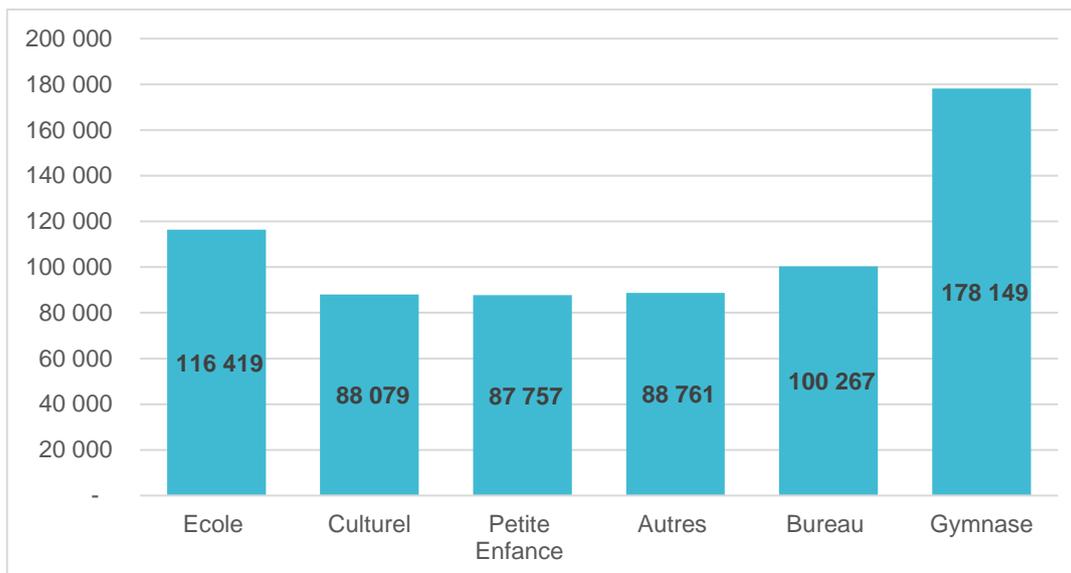


Toutefois, si l'on ramène en moyenne par bâtiments, les consommations énergétiques des gymnases sont les plus importantes avec 178 149 KWh/an.

Dans les bâtiments autres on trouve :

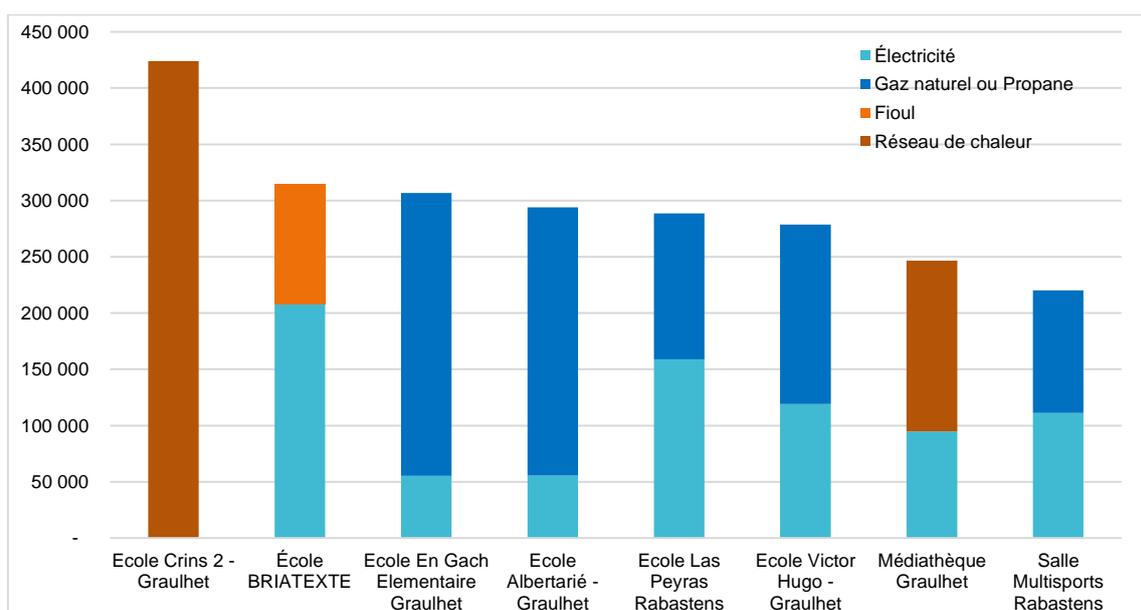
- Atelier services techniques - CASTELNAU
- Atelier Intercommunal COUFFOULEUX
- Pépinière d'Entreprises - GRANILIA GAILLAC
- AIRE GDV GAILLAC
- Locaux de collecte Déchets - Graulhet
- Pépinière d'Entreprises - GRANILIA GRAULHET
- AIRE GDV Graulhet
- Vinopôle Maison de la Vigne et du Vin PEYROLE
- Locaux de collecte / Zone Artisanale Rabastens

Figure 11 : Consommation énergétique moyenne par bâtiments en KWh



Il est à noter que les 10 bâtiments qui consomment le plus sont des écoles, la médiathèque de Graulhet et la salle Multisport de Rabastens.

Figure 12 : Focus sur les 10 bâtiments les plus énergivores (connus)



Dans les consommations énergétiques des bâtiments, l'électricité est l'énergie la plus consommée (46%), c'est aussi l'énergie la plus couteuse puisqu'elle représente **55% de la facture énergétique**. En termes d'émission de GES ce sont les consommations de gaz qui arrivent en tête. Effectivement le facteur d'émissions du gaz est beaucoup plus important que celui de l'électricité en lien avec le parc électronucléaire français.

Figure 13 : Répartition des consommations énergétiques (en kWh)

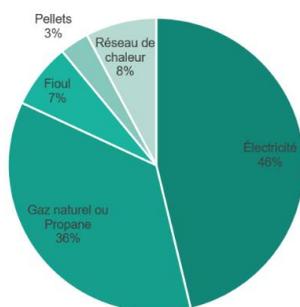


Figure 14 : Répartition des dépenses énergétiques (en €)

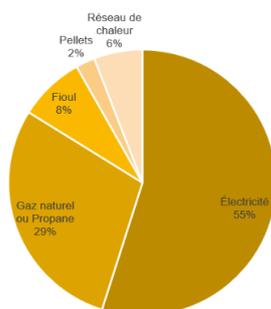
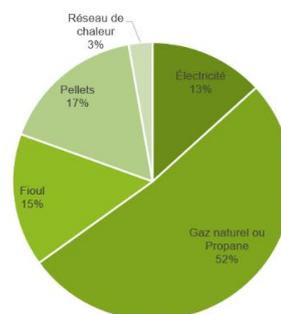


Figure 15 : Répartition des émissions de GES par type d'énergie



Si on fait un ratio moyen de consommations, de facture et d'émissions par type de bâtiment de la communauté d'agglomération de Gaillac-Graulhet :

Figure 16 : Tableau des ratios par type de bâtiment (consommation, facture et émissions)

Type de bâtiment	Consommation énergétique moy. En KWh par an	Facture, en euros par an	Emissions de GES, en TCO2e
Ecole	116 419	13 201,1 €	21,79
Culturel	88 079	5 885,2 €	5,58
Petite Enfance	87 757	6 005,5 €	3,74
Autres	88 761	6 612,3 €	4,30
Bureau	100 267	11 905,5 €	14,49
Gymnase	178 149	20 490,7 €	27,42
Tous	109 267,23	11 272,1 €	16,71

6.3 Actions engagées et les préconisations pour les bâtiments

- Suivi énergétique des bâtiments
- Conversion des chauffages au fioul vers des chauffages au bois
- Rénovation énergétique globale
- Mettre en place un socle de connaissance initiale sur son patrimoine
- S'organiser pour effectuer le suivi régulier des consommations énergétiques du patrimoine bâti
- Faire un bilan complet, allant au-delà de la réglementation

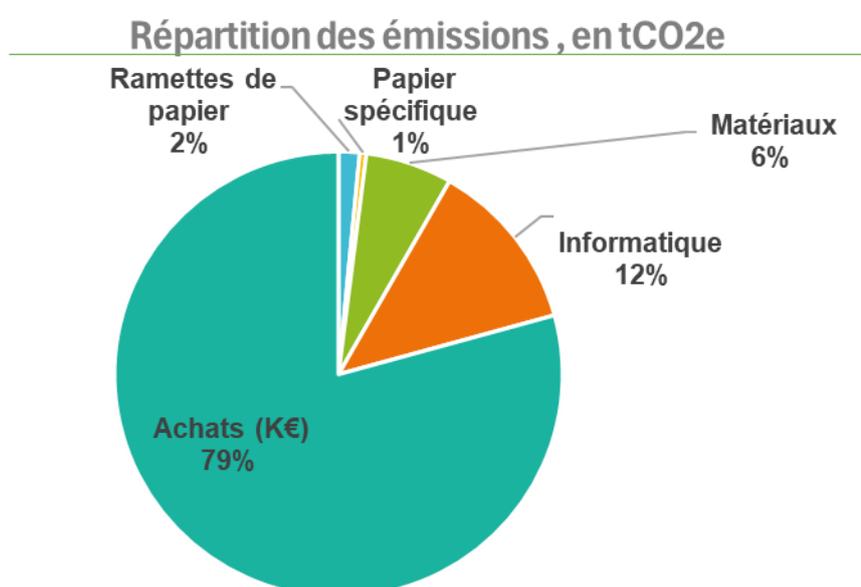
- Effectuer un suivi des consommations régulier et multi-flux
 - Élargir le périmètre des bâtiments pris en compte
- Optimiser le suivi, l'entretien et l'exploitation des installations techniques
- Communiquer
- Identifier le potentiel d'économie (énergie et coût) et de développement des énergies renouvelables **_ en cours**
- Élaborer une stratégie patrimoniale incluant un programme de rénovation
- Acter la volonté politique de mettre en place une stratégie patrimoniale ou un plan de rénovation
- Mettre en œuvre une stratégie de rationalisation de son patrimoine
- Être ambitieux et opérationnel dans la stratégie de rénovation
- Élaborer la stratégie dans une approche transversale climat-air-énergie
- Étudier des moyens de financement innovants pour la mise en œuvre du plan pluriannuel de travaux
- Suivre et adapter le plan pluriannuel de travaux
- Être exemplaire sur les bâtiments publics neufs et rénovés

7 Les achats et l'informatique, 1 101 tCO₂e



Ce qui est mesuré : émissions de GES estimés liées aux achats (voirie, dépenses transmises par le service achat et papier) et aux équipements informatiques

Figure 17 : Répartition des émissions de GES, en % et tCO₂e



7.1 Qualification des données collectées des achats

Les achats estimés à partir de données physiques connus sont les achats de matériaux et les achats de papier. Les autres achats sont estimés à partir d'un ratio monétaire.

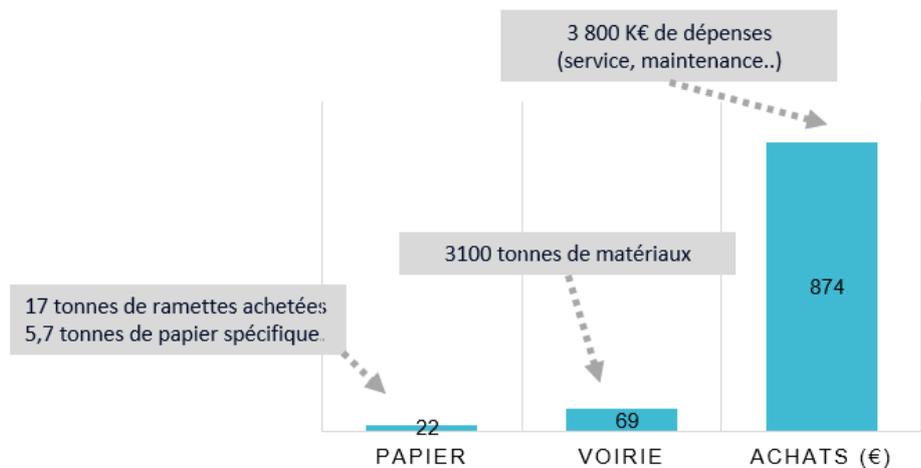
- Achats de matériaux
- Achats de papier : le poids des papiers est estimé en fonction de leur dimension
- Achats transmis par le service achats, ont été exclus pour éviter les doubles comptes :
 - o Les achats d'énergie
 - Gaz : 33 857.59 € TTC
 - Électricité : 31 094.92 € TTC
 - Autres combustibles 155 063.91 € TTC
 - Carburants 2 413.69 € TTC
 - o Les achats de matériels informatiques
 - o Les achats de matériaux de construction et de voirie
 - o Les achats liés à la collecte des déchets

- Les achats alimentaires
- Les achats liés à la compétence transport

7.2 Analyse du poste des achats

Les dépenses représentent 874 tCO2e des achats. Toutefois, ces émissions sont estimées à partir des euros dépensés et disposent de marge d'incertitude forte.

Figure 18 : Répartition des émissions de GES par typologie d'achat, en % et tCO2e



Les sources d'émissions du papier sont issues de l'achat de papier en ramette, soit 6552 ramettes A4 et 372 ramettes A3 (toutes recyclées) mais aussi pour la communication avec plus de 153 000 exemplaires produits.

Au total, ces achats de papiers représentent plus de 23, 22 tCO2e.

	Papier	Emissions de GES, en TCO2e
Achats de papier	Tonnes	Papier
Ramettes de papier	17,51	16,71
Papier spécifique	5,71	5,25
	23,22	21,96

Les sources d'émissions de la voirie sont liées majoritairement à l'utilisation de grave d'émulsions en grande quantité pour l'entretien de la voirie intercommunale :

	Matériaux	Émissions de GES, en TCO2e
Achats de voirie	Tonnes	
Grave émulsion	1 573,72	47,53
Béton (C25/30CEM II) en m3	4,75	0,42
Grave non traitée	19,75	0,29
Grave non traitée	225,95	3,28
Grave non traitée	1,80	0,03
Terre végétale	20,80	NC

Émulsion	232,40	12,39
Gravillon 4/6	480,55	1,92
Gravillon 6/10	531,23	2,12
Gravillon 2/4	5,30	0,02
Enrobé à froid	29,95	1,08
	3126,20	69,07

Les dépenses effectuées et gérées par le service achat, en fonction des libellées des achats, ils ont été regroupés sous un facteur d'émissions type tel que :

	kgCO2e/keuro
Services (imprimerie, publicité, architecture et ingénierie, maintenance multi-technique des bâtiment, France continentale, Base Carbone	170
Maintenance multi technique, France continentale, Base Carbone	215
Assurance, services bancaires, conseil et honoraires, France continentale, Base Carbone	110
Activités créatives, artistiques, culturelles, bibliothèques, et organisation de jeux de hasard et d, France continentale, Base Carbone	210
Meubles et autres biens manufacturés, France continentale, Base Carbone	600
Hébergement et restauration, France continentale, Base Carbone	320
Produits chimiques, France continentale, Base Carbone	1 600,00
Métaux (aluminium, cuivre, acier, etc.), France continentale, Base Carbone	1700
Produits métalliques, sauf machines et équipements, France continentale, Base Carbone	600
Construction, France continentale, Base Carbone	360
Édition (livres, journaux, revues, etc.), France continentale, Base Carbone	280

Les émissions de services et d'imprimerie ainsi que les maintenances techniques sont les premiers postes de dépenses mais aussi les plus émissifs.

Typologie d'achat	K euros dépensés	Emissions de GES en tCO2e
Services (imprimerie, publicité, architecture et ingénierie, maintenance...)	1 318	224
Maintenance multi technique,	934	201
Assurance, services bancaires, conseil et honoraires,	584	64
Activités créatives, artistiques, culturelles, bibliothèques ;	143	30
Meubles et autres biens manufacturés,	141	84
Hébergement et restauration,	128	41
Produits chimiques,	99	158
Produits métalliques, sauf machines et équipements,	55	33
Construction,	54	20
Édition (livres, journaux, revues, etc.),	38	11
Textile et habillement,	12	7
Total	3 583	874

7.3 Qualification des données collectées de l'informatique

Le service informatique dispose du suivi des équipements, ils sont regroupés par :

- Box

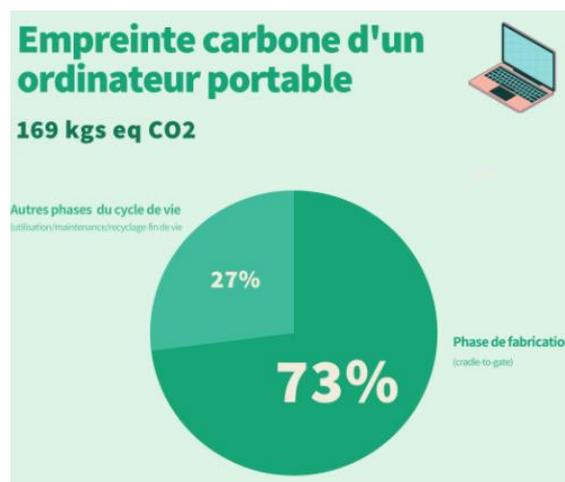
- Imprimantes
- Moniteurs
- Ordinateurs
- Points Accès Wifi
- Serveur NAS
- Smartphone
- Switch

Il est estimé que le matériel est amorti sur 5 ans, c'est-à-dire que les émissions sont réparties sur 5 années d'usage.

7.4 Analyse du poste

Plus de 3035 équipements sont recensés sur l'ensembles des sites de l'agglomération qui équiper les sites administratifs ainsi que les écoles.

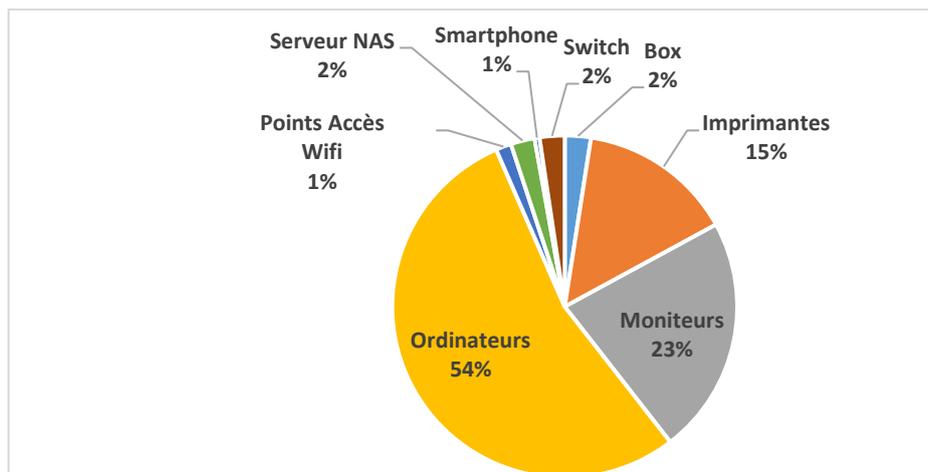
Les équipements informatiques ont plusieurs sources d'émission, liées à leur fabrication, à leur usage et à leur recyclage. Les consommations des ordinateurs sont incluses dans les consommations électriques des bâtiments.



	Type	Nombre	FE utilisé dans le bilan carbone	Emissions de GES , en TCO ₂ e	
Box	Box	134	Base carbone : 82,9 kgCO ₂ e /unité	2,22	2,22
Imprimantes	Copieur couleur	79	Photocopieurs, Monde, Base Carbone	46,37	13,26
	Copieur N/B	11	Photocopieurs, Monde, Base Carbone	6,46	
	Imprimante Ticket	10	Photocopieurs, Monde, Base Carbone	5,87	
	Jet d'encre Couleur	1	Imprimante jet d'encre, France continentale, Base Carbone	0,02	
	LASER Couleur	1	Imprimante laser, France continentale, Base Carbone	0,04	
	Laser N/B	7	Imprimante laser, France continentale, Base Carbone	0,28	
	Thermique	1	Imprimante jet d'encre, France continentale, Base Carbone	0,02	
	Tout en un Jet d'encre	4	Imprimante jet d'encre, France continentale, Base Carbone	0,07	
	Tout en un laser couleur	9	Imprimante laser, France continentale, Base Carbone	0,35	
	Tout en un laser N/B	3	Imprimante laser, France continentale, Base Carbone	0,12	

	Traceur	1	Imprimante laser, France continentale, Base Carbone	0,04	
Moniteurs	Enceinte/Caméra	4	Base carbone : 8,98 kgCO2e /unité	0,01	20,44
	Moniteur	211	Ordinateur fixe - haute performance, France continentale, Base Carbone	12,46	
	TV	2	Base carbone : 500 kgCO2e /unité	0,20	
	TV LED Ultra HD 4K	1	Base carbone : 500 kgCO2e /unité	0,10	
	VideoProjecteur	65	Vidéo-projecteur, France continentale, Base Carbone	1,89	
	VideoProjecteur Interactif	199	Vidéo-projecteur, France continentale, Base Carbone	5,78	
	NC	216	NC	-	
Ordinateurs	Ordinateur fixe	214	Ordinateur fixe - haute performance, France continentale, Base Carbone	12,63	49,06
	Ordinateur portable	897	Ordinateur portable, France continentale, Base Carbone	28,03	
	Tablette	483	Base carbone : 82,8 kgCO2e /unité	8,00	
	Tactylo	24	Base carbone : 82,8 kgCO2e /unité	0,40	
	NC	67	NC	-	
Points Accès Wifi	Antenne Wifi	1	NC	-	1,32
	Borne Wifi	114	Etude constructeur (Arubas) :58 kgCO2e /unité	1,32	
Serveur NAS	Serveur NAS	17	Serveurs informatiques, Monde, Base Carbone	2,04	2,04
Smartphone	Smartphone	127	Base carbone : 16,5 kgCO2e /unité	0,42	0,42
Switch	Switch	132	Base carbone :80,7 kgCO2e /unité	2,13	2,13
Total		3035,00		137,26	Total

Figure 19 : Répartition des émissions de GES par type de matériel, en tCO2e



7.5 Actions engagées et Préconisations pour les achats et l'informatique

- ✓ Déploiement du guide interne de la commande publique, formation des acheteurs.
- Création d'un guide interne de la commande publique responsable incluant le développement durable
- Voter une délibération sur la mise en œuvre de clauses environnementales (et sociales) dans les marchés publics **en cours**
 - Décider de prendre en compte les aspects énergie et environnement, notamment l'impact énergétique et GES de la fabrication et du transport des marchandises, et les coûts globaux lors des achats, incluant la consommation d'énergie à l'utilisation (délibération, note de services)
 - Mettre à disposition des agents et élus des directives générales avec critères pour les marchés publics
- Effectuer les achats d'articles en papier (papier à imprimer, papier hygiénique), de détergents et d'appareils de bureau selon des critères écologiques (exemple : écolabel et notamment écolabel européen)
- Contribuer à un réseau local achats responsables
 - Entrer dans un réseau local d'achats responsables et y participer activement
 - Favoriser les plateformes locales de distribution
- Adopter une délibération définissant un plan pour les achats responsables, recenser les pratiques, effectuer un état des lieux de la production locale : **projetée**
 - Connaître et formaliser dans un document (listing) l'étendue de l'offre locale pour répondre aux besoins de la collectivité (producteurs, fournisseurs...)
 - Identifier dans cette délibération, les pratiques d'achats et les améliorations à apporter
 - Détailler les directives pour les achats dans les domaines du matériel du bureau, entretien des bâtiments, véhicules et mobilité, matériaux de construction
- Voirie :
 - Former les agents pour limiter les impacts environnementaux des projets de voirie
 - Inscrire la baisse de l'impact environnemental des projets voirie comme un objectif du service
- Déploiement d'une stratégie numérique responsable
 - Les ordinateurs fixes obsolètes sont renouvelés par des PC portables. Cet équipement facilite le télétravail et la station d'accueil sur le poste de travail évite des tours consommatrices d'énergies et d'espace.
 - Les équipements mis aux rebus sont donnés à une structure de l'ESS
 - Les PC sont paramétrés pour des impressions en recto/verso et noir et blanc.
 - Les copieurs sont des outils multifonctions et permettent de scanner, envoyer par mail des documents...
 - Les imprimantes à jets d'encre individuelles sont supprimées.
 - Les toners sont triés et recyclés puis acheminés vers la filière adéquate.

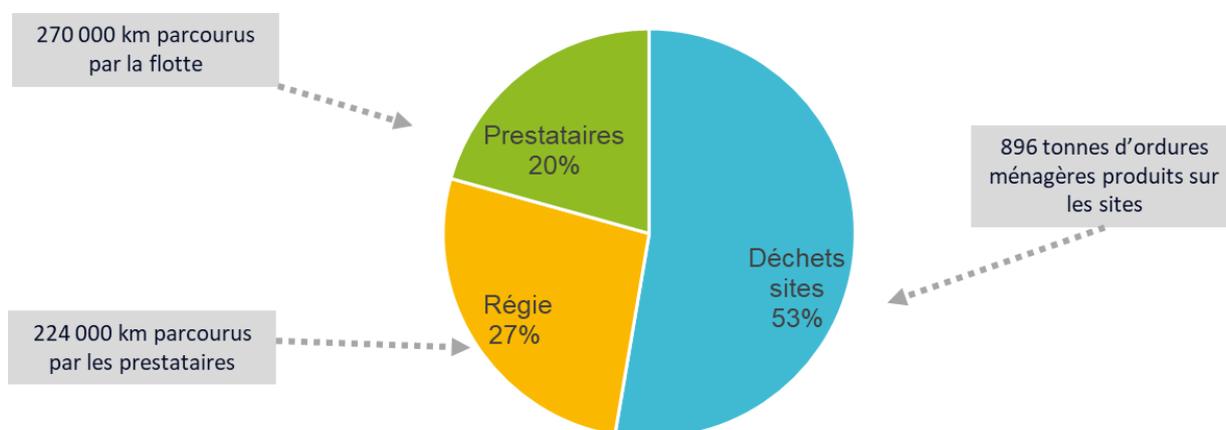
- Les achats des équipements informatiques sont rationalisés en fonction de l'usage. L'inventaire et le suivi des équipements, par agent, est assuré par le service informatique.

8 Les déchets : Compétence de collecte des déchets et déchets générés sur les sites, 636 tCO₂e



Ce qui est mesuré : émissions de GES liées aux consommations de carburant effectués par la compétence de collecte des déchets et les déchets produits (uniquement les OM) sur tous les sites de l'agglomération (et pas du territoire)

Figure 20 : Répartition des émissions de GES, en % de tCO₂e



8.1 Qualification des données collectées pour la collecte des déchets

Ce qui est mesuré : émissions de GES liées à la collecte des déchets sur le territoire en régie et avec les prestataires estimées par les consommations annuelles des bennes à ordures ménagères et par les distances parcourues pour la COVED, Suez et Carcano.

La collecte des déchets est organisée par une collecte en régie mais aussi par une collecte en délégation de service public.

- Pour la flotte en régie, les kilomètres parcourus et les consommations de carburants et les dépenses sont connues
- Pour les prestations de services, seuls les kilomètres globaux sont parcourus et il manque : Il me manque les km du prestataire qui assure la collecte du verre sur quelques communes, la collecte des bornes textiles,
- Le Lavage cuves (6 jours/an) : 300 km, n'est pas retenu par manque de données précises
- La collecte des bornes textiles n'a pas été prise en compte. Cette dernière étant géré par deux structures autonomes.

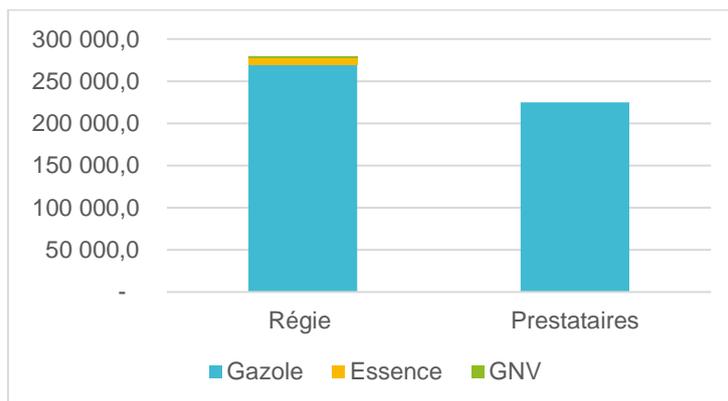
8.2 Analyse du poste de la collecte des déchets

Les consommations énergétiques de la flotte de véhicules sont très proches entre la régie et les prestataires. Les véhicules en régie ont une consommation moyenne de 47 litres au 100, ce qui est un peu moins que la moyenne généralement à 52 litres.

Figure 21 : Tableau des carburants consommés, distances parcourues et émissions de GES de la collecte des déchets

	Carburants (litres , kg pour GNV)			Kilomètres parcourus par an			Emissions de GES , en TCO2e		
	Gazole	Essence	GNV	Gazole	Essence	GNV	Gazole	Essence	GNV
Régie	130 245,3	586,2	3 112,7	270 016,0	7 172,0	2 183,0	157,9	1,6	10,2
Prestataires	NC	NC	NC	224 847,0	NC	NC	131,5		
TOTAL	133 944,18			504 218,00			301,13		

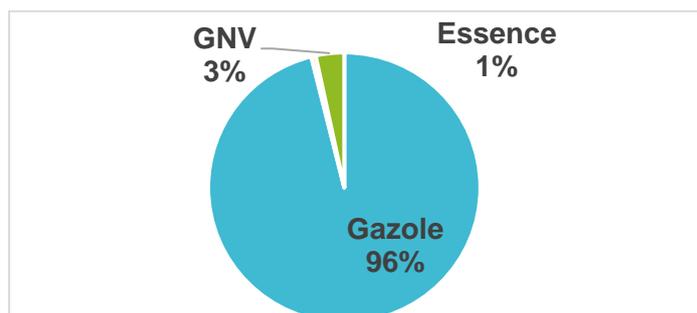
Figure 22 : Répartition des émissions de GES des BOM, en tCO2e



Les émissions de gaz à effet de serre sont très proches entre les distances parcourues par les prestataires et la régie. En Régie, une benne à ordures ménagères roule au GNV* ce qui permet de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Les émissions de gazole représentent 96% des émissions.

*GNV : gaz produit à partir de déchets ménagers dans les infrastructures de valorisation des déchets TRIFYL

Figure 23 : Répartition des émissions de GES des BOM par type de carburant, en tCO2e



8.3 Qualification des données collectées des déchets produits sur les sites de l'agglomération

- La quantité de déchet collectés est estimée pour les OM à partir du nombre de conteneurs de déchets résiduels collectés :
 - o CENTRE RESSOURCES TECOU
 - o CENTRE RESSOURCES RABASTENS
 - o GRANILIA GAILLAC et GRAULHET
 - o GYMNASSE LISLE/TARN
 - o ARCHEOSITE MONTANS
 - o ECOLES
 - o CRECHES
 - o MEDIATHEQUES
- Les déchets de tri ne font pas l'objet d'un suivi

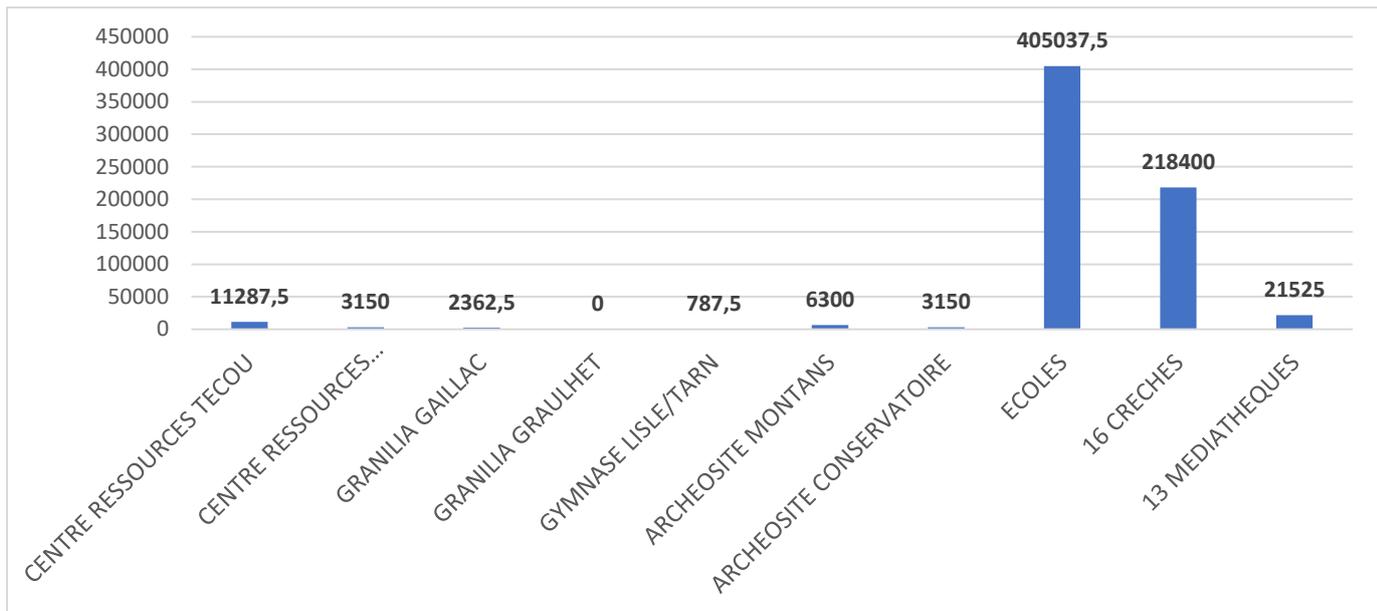
8.4 Analyse du poste

Tous les sites de l'agglomération produisent des déchets, des déchets résiduels mais aussi du tri.

Déchets produits	Tonnes d'OM	Émissions de GES , en TCO2e
	Tonnes	OM
Sites de l'agglomération	896,00	335,10

En 2022, ce sont environ 672 000 tonnes d'ordures ménagères qui sont produites et sont ensuite traités par l'usine de TRYFIL. Ce sont essentiellement les écoles et les crèches qui génèrent des ordures ménagères :

Figure 24 : Graphiques des quantités d'OM générés par catégories de bâtiments



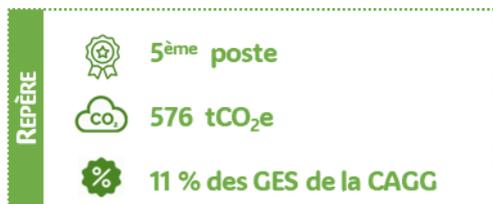
Les écoles notamment en lien avec la production de déchets dans les cantines sont les plus productrices de déchets : environ 540 tonnes par an. Ensuite on retrouve les crèches. Il est à noter que le ratio moyen par établissement est très élevé pour les crèches qui jettent les couches usagées des enfants et ne les recyclent pas.

8.5 Actions engagées et Préconisations pour la gestion des déchets

- Travailler en lien fort avec le PLDMA et Trifyl
- Renouveler la flotte : achat d'un second camion benne au GNV en 2024
- Engager une démarche de prévention ambitieuse
- Travailler en étroite collaboration avec ses partenaires et participer à la construction des objectifs de la stratégie et du programme d'actions en cas de transfert de compétences (partiel ou total)
- Favoriser le réemploi et la réutilisation
- Optimiser le service de collecte : étudier la fréquence, les itinéraires de collecte et la motorisation des véhicules dédiés à la collecte des déchets (compétence collecte)
- Insérer des clauses de réduction annuelle des quantités incinérées et enfouies dans les contrats de Délégation de Service Public (DSP) : **réalisé en partie**
- Mettre en place le suivi de consommation pour les prestataires en charge de la collecte
- Mettre en place un suivi par type de déchet par bâtiment, ou des campagnes de mesure
- Mettre en place le suivi de consommation de carburant pour les prestataires en charge de la collecte
- Engager des actions allant au-delà des obligations réglementaires et mobiliser les acteurs pour réduire, réutiliser, réparer, recycler, valoriser les ressources/les déchets

- Mettre en place la tarification incitative
- Définir la limite du service public et articuler public/offre privée : **en cours**
- Mettre en place une tarification incitative à la prévention et au recyclage : **redevance spéciale pour les professionnels**

9 La compétence transport à la demande, urbain et scolaire, 576 tCO₂e



Ce qui est mesuré : émissions de GES liées aux consommations de carburant effectués par la compétence de transport urbain - 8 véhicules, du transport à la demande – 2 véhicules et du transport scolaire – 56 véhicules.

9.1 Qualification des données collectées

- Le suivi des kilomètres parcourus n'est pas réalisé pour les réseaux urbains à l'échelle de chaque bus mais sur l'ensemble du réseau urbain
- Le suivi des recharges électriques du véhicule hybride n'est pas effectué
- Il manque les consommations d'un bus de 21 place dans le transport urbain desservant Lisle sur Tarn
- Pour le TAD, les consommations de carburants par véhicules ne sont pas connues
- Pour le transport scolaire seuls les distances parcourues pour l'ensemble des deux véhicules sont connues

9.2 Analyse de la compétence transport

Les émissions liées à la compétence du transport de l'agglomération sont liées aux consommations de carburant de la flotte destinée à l'organisation de la compétence à travers ;

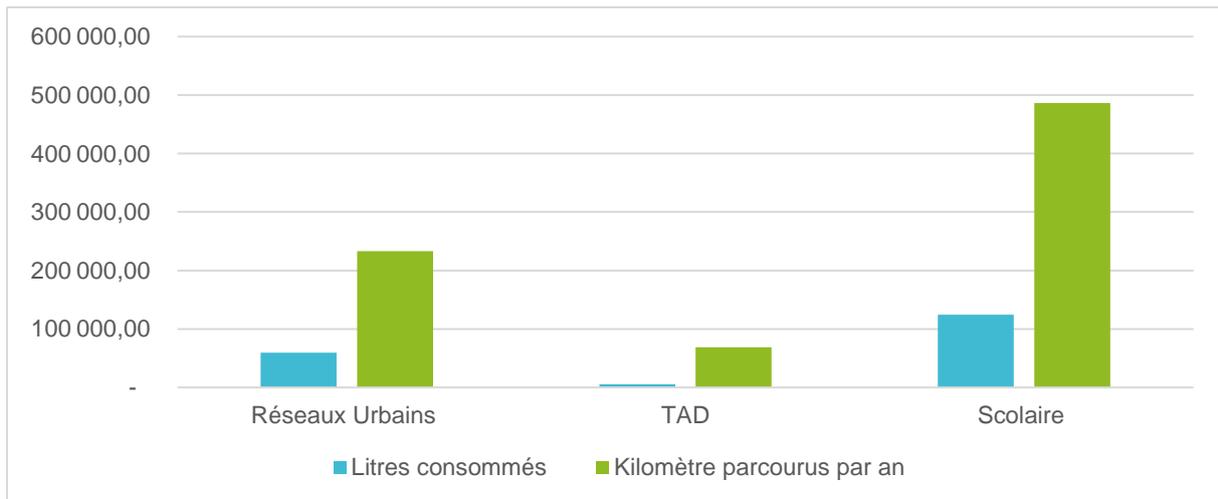
- Le transport urbain - 8 véhicules
- Le transport à la demande – 2 véhicules
- Le transport scolaire – 56 véhicules

Le réseau de transport scolaire est celui qui parcourt le plus de kilomètres mais celui qui émet aussi le plus d'émission de gaz à effet de serre.

Figure 25 : Répartition des consommations énergétiques et climatiques

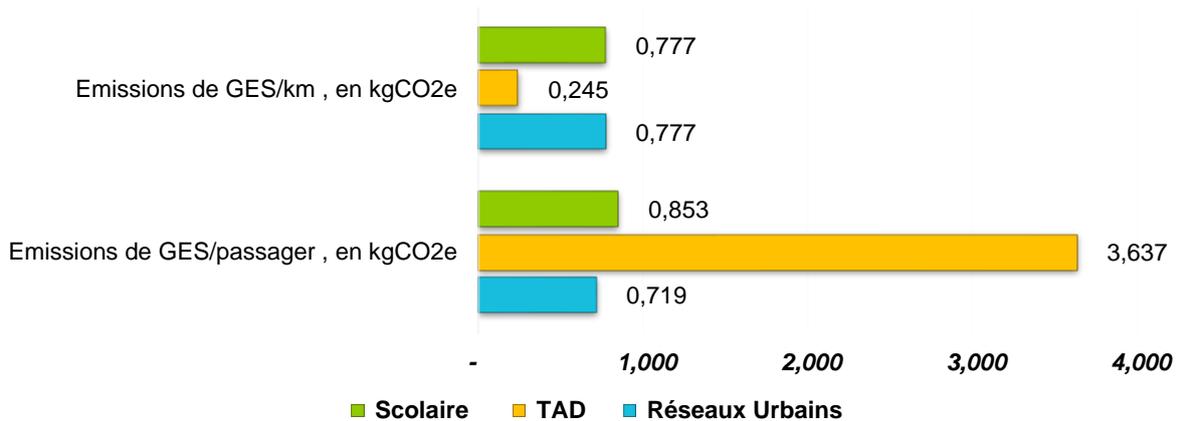
	Litres consommés	Kilomètre parcourus par an	Emissions de GES , en TCO ₂ e
	Gazole	Gazole	Gazole
Réseaux Urbains	59 598,00	233 137,77	181,10
TAD	5 550,00	68 696,00	16,86
Scolaire	124 392,91	486 605,00	377,99
TOTAL	189 540,91	788 438,77	378,76

Figure 26 : Graphique des consommations et kilomètres parcourus selon les 3 types de transport



Sur la base des informations transmises et des données disponibles dans le rapport d'activité, il est possible de calculer des indicateurs de performance avec des ratios en fonction des kilomètres parcourus mais aussi du nombre de passagers transportés : Il est à noter que le transport à la demande, de par sa fonction sociale notamment, à une émission par passager plus important (3.63) que les autres services de mobilité offerts par l'agglomération.

Figure 27 : Graphique des ratios d'émissions moyenne par km et par passagers pour le TAD et les réseaux urbains



9.3 Actions engagées et préconisations la compétence transport

- S'organiser pour mener une politique d'information et de sensibilisation sur la mobilité durable
 - Formaliser une politique d'information et de sensibilisation des habitants, intégrant notamment des liens avec la qualité de l'air
 - Disposer d'un budget et de moyens humains dédiés à l'information sur la mobilité durable
 - Travailler à minima avec les autres collectivités et les Autorités Organisatrices des Mobilités afin de développer l'intermodalité (promotion des autres modes de transports disponibles au départ ou à destination, etc.)
- Promouvoir l'intermodalité et les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle sous des formes et vers des cibles variées
- Promouvoir et soutenir les modes alternatifs à la voiture individuelle et l'intermodalité

- Promouvoir et soutenir le télétravail, les vidéo-conférences, l'aménagement des horaires de travail pour limiter les déplacements et faciliter l'usage des transports en commun, ou modes actifs
- Promouvoir et soutenir les Plans de mobilité dans les entreprises (PDME - Plans de mobilité employeur) et les plans de mobilité employeur communs pour les entreprises situées sur un même site.
- Promouvoir et soutenir l'usage des véhicules électriques, au biogaz ou à hydrogène de manière raisonnée et complémentaire aux modes alternatifs
- Promouvoir l'intermodalité et les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle sous des formes et vers des cibles variées
- Créer un lieu/service dédié à l'information sur l'éco-mobilité
- Travailler avec les acteurs de la mobilité à l'échelle du bassin de vie
- Vérifier la progression des parts modales des modes de transports alternatifs à la voiture, atteindre des valeurs exemplaires et les communiquer
- Améliorer la connaissance et le suivi de la flotte
 - Identifier le nombre de trajets parcourus à vide
 - Analyser les besoins et l'offre multimodale existante
 - Suivi des distances parcourues pour chacun des véhicules de la flotte

10 Les déplacements des agents et des élus, 273 tCO₂e



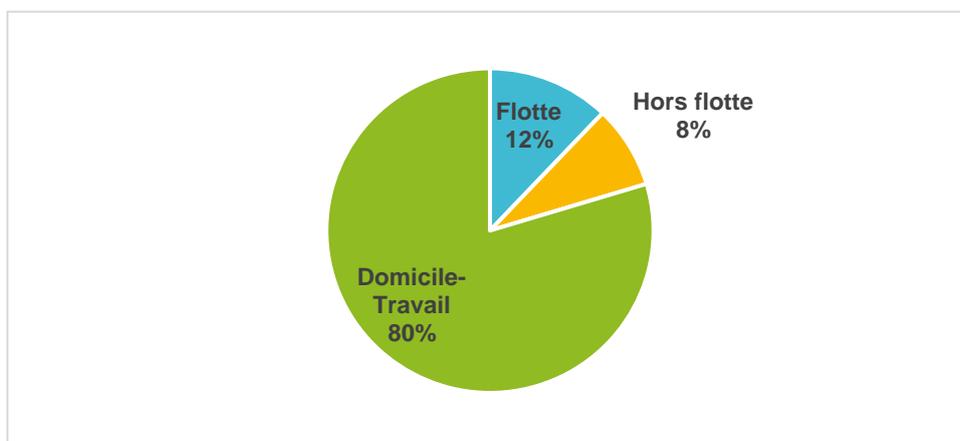
Ce qui est mesuré : émissions de GES liées aux consommations de carburant effectués les déplacements des agents et élus effectués avec les véhicules hors flotte et avec la flotte, les déplacements domicile-travail, les déplacements des agents en transport collectif ne sont pas suivis

10.1 Qualification des données collectées

- **Les déplacements effectués avec les véhicules individuels** : Les kilomètres parcourus des agents avec leur véhicules individuel ont été estimés par les services à partir des remboursements et de la puissance du véhicule.
- **Les déplacements domicile-travail** : Les distances parcourues par les agents sont estimées à partir des informations suivantes :
 - o Le nombre moyen de journée de télétravail effectué par service
 - o Les distances estimées entre le lieu de travail et le lieu de résidence
 - o Un nombre de jours moyens de 210 jours travaillés par an
 - o Aucune enquête sur les modes de déplacement a été réalisées aussi, il est estimé que 80% des déplacement sont réalisés en voiture et 20% en vélo/pieds.
 - o Les temps partiels ne sont pas pris en compte
 - o Il est estimé que les agents réalisent 1 aller-retour par jour

Les émissions de gaz à effet de serre des déplacements sont générées à 80% par les déplacements domicile-travail des agents. 0

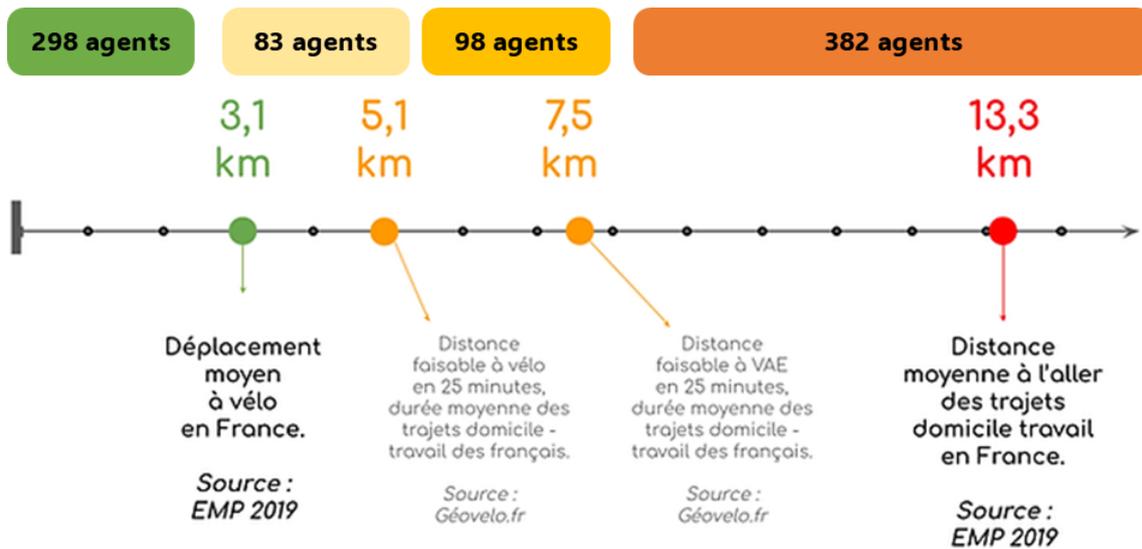
Figure 28 : Répartition des émissions par type de déplacement, en tCO₂e



10.2 Analyse des déplacements domicile-travail des agents

Les 864 agents de la collectivité se déplacent sur 150 sites différents repartis sur 33 communes et 103 font du télétravail. **Un agent parcourt en moyenne 18 km par jour pour se rendre sur son lieu de travail (aller-retour, soit plus de 1400 kilomètres par an)**

Figure 29 : Répartition des agents en fonction de la distance domicile travail des agents de la collectivité



Près de 380 agents parcourent moins de 5.1 km par trajet qui pourrait être parcouru en mode doux aussi il serait intéressant d'inciter les agents à cette pratique. Pour les déplacements plus longs, une réflexion sur le covoiturage pourrait être menée.

Les enquêtes mettent en avant que les déplacements en vélo mais aussi en mode doux concernent les déplacements de moins de 3.1 km et jusqu'à 7.5 km avec un vélo électrique, cela pourrait donc concerner 480 agents.

Les directions du scolaire et de la petite enfance regroupent les plus d'agents mais sont aussi les directions avec le plus de sites différents ainsi une approche d'accompagnement de la mobilité par site devra être déployée. D'autant que ces métiers ne peuvent pas réaliser du télétravail.

Figure 30 : Tableau des distances parcourues par service, des agents en télétravail et des émissions de GES

Service	Nb d'agents	Nb d'agents réalisant du télétravail	Km moyens par personne par aller	Km parcourus par an	Km parcourus par an en voiture	Km parcourus par an en mode doux	Emission de GES en tCO2e
ACHAT	3,00	2,00	6,80	1 100,91	880,73	73,39	0,19
AFFAIRES JURIDIQUES	4,00	2,00	17,68	9 510,38	7 608,31	475,52	1,64
AMENAGEMENT	1,00	1,00	78,33	2 585,04	2 068,04	517,01	0,45
CLIMAT	1,00	1,00	14,53	777,40	621,92	155,48	0,13
CONTROLE DE GESTION	1,00	1,00	14,31	186,02	148,82	37,20	0,03
CULTURE	17,00	1,00	12,54	2 771,73	2 217,38	32,61	0,48
DECHETS	42,00	7,00	9,46	80 418,61	64 334,89	382,95	13,87
DGS/MOYENS GENERAUX	26,00	2,00	12,71	36 678,98	29 343,19	282,15	6,33
DPO	1,00	1,00	5,77	352,01	281,61	70,40	0,06
ECONOMIE	5,00	1,00	15,42	616,63	493,30	24,67	0,11
ENERGIE FLUIDES	2,00	1,00	21,55	495,75	396,60	49,57	0,09
FINANCES	11,00	6,00	15,41	30 516,49	24 413,19	554,85	5,26
HABITAT	6,00	5,00	12,45	16 327,82	13 062,26	544,26	2,82
LECTURE PUBLIQUE	49,00	12,00	10,50	22 631,18	18 104,94	92,37	3,90
MISSION RELATION AUX COM	12,00	4,00	13,71	21 882,01	17 505,60	364,70	3,77
NUMERIQUE	14,00	11,00	11,17	45 597,96	36 478,37	651,40	7,86
PETITE ENFANCE	112,00	10,00	11,81	465 772,23	372 617,79	831,74	80,34
POLITIQUE DE LA VILLE	5,00	1,00	10,64	2 128,79	1 703,03	85,15	0,37
RESTAURATION COLLECTIVE	32,00	1,00	4,75	6 075,46	4 860,37	37,97	1,05
RH	16,00	10,00	14,31	64 790,54	51 832,43	809,88	11,18
Scolaire	458,00	6,00	6,67	303 734,83	242 987,87	132,64	52,39
SIG	6,00	3,00	14,45	8 713,52	6 970,81	290,45	1,50
SPS	3,00	3,00	21,74	7 828,11	6 262,49	521,87	1,35
URBANISME	21,00	10,00	15,70	124 466,86	99 573,49	1 185,40	21,47
VOIRIE	16,00	1,00	11,46	5 132,61	4 106,09	64,16	0,89

Nb de jours de travail /an	Nb d'agents	Nb d'agents réalisant du TLT	Km moyen aller-retour	Km moyen aller-retour par an	Km parcourus en voiture	Km parcourus en mode doux	Emission de GES en tCO2e
210,00	864,00	103,00	18,10	1 459,60	1 008 873,50	8 267,78	217,51

Il est à noter que **289 agents travaillent et résident** sur la même commune. Le plus grand nombre de déplacement concernent les communes de Graulhet et de Gaillac. Chaque jour 81 personnes effectuent un trajet domicile travail sur la commune de Graulhet et 63 sur Gaillac :

Communes	Nombre d'agents
GRAULHET	81
GAILLAC	63
RABASTENS	34
LISLE SUR TARN	19
COUFOULEUX	11
TECOU	7
MONTANS	6
BRIATEXTE	6
CASTELNAU DE MONTMIRAL	6

Figure 31 : cartographie des flux domicile travail des agents de la CAGG travaillant à Gaillac

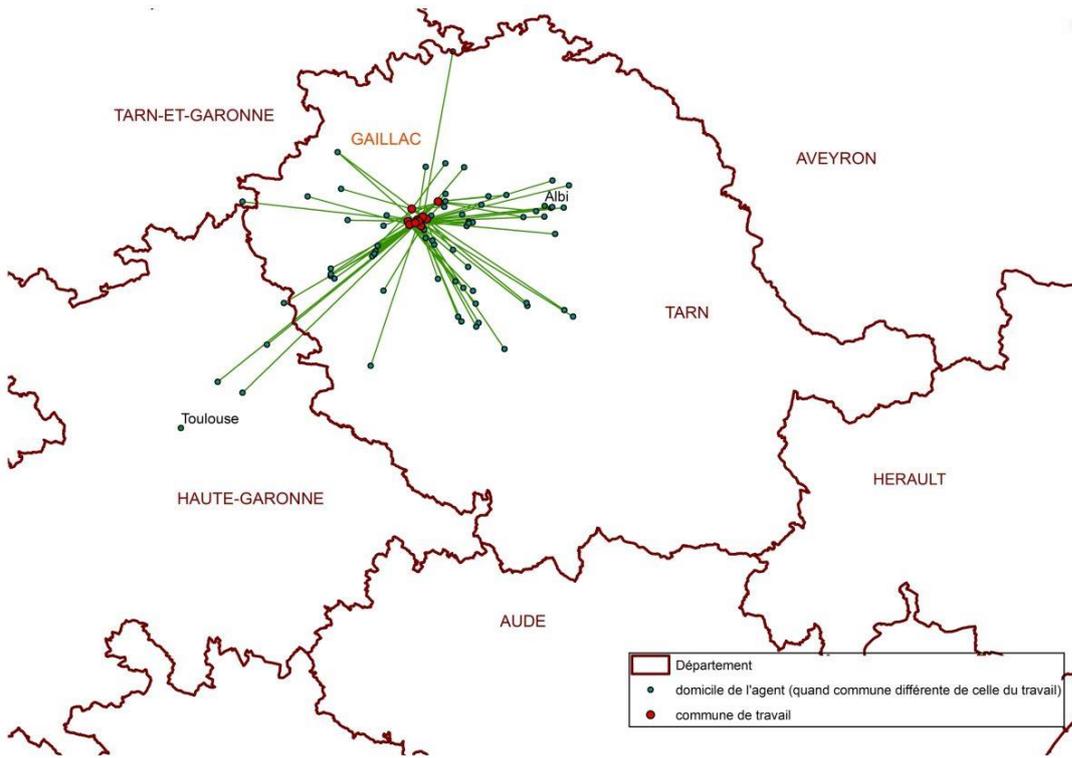


Figure 32 : cartographie des flux domicile travail des agents de la CAGG travaillant à Graulhet

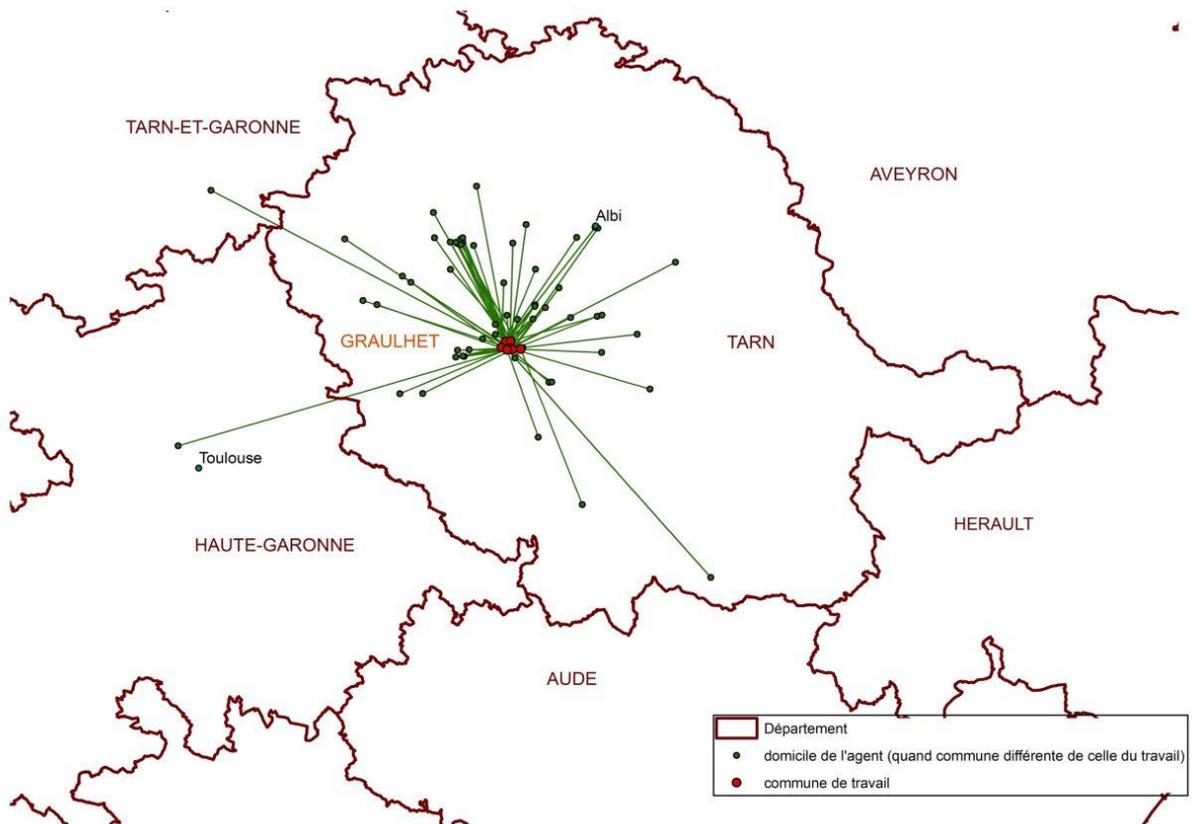


Figure 33 : cartographie des flux domicile travail des agents de la CAGG travaillant à Rabastens

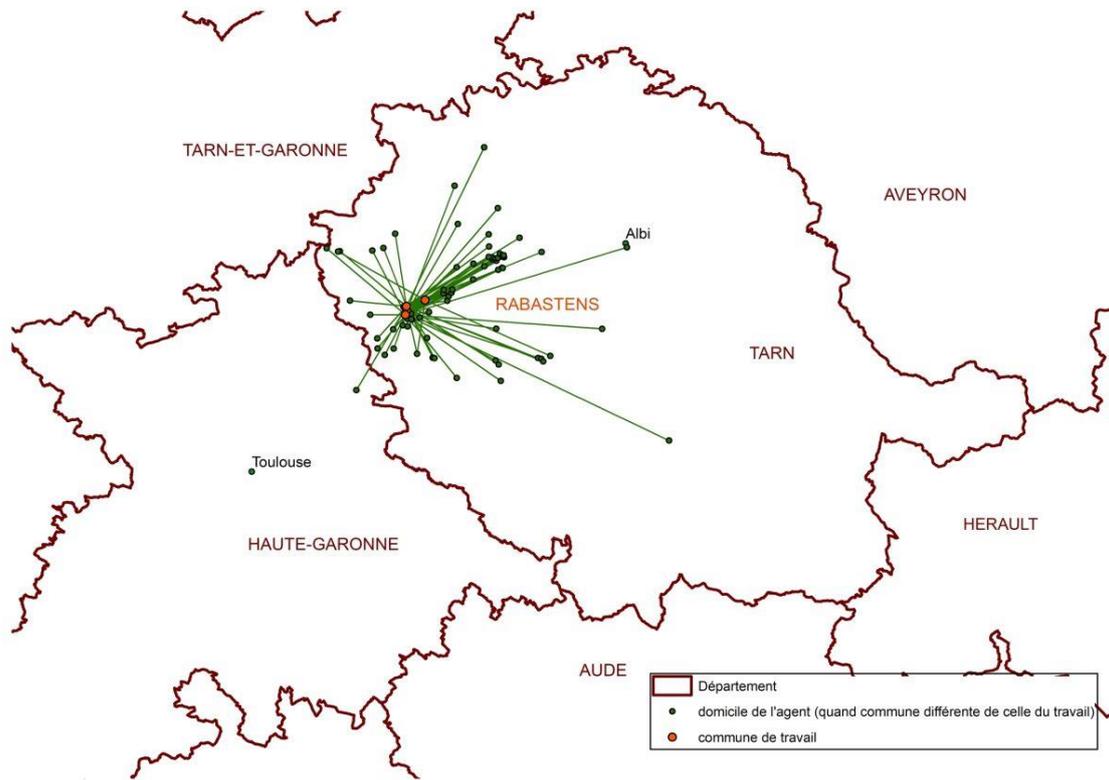
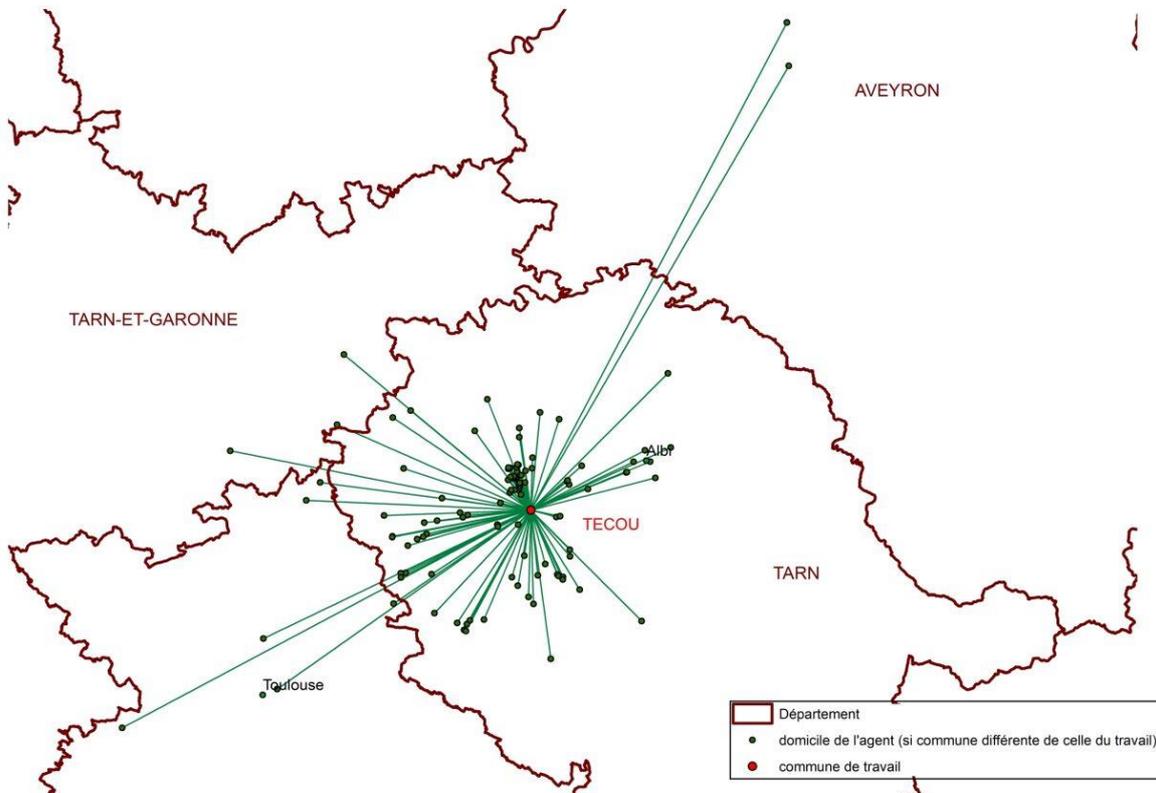


Figure 34 : cartographie des flux domicile travail des agents de la CAGG travaillant à Tecou



10.3 Qualification des données collectées de la flotte de véhicule

- Un fichier de suivi des consommations et des kilomètres parcourus est mis en place par le service de gestion de la flotte de véhicule
- La direction déchets-voirie-espaces naturel achète en direct du carburant pour les outils nécessaires à la gestion des espaces verts...
- Les recharges électriques du véhicule électrique ne sont pas connues
- La date d'immatriculation des véhicules n'a pas été transmise aussi leur immobilisation (émissions liées à la construction des véhicules) n'a pas été prise en compte
- Pas de suivi des consommations énergétiques pour les petits outils mais les dépenses de carburant réalisées sont bien suivies

10.4 Analyse du poste véhicules (hors BOM)

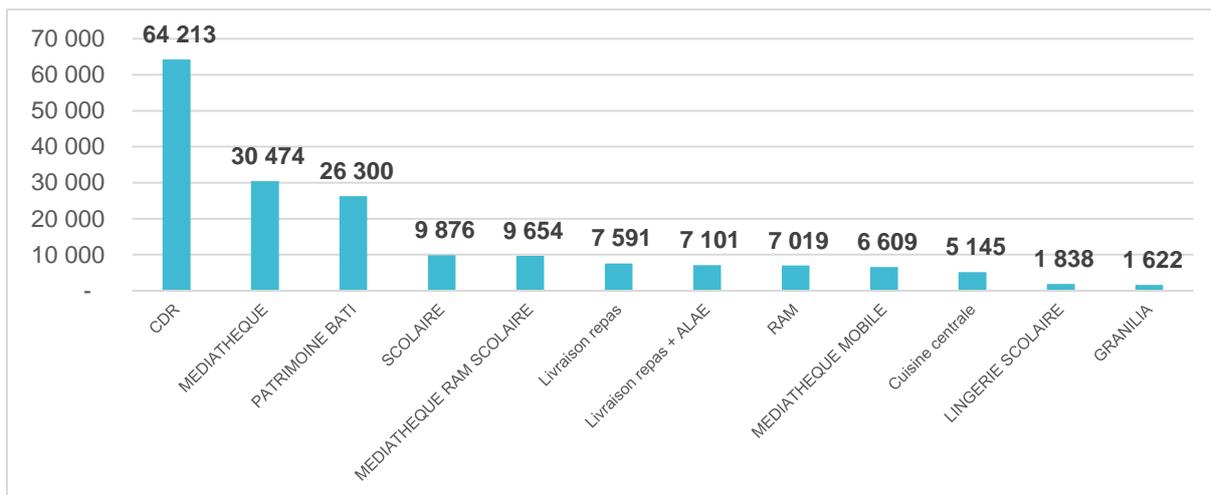
La collectivité possède un parc de 29 véhicules sur différents sites de la collectivité :

- CAHUZAC SUR VERE
- CASTELNAU DE MONTMIRAIL
- CESTAYROLS
- COUFFOULEUX
- GAILLAC
- GRAULHET
- PARISOT
- RABASTENS
- TECOU

Parmi les véhicules, la collectivité possède **8 véhicules électriques**.

Kilomètre parcourus par an			Emissions de GES , en TCO2e		
Gazole	Electrique	Essence	Gazole	Electrique	Essence
54 571,00	52 115,00	70 756,00	11,57	5,39	15,81
177 442,00			32,77		

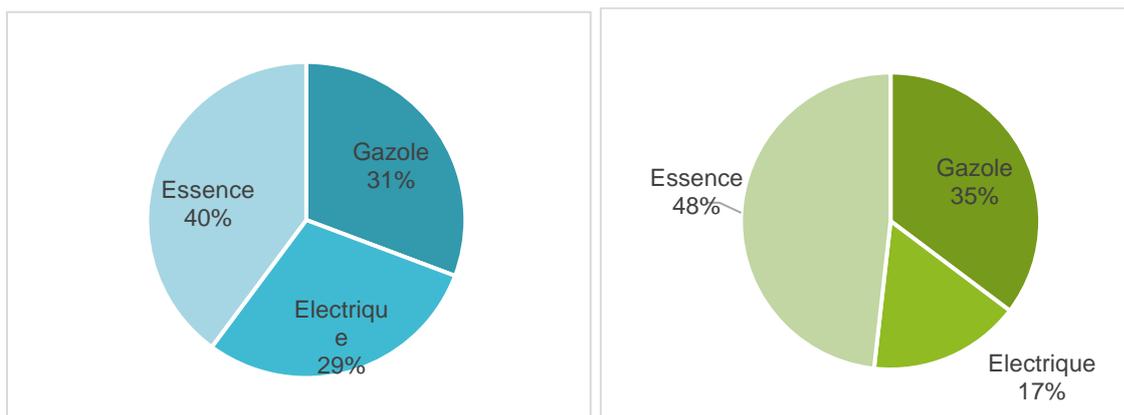
Figure 35 : Répartition des kilomètres parcourus par affectation de la flotte



Les véhicules du Centre de Ressources et de la médiathèque parcourent le plus de kilomètres avec 64 213 km et 30 474 km.

La flotte de véhicule a été développée sur l'électrique aussi même si 30% des kilomètres sont parcourus avec un véhicule électrique, elles ne représentent que 17% des émissions de gaz à effet de serre.

Figure 36 : Répartition des émissions des kilomètres parcourues et des émissions de GES



10.5 Analyse des déplacements des agents et des élus réalisés avec leurs véhicules personnels

En 2022, ce sont plus de 104 000 kilomètres qui ont été parcourus avec les véhicules des agents dans le cadre de leurs déplacements professionnels. Les services **éducation (+ de 6000km)** et **aménagement (près de 3000 km)** parcourent le plus grand nombre de kilomètres avec leur véhicules personnels.

Figure 37 : Tableau des distances parcourues avec les véhicules personnels en 2022 et émissions relatives

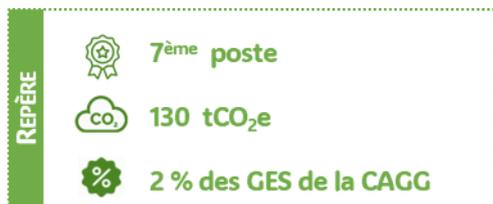
Service	Nombre total de kilomètres parcourus en 2022	kCO2e
Education	18 768,60	3 980,82
Aménagement	13 670,00	2 947,25
Education enfance	10 638,50	2 293,66
Lecture publique	10 384,50	2 238,90
Petite enfance	10 011,60	2 158,50
Urbanisme	4 263,30	919,17
Finances	4 109,70	886,05
Education jeunesse	3 835,30	826,89
Culture	3 577,80	771,37
Restauration entretien	2 372,30	511,47
DGS	2 344,00	505,37
Archéosite	2 202,52	474,86
Bureau des communes	1 868,00	402,74
Assistante de prévention	1 816,00	391,53
Voirie	1 704,20	367,43
Politique de la ville Gaillac	1 614,80	348,15
Collecte des déchets	1 181,00	254,62
DGA syndicat mixte	1 007,00	217,11
Attractivité / lecture publique	982,00	211,72
Culture - Attractivité	940,00	202,66
DRH	796,00	171,62
Action culturelle	784,00	169,03
Climat	756,00	162,99
Enfance éducation	642,20	138,46
Habitat	602,80	129,96
Numérique	512,80	110,56
Cabinet du président	420,00	90,55
Mobilité	392,00	84,52
Petite enfance et famille	332,50	71,69
Economie	316,00	68,13
Education - Politique de la ville	272,80	58,82
Elus	265,00	57,13
Culture lecture risque / médiathèque	244,40	52,69
Culture médiathèque	236,80	51,05
Tourisme	200,00	43,12
Lecture publique / médiathèque	150,90	32,53
Culture - Lecture publique	144,00	31,05
Accueil du centre de ressources	130,00	28,03
SIG	110,00	23,72
Santé et protection sociale	80,00	17,25
Crèche	78,00	16,82
Médiathèque	31,90	6,88
Développement économique	22,00	4,74
TOTAL	104 811,22	22 531,61

10.6 Actions engagées et Préconisations pour les déplacements

- Réaliser un diagnostic de ses besoins et de sa flotte de véhicules
 - Suivi des distances parcourues par véhicule
 - Evaluer ses besoins en matière de véhicules motorisés
 - Réaliser un bilan économique de son poste « déplacements »
 - Réaliser un diagnostic de la flotte de véhicules
- S'engager dans un Plan de Mobilité Employeur pour l'Agglomération Gaillac-Graulhet
- Engager une politique de mobilité durable au sein de la collectivité

- S'engager politiquement en faveur d'un Plan de Mobilité
- Encourager le personnel à l'éco-mobilité
- Suivre les distances parcouru par mode de transport pour les élus
- Prendre des directives concernant la priorité aux trajets en transports publics, à vélo, à pied pour les déplacements domicile-travail et/ou professionnels seulement
- Justifier les déplacements professionnels en avion et voiture (soumis à une autorisation préalable), et les déplacements des élus municipaux, dont les frais font l'objet d'une prise en charge par la collectivité
- Intégrer dans les directives d'achats des critères d'efficacité énergétique et des carburants faiblement émetteurs en CO2 et polluants atmosphériques
- Former à l'éco-conduite et renouveler sa flotte de véhicules
- Mettre en place des mesures incitatives
 - Réglementer les places de stationnement devant les bâtiments communaux
 - Faire la promotion du co-voiturage pour les employés et faciliter le stationnement pour les covoitureurs
 - Encourager le télétravail et les vidéo-conférences
 - Aménager les horaires pour faciliter l'usage des modes actifs ou TC

11 La compétence Assainissement et Hydraulique, 128 tCO₂e



Dans cette compétence, la CAGG gère la station d'épuration intercommunale de Gaillac, de Coufouleux et de Gaillac. Elle est en train de reprendre les installations d'assainissement des communes.

Ce qui est mesuré : émissions de GES liées aux consommations d'électricité et d'intrants chimique pour les stations d'épuration intercommunale de Gaillac, de Coufouleux et de Gaillac. Elle est en train de reprendre les installations d'assainissement des communes.

11.1 Qualification des données collectées

- Suivre les consommations énergétiques et les intrants des installations rétrocédées par les communes en 2022 (61 postes) ne sont pas connus
- Les émissions des produits chimiques pour le chlorure ferrique sont estimées à partir de l'étude de l'ASTEE, soit 309 kgCO₂/tonne et pour les polyères : 805 KCO₂E/tonne
- Les consommations d'intrants chimiques sont connues pour les 3 STEP de Gaillac, Graulhet et Coufouleux.

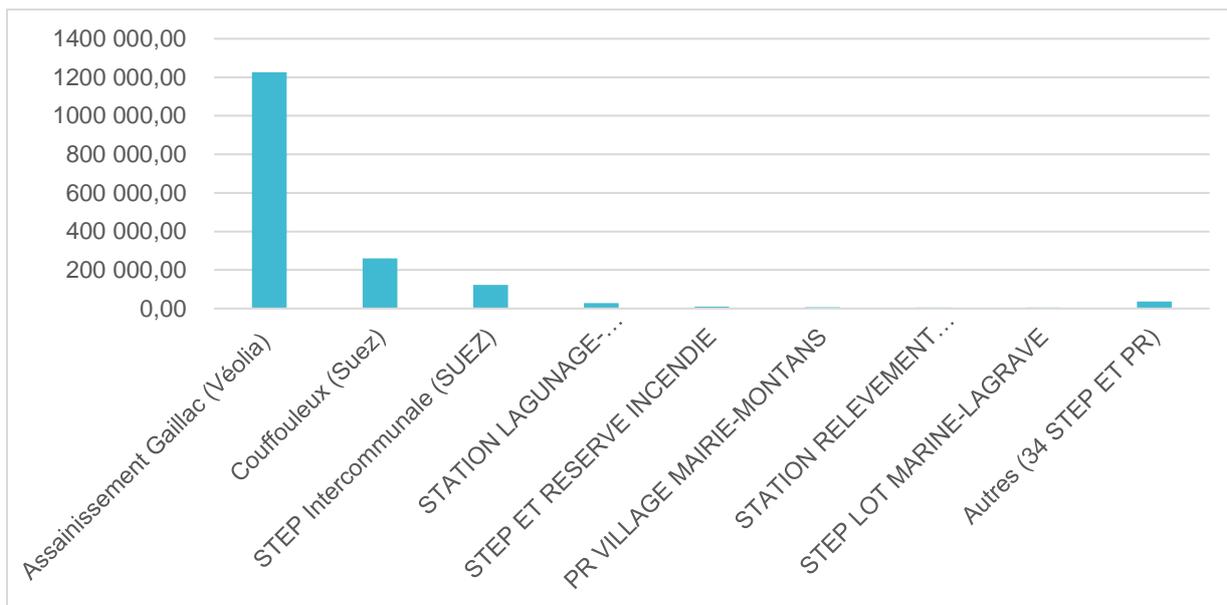
11.2 Analyse du poste

Les émissions de gaz à effet de serre de l'assainissement et du réseau hydraulique sont liées ;

- Aux consommations électriques des stations d'épurations et de stations de relevage
- Aux usages de produits chimiques dans les stations

La CAGG dispose de 21 postes de relevage et de 21 STEP de dimension très hétérogène. Les dimensions hétérogènes mettent en exergue que 72% de l'électricité est consommée par la station de Gaillac exploitée par Véolia.

Figure 38 : Graphique des consommations électriques des stations d'épuration et des postes de relevage (regroupés sur le dernier histogramme)



En plus des consommations électriques, les stations d'épurations consomment des intrants, ils sont connus pour les 2 STEP de Gaillac et Couffouleux :

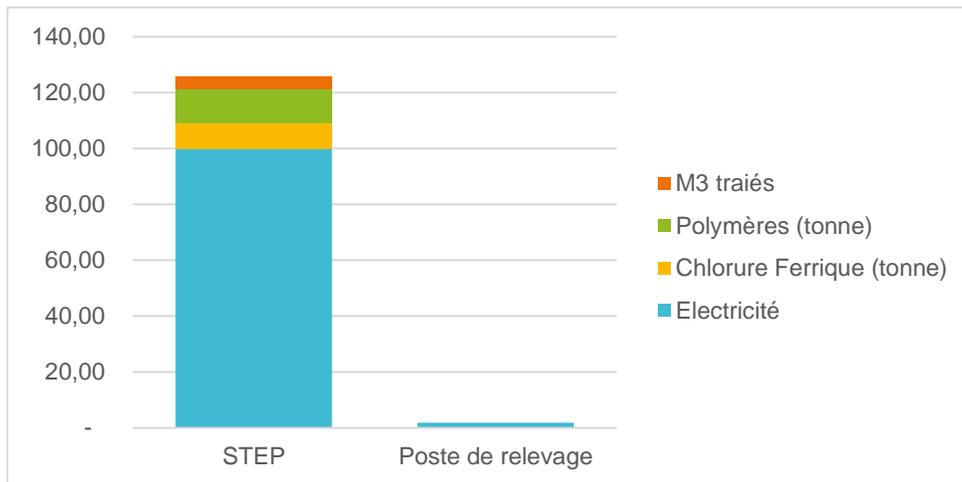
	Gaillac	Couffouleux
Chlorure Ferrique (tonne)	30	0
Polymères (tonne)	15	1.5

Les m3 traités aussi permettent d'estimer les émissions liées aux déchets produit.

Figure 39 : Tableau de synthèses des données et des émissions de GES

		Consommation énergétique en kWh/an	Intrants		Déchets	Emissions de GES , en tCO2e			
		Electricité	Chlorure Ferrique (tonne)	Polymères (tonne)	M3 traités	Electricité	Chlorure Ferrique (tonne)	Polymères (tonne)	M3 traités
STEP	21	1 667 725,00	30,00	15,00	17 481,00	99,90	9,27	12,08	4,58
Poste de relevage	21	35 397,00	-	-	-	1,84	-	-	-
Total	42	1 703 122,00	30,00	15,00	17 481,00	101,74	9,27	12,08	4,58

Figure 40 : Répartition des émissions de GES , en tCO2e



Les émissions de GES se concentrent sur les STEP, il y a un enjeu fort à travailler avec les délégataires pour optimiser les consommations.

11.3 Actions engagées et Préconisations pour l'assainissement

- Mettre en place le suivi de consommation électriques et des intrants sur l'ensemble de PR et STEP
- Réaliser un état des lieux de l'efficacité des systèmes d'assainissement et formaliser les objectifs
- Analyser le potentiel de récupération de chaleur sur les eaux usées
- Réaliser les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique du système d'assainissement
- Réaliser les travaux de valorisation énergétique des systèmes d'assainissement
- Suivre régulièrement les actions et évaluer leurs effets
- Réaliser un état des lieux de l'efficacité des systèmes d'assainissement et formaliser les objectifs
- Analyser le potentiel de récupération de chaleur sur les eaux usées
- Analyser le potentiel de valorisation des boues d'épuration
- Réaliser les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique du système d'assainissement
- Réaliser les travaux de valorisation énergétique des systèmes d'assainissement
- Suivre régulièrement les actions et évaluer leurs effets

12 La compétence éclairage public et bornes de recharge, 6.7 tCO2e



Ce qui est mesuré : émissions de GES liées aux consommations électriques des bornes de recharges (x5) installées sur les sites de l’agglomération et des éclairages sur les zones d’activité (x13)

12.1 Qualification des données collectées

- L’ensemble des consommations électriques des candélabres et des bornes installées sur les centres de Rabastens et de Técou font l’objet d’un suivi des consommations
- Les factures énergétiques ne sont pas connues

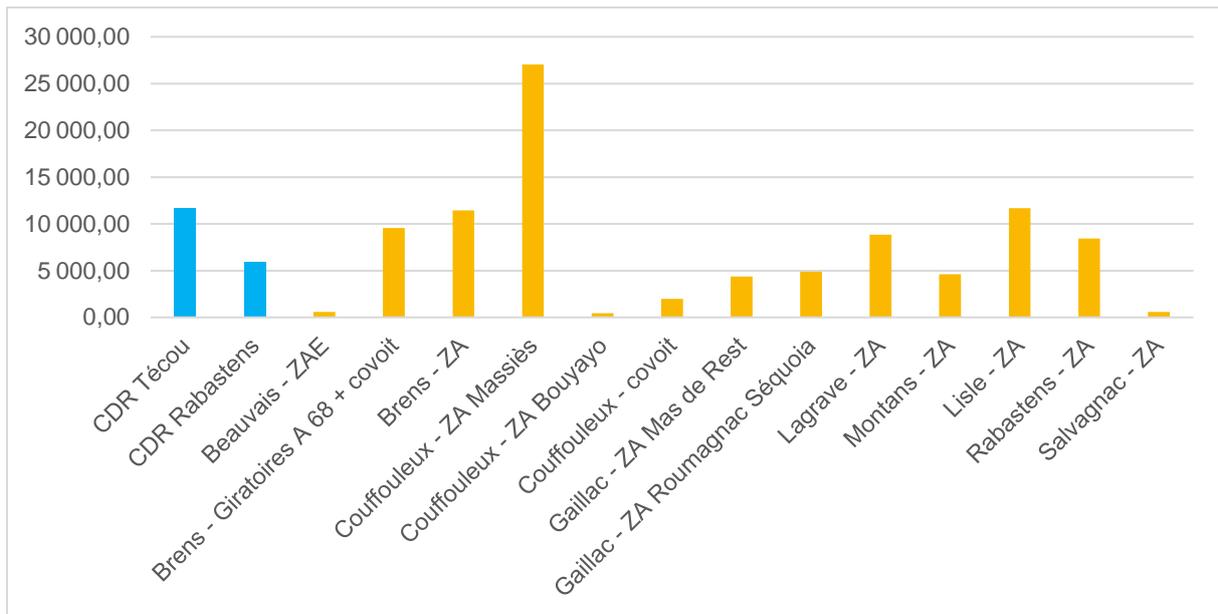
12.2 Analyse du poste éclairage public et Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique

Figure 41 : Tableau de synthèse des consommations et des émissions de GES du véhicule

Type de bâtiment	Nb	Consommation énergétique en KWh/an	Émissions de GES , en TCO2e
		Électricité	Électricité
Bornes IRVE	5	35 268,00	1,84
EP	13	94 410,00	4,91
		129 678,00	

La répartition des consommations électriques par postes est la suivante,

Figure 42 : Graphique des consommations électriques par poste (jaune, éclairage public et bleu les bornes de recharges)



Les éclairages des zones d'activités de Couffoulex (Massiès) et de Lisle sont les plus énergivores.

Il est à noter que les 3 zones d'activités équipées de LED sont les moins énergivores sur le territoire à savoir Beauvais à Couffoulex et Salvagnac.

12.3 Actions engagées et Préconisations pour l'éclairage public des ZAE et les bornes de recharge

- Réaliser un diagnostic de l'éclairage des zones : notamment le suivi des candélabres
- Mettre en place des actions de sobriété sur l'éclairage public en priorité
- Délibérer et mettre en œuvre un plan d'optimisation de l'éclairage public
 - Mettre en œuvre de mesures d'amélioration des performances issues du diagnostic
 - Formaliser des exigences/objectifs en matière d'entretien/maintenance dans un document dédié (contrat de maintenance, régie...)
 - Respecter les prescriptions techniques de l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses
- Suivre et atteindre les objectifs fixés en matière d'éclairage public
 - Comparer l'indicateur de consommation/habitant avec les valeurs de références
 - Suivre le coût total et le coût rapporté à l'habitant de l'éclairage public (dépenses énergétiques)

13 Annexes

13.1 Tableau de déclaration

			Valeurs calculées							Emissions évitées de GES
			Emissions de GES							Total (t CO2e)
Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	CO2 (t CO2e)	CH4 (t CO2e)	N2O (t CO2e)	Autres gaz (t CO2e)	Total (t CO2e)	CO2 b (t CO2e)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)
1. Emissions directes de GES	1.1	Emissions directes des sources fixes de combustion	709	0	1	0	710	0	25	0
	1.2	Emissions directes des sources mobiles de combustion	48	0	0	0	48	409	10	0
	1.3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	0
	1.4	Emissions directes fugitives	0	0	0	0	0	0	0	0
	1.5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)								
	Sous total			757	0	1	0	759	409	27
2. Emissions indirectes associées à l'énergie	2.1	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	207	0	0	0	207	0	11	7
	2.2	Emissions indirectes liées à la consommation d'énergie autre que l'électricité	32	0	0	0	32	0	7	0
	Sous total			239	0	0	0	239	0	13
3. Emissions indirectes associées au transport	3.1	Transport de marchandise amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	3.2	Transport de marchandise aval	78	4	50	0	131	0	7	0
	3.3	Déplacements domicile travail	0	0	0	0	0	0	0	0
	3.4	Transport des visiteurs et des clients	214	0	3	0	218	0	0	0
	3.5	Déplacements professionnels	566	1	9	0	576	0	56	0
	Sous total			858	5	62	0	925	0	57
4. Emissions indirectes associées aux produits achetés	4.1	Achats de biens	2 085	10	89	1	2 184	-478	522	0
	4.2	Immobilisations de biens	148	0	0	0	148	0	33	0
	4.3	Gestion des déchets	338	0	2	0	340	0	67	0
	4.4	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	4.5	Achats de services	874	0	0	0	874	0	250	0
	Sous total			3 444	10	91	1	3 545	-478	584
5. Emissions indirectes associées aux produits vendus	5.1	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
	5.2	Actifs en leasing aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	5.3	Fin de vie des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
	5.4	Investissements	0	0	0	0	0	0	0	0
	Sous total			0	0	0	0	0	0	0
6. Autres émissions indirectes	6.1	Autres émissions indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0
	Sous total			0	0	0	0	0	0	0
TOTAL			5 298	15	154	1	5 467	-68	587	7

13.2 Liste des personnes référentes

Données Générales	Référents
<p>Thématique 1 Bâtiment de la collectivité dont aire d'accueil des gens du voyage dont Cinémas dont Crèches dont Archéosite dont Médiathèque dont Cyber Bases dont ZAC , Pépinière et Espace de coworking (exclusion du Centre de Lacourbe)</p>	<p>Service RH & Isabelle GACHET Loïc DEMESY Axel GOUT Fany MAURY Sabrina R, Daniel GABARRE Hervé CHARNAY</p>
<p>Thématique 2 Flotte dont outils et machines par les carburants achetés (Deldossi)</p>	<p>Damien MAS & Ghislain CADINOT Sébastien GASC</p>
<p>Thématique 3 Transport Urbain et Scolaire dont transport à la demande dont médiathèque mobile</p>	<p>Direction des mobilités Sébastien GASC Thomase VENZAL</p>
<p>Thématique 4 Éclairage public et IRVE dont les ZA et voiries communautaires dont consommation des IRVE (4 bornes doubles Tecou et 2 bornes doubles Rabastens)</p>	<p>Loïc DEMESY</p>
<p>Thématique 5 Déplacements professionnels des élus/agents hors de la flotte de véhicule</p>	<p>Service Finance et RH</p>
<p>Thématique 6 Eau potable , Traitement et Assainissement</p>	<p>Charles LANDRY et Delphine DRAGO</p>
<p>Thématique 7 Déplacements domicile travail</p>	<p>Lionel DELAS</p>
<p>Thématique 8 Collecte des déchets et production de déchets dans les structures de l'agglo</p>	<p>Patricia Lafond et Pierre Boutineau</p>
<p>Thématique 9 Equipement informatiques et matériels dont les écoles</p>	<p>Olivier GAULY</p>
<p>Thématique 10 Achats de papier et Communication dont les écoles</p>	<p>Ghyslain Cadinot</p>
<p>Thématique 11 Achats de matériaux (voirie, aménagement, entretien des espaces verts) et par le marché de sous -traitance</p>	<p>?</p>
<p>Thématique 12 Alimentation</p>	<p>Djamila O, et Mariette S Anne Bermond/Elodie Julia</p>

13.3 Tableau de collecte des bâtiments

Nom du bâtiment	Type de bâtiment	Direction ou service de rattachement	Consommations énergétiques 2022					Détail budgétaire 2022				
			[kWh/an]					[Euros TTC/an]				
			Électricité	Gaz naturel ou Propane	Fioul	Pellets	Réseau de chaleur	Électricité	Gaz naturel ou Propane	Fioul	Pellets	Réseau de chaleur
Ecole BEAUVAIS	École	Direction Générale des Services Techniques	47 530,00	28 014,00				7 043,00 €	4 754,00 €			
Ecole BERNAC	École	Direction Générale des Services Techniques										
Ecole maternelle BRENS	École	Direction Générale des Services Techniques	62 171,00	137 643,00				8 802,00 €	9 503,00 €			
Crèche Brin de Malice (Contrat crèche associative)	PetiteEnfance	Direction Générale des Services Techniques	33 173,00									
Ecole élémentaire BRENS	École	Direction Générale des Services Techniques	12 870,00	51 550,00				2 093,05 €	3 321,00 €			
École BRIATEXTE	École	Direction Générale des Services Techniques	207 925,00		106 670,00			32 673,92 €		12 289,00 €		
Médiathèque BRIATEXTE	Culture	Direction Générale des Services Techniques	15 805,00					2 572,00 €				
École BUSQUE	École	Direction Générale des Services Techniques	57 613,00									
Groupe scolaire CADALEN (Elec C4)	École	Direction Générale des Services Techniques	83 221,00		61 154,00			20 893,00 €		6 861,00 €		
Ecole CADALEN Logement (Elec C5)	École	Direction Générale des Services Techniques	614,00					334,00 €				
Médiathèque / Micro-crèche CADALEN	Culture	Direction Générale des Services Techniques	30 165,00					4 745,08 €				

Ecole CAHUZAC	École	Direction Générale des Services Techniques	16 698,00			188 003,00		2 609,00 €			13 982,00 €
ALAE-Cantine CAHUZAC	École	Direction Générale des Services Techniques	41 261,00		5 334,00			6 007,81 €		638,00 €	
Médiathèque CAHUZAC	Culture	Direction Générale des Services Techniques	2 682,00		45 868,00			538,00 €		4 912,00 €	
Atelier services techniques - CASTELNAU	Autres : précisez en commentaire	Direction Générale des Services Techniques	23 625,00					3 561,00 €			
Bureaux Urbanisme CASTELNAU	Bureau	Direction Générale des Services Techniques	10 676,00								
Ecole CASTELNAU	École	Direction Générale des Services Techniques	19 547,00	60 596,00				3 196,00 €	9 597,00 €		
Ecole CESTAYROLS	École	Direction Générale des Services Techniques	46 711,00	47 458,00				6 963,00 €	4 426,00 €		
Atelier Intercommunal COUFFOULEUX	Autres : précisez en commentaire	Direction Générale des Services Techniques	15 000,00								
Crèche AMAC Le Chat Botté/Les Coquins d'Abord (Crèche associative) COUFFOULEUX	PetiteEnfance	Direction Générale des Services Techniques	16 774,00	53 011,00							
Ecole Elémentaire COUFFOULEUX	École	Direction Générale des Services Techniques	47 616,00	163 860,00				7 026,00 €	10 138,00 €		
Ecole Maternelle COUFFOULEUX	École	Direction Générale des Services Techniques	39 125,00	20 653,00				9 064,00 €	1 603,00 €		
Ecole DONNAZAC	École	Direction Générale des Services Techniques	10 850,00	20 327,00					2 834,00 €		
Ecole FAYSSAC	École	Direction Générale des Services Techniques	13 579,00					3 334,00 €			
Ecole FENOLS	École	Direction Générale des	14 742,00					2 272,00 €			

		Services Techniques										
ALAE FENOLS	École	Direction Générale des Services Techniques	6 039,00									
Ecole + Cantine FLORENTIN	École	Direction Générale des Services Techniques	17 245,00		42 668,00			2 814,00 €		6 900,00 €		
ALAE FLORENTIN	École	Direction Générale des Services Techniques	36 330,00					5 589,00 €				
Crèche Lou Pitchoun (Crèche associative) GAILLAC	PetiteEnfance	Direction Générale des Services Techniques	37 800,00	44 047,00								
Relais Petite Enfance GAILLAC	PetiteEnfance	Direction Générale des Services Techniques	15 000,00									
Crèche Rose des Vents GAILLAC	PetiteEnfance	Direction Générale des Services Techniques	40 881,00					5 866,00 €				
Ecole Catalanis GAILLAC	École	Direction Générale des Services Techniques	7 206,00	56 033,00				1 226,00 €	3 761,00 €			
Ecole Lentajou GAILLAC	École	Direction Générale des Services Techniques	6 490,00	35 264,00				1 086,00 €	2 490,00 €			
Ecole - ALAE Louise Michel GAILLAC	École	Direction Générale des Services Techniques	141 379,00					21 300,00 €				
Ecole La Clavelle Vendome - GAILLAC	École	Direction Générale des Services Techniques	103 642,00					16 113,00 €				
Ecole La Clavelle Vendome: CANTINE GAILLAC	Autres : précisez en commentaire	Direction Générale des Services Techniques	58 476,00	126 563,00				10 485,00 €	9 262,00 €			
École la Voulte GAILLAC	École	Direction Générale des Services Techniques	6 234,00	140 433,00				1 240,00 €	9 034,00 €			
École Sainte Cécile d'Avès GAILLAC	École	Direction Générale des Services Techniques	27 175,00		138 671,00			4 186,00 €		14 985,00 €		

École Tessonnières GAILLAC	École	Direction Générale des Services Techniques	35 740,00	122 033,00				5 639,00 €	15 193,00 €			
Cinéma Imagin GAILLAC <i>(Contrat gestionnaire site)</i>	Culture	Direction Générale des Services Techniques	196 737,00									
Médiathèque GAILLAC <i>(Contrat Mairie)</i>	Culture	Direction Générale des Services Techniques	14 000,00	80 000,00								
Pépinière d'Entreprises - GRANILIA GAILLAC	Autres : précisez en commentaire	Direction Générale des Services Techniques	26 802,00	1 417,00				5 116,00 €	505,00 €			
AIRE GDV GAILLAC	Autres : précisez en commentaire	Direction Générale des Services Techniques	99 160,00					3 022,00 €				
Ecole Giroussens+ salle des fetes GIROUSSENS	École	Direction Générale des Services Techniques	70 000,00									
ALAE (Ancienne école) GIROUSSENS	École	Direction Générale des Services Techniques	5 000,00									
Médiathèque GIROUSSENS	Culture	Direction Générale des Services Techniques	6 100,00									
Cinéma Vertigo GRAULHET <i>(Contrat gestionnaire site)</i>	Culture	Direction Générale des Services Techniques	54 400,00									
Maison des métiers du Cuir GRAULHET	Culture	Direction Générale des Services Techniques	47 436,00									
Crèche « Les Moussaillons » GRAULHET	PetiteEnfance	Direction Générale des Services Techniques	17 519,00				12 290,00	2 798,00 €				
Crèche « Les Dadou's » GRAULHET	PetiteEnfance	Direction Générale des Services Techniques	50 367,00				70 000,00	7 893,00 €				6 316,00 €
Ecole Albertarié - Graulhet	École	Direction Générale des Services Techniques	55 527,00	238 345,00				8 193,00 €	15 843,00 €			
Ecole Albertarié 2 - Graulhet	École	Direction Générale des	39 111,00					5 909,00 €				

		Services Techniques										
Ecole Crins 2 - Graulhet	École	Direction Générale des Services Techniques					424 000,00					31 863,00 €
Ecole En Gach Elementaire Graulhet	École	Direction Générale des Services Techniques	55 306,00	251 349,00				7 803,00 €	16 673,00 €			
Ecole en Gach Maternelle Graulhet	École	Direction Générale des Services Techniques	20 092,00					3 232,00 €				
École Gambetta - Graulhet	École	Direction Générale des Services Techniques	13 899,00	141 993,00				2 410,00 €	10 006,00 €			
Ecole Victor Hugo - Graulhet	École	Direction Générale des Services Techniques	119 115,00	159 666,00				19 787,00 €	10 845,00 €			
Locaux de collecte Déchets - Graulhet	Autres : précisez en commentaire	Direction Générale des Services Techniques	22 585,00					3 457,00 €				
Médiathèque Graulhet	Culture	Direction Générale des Services Techniques	94 634,00				152 000,00	12 748,00 €				13 100,00 €
Pépinière d'Entreprises - GRANILIA GRAULHET	Autres : précisez en commentaire	Direction Générale des Services Techniques	24 401,00	21 818,00				5 149,00 €	3 275,00 €			
AIRE GDV Graulhet	Autres : précisez en commentaire	Direction Générale des Services Techniques	14 927,00									
Ecole Grazac	École	Direction Générale des Services Techniques	31 562,00				35 436,00	4 844,00 €				2 733,00 €
Ecole Itzac	École	Direction Générale des Services Techniques	7 204,00									
Ecole Labastide	École	Direction Générale des Services Techniques	22 763,00					3 804,00 €				
Ecole + Bibliothèque Labastide de Levis	École	Direction Générale des Services Techniques	17 339,00					2 758,00 €				

Cantine + Ecole Labastide de Levis	École	Direction Générale des Services Techniques	21 330,00	40 784,00				3 485,00 €	2 745,00 €			
Ecole Labessière Candeil	École	Direction Générale des Services Techniques	30 548,00			47 996,00						3 515,00 €
Crèche Les Grapillous Lagrave	PetiteEnfance	Direction Générale des Services Techniques	15 728,00					2 726,00 €				
CLSH Clé des Champs Lagrave	École	Direction Générale des Services Techniques	4 353,00									
Ecole de Lagrave	École	Direction Générale des Services Techniques		98 463,00					8 773,00 €			
Centre culturel Lagrave	Culture	Direction Générale des Services Techniques	6 100,00									
Ecole Lasgrais	École	Direction Générale des Services Techniques	7 267,00		44 407,00			1 791,00 €		4 953,00 €		
Ecole Le Verdier	École	Direction Générale des Services Techniques	15 025,00					2 379,00 €				
Centre Loisirs-RPE Lisle sur Tarn	PetiteEnfance	Direction Générale des Services Techniques	13 332,00									
Crèche Les Ptits Lisious Lisle sur Tarn	PetiteEnfance	Direction Générale des Services Techniques	46 136,00					8 016,00 €				
Cantine ALAE Lisle sur Tarn	École	Direction Générale des Services Techniques		95 904,00					6 588,00 €			
Groupe scolaire - Lisle sur Tarn	École	Direction Générale des Services Techniques	111 368	209 243,00				16 854,80 €	12 668,69 €			
Salle Multisports Lisle	Gymnase	Direction Générale des Services Techniques	51 746,00	84 225,00				9 042,54 €	5 501,83 €			
Ecole Mézens	École	Direction Générale des	10 946,00		42 636,00			2 747,00 €		4 506,00 €		

		Services Techniques										
Archéosite Montans Centre Conservation	Culture	Direction Générale des Services Techniques	25 020,00					3 807,33 €				
Archéosite Montans Musée	Culture	Direction Générale des Services Techniques	29 569,00					4 587,63 €				
Ecole Amandus - Montans	École	Direction Générale des Services Techniques	87 110,00					15 021,58 €				
Ancienne Ecole MONTGAILLARD	École	Direction Générale des Services Techniques	16 165,00					2 388,22 €				
Nouvelle Ecole MONTGAILLARD	École	Direction Générale des Services Techniques	40 000,00									
Micro Crèche Enfant Phare MONTGAILLARD	PetiteEnfance	Direction Générale des Services Techniques	16 413,00					2 418,02 €				
Ecole Parisot + extension+Cantine PARISOT	École	Direction Générale des Services Techniques	54 119,00		66 722,00			8 277,00 €		7 449,00 €		
Cantine PARISOT	École	Direction Générale des Services Techniques		8 335,00					1 784,00 €			
Médiathèque PARISOT	Culture	Direction Générale des Services Techniques	6 153,00	8 335,00				1 165,00 €	1 784,29 €			
Ecole + cantine rez de jardin PEYROLE	École	Direction Générale des Services Techniques	23 746,00					3 691,00 €				
Vinopôle Maison de la Vigne et du Vin PEYROLE	Autres : précisez en commentaire	Direction Générale des Services Techniques	170 861,00									
Ecole Puycelsi	École	Direction Générale des Services Techniques	32 947,00					5 070,00 €				
Centre de Ressources et Relais Petite Enfance Rabastens	Bureau	Direction Générale des Services Techniques	38 478,00	98 745,00				6 201,00 €	8 338,00 €			

Ecole Las Peyras Rabastens	École	Direction Générale des Services Techniques	158 947,00	129 584,00				24 300,00 €	32 081,00 €			
Locaux de collecte / Zone Artisanale Rabastens	Autres : précisez en commentaire	Direction Générale des Services Techniques	15 695,00					2 454,00 €				
Médiathèque Rabastens	Culture	Direction Générale des Services Techniques	34 132,00					5 211,00 €				
Salle Multisports Rabastens	Gymnase	Direction Générale des Services Techniques	111 296,00	109 030,00				16 440,00 €	9 997,00 €			
Crèche Les Rifilous Rivières (crèche associative)	PetiteEnfance	Direction Générale des Services Techniques	44 071,00									
Ecole Rivières	École	Direction Générale des Services Techniques	20 000,00									
Ecole Roquemaure	École	Direction Générale des Services Techniques	25 276,00					3 939,00 €				
Ecole St Gauzens	École	Direction Générale des Services Techniques	27 546,00					4 142,00 €				
Ecole Salvagnac	École	Direction Générale des Services Techniques	47 801,00	106 922,00				7 133,00 €	13 395,00 €			
Médiathèque Salvagnac	Culture	Direction Générale des Services Techniques	6 387,00									
Ecole Sénouillac	École	Direction Générale des Services Techniques	19 758,68	45 250,00					7 273,00 €			
Ecole Tauriac	École	Direction Générale des Services Techniques	28 851,00					4 269,00 €				
ALAE-MJC Técou	Culture	Direction Générale des Services Techniques	25 269,00					3 682,00 €				
Centre de Ressources TECOU	Bureau	Direction Générale des	52 635,00					9 272,00 €				

		Services Techniques																			
Ecole TECOU	École	Direction Générale des Services Techniques	35 064,00			50 679,00									5 241,00 €				6 283,00 €		

13.4 Tableau de collecte des véhicules

LOCALISATION	IMMATRICULATION	TYPE	MARQUE	MODELE	ENERGIE	AFFECTATION SERVICE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL ANNUEL	MOYENNE/MOIS	CONTACT
						kms COMPTEUR															
CAHUZAC SUR VERE	BN-859-PS	UTILITAIRE	CITROEN	BERLINGO	GO	Cuisine centrale	97205	97895	98113	98642	98878	99274	0	0	99962	100626	100957	102350	5145	429	ELIAS Bénédic 07,69,48,40,19
						kms COMPTEUR															
CASTELNAU DE MONTMIRAIL	BN-600-XW	UTILITAIRE	RENAULT	KANGO	GO	Livraison repas + ALAE	133466	134349	135071	136058	136493	0	137970	0	138357	139238	139880	140567	7101	592	ELIAS Bénédic 07,69,48,40,19
						kms COMPTEUR															
CESTAYROLS	DG-047-PM	UTILITAIRE	RENAULT	TRAFIC	GO	Livraison repas	112296	0	113083	113253	113448	0	114500	0	116426	116914	117141	117446	5150	429	TAURINES 06,13,80,75,11
						kms COMPTEUR															
COUFFOULEUX	EW-815-XB	UTILITAIRE	RENAULT	MASTER	GO		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	CP-120-QH	UTILITAIRE	CITROEN	BERLINGO	GO		0	0	0	0	0	0	0	0	0	129567	130764	0	0	0	
						kms COMPTEUR															
GAILLAC	AK-891-JC	UTILITAIRE	RENAULT	KANGO	GO	RAM	30135	0	30748	31312	32207	32949	33316	34264	34630	35376	36642	37154	7019	585	GARDEN 05,81,99,68,15

						kms COMPTEUR															
FA-405-VF	TOURISM E	RENAUL T	TWINGO	ES		MEDIATHEQU E	139679	140691	14214 2	14297 7	14380 1	14472 8	145907	14689 8	147913	149566	150568	151425	11746	979	JAUREGUIBER RY 05,81,99,60,12
						kms COMPTEUR															
GJ-039-CC	TOURISM E	PEUGEO T	206	ES		GRANILIA	84300	84421	84362	0	84701	85099	85243	85458	85568	85742	85835	85922	1622	135	ROUILLARD Romaric 05,63,81,42,21
						kms COMPTEUR															

						kms COMPTEUR															
FV-916-RH	UTILITAIR E	CITROEN	JUMPY	GO		MEDIATHEQU E MOBILE	9873	10499	11153	0	12365	13016	0	0	14466	0	15708	16482	6609	551	MORIN Romain 05,31,76,03,79
						kms COMPTEUR															
CY-569-RC	TOURISM E	CITROEN	C1	ES		MEDIATHEQU E	38086	38192	38500	39274	40067	40618	41323	42144	42638	43337	44093	44739	6653	554	BASSEGUY Philippe 05,63,33,25,25
						kms COMPTEUR															
CY-530-RC	TOURISM E	CITROEN	C1	ES		SCOLAIRE	55658	56119	56461	56652	57000	57197	0	0	57763	58133	58307	58607	2949	246	LACOURT Marie-Alice 06,73,06,25,43
						kms COMPTEUR															
BN-217-CF	TOURISM E	PEUGEO T	207	ES		SCOLAIRE	141455	0	14148 9	14190 1	14267 9	0	143210	0	143485	143624	143845	144107	2652	221	LACOURT Marie-Alice 06,73,06,25,43
						kms COMPTEUR															
BM-538-NH	UTILITAIR E	RENAUL T	KANGO	ES		MEDIATHEQU E	109810	111028	11200 0	11335 0	11454 7	11593 0	117049	11803 9	118703	119564	120693	121885	12075	1006	BASSEGUY Philippe 05,63,33,25,25
						kms COMPTEUR															
EZ-426-SR	UTILITAIR E	PEUGEO T	PARTNE R	ES		SCOLAIRE	136425	0	13730 0	13809 7	13874 5	13940 0	140000	0	140282	140327	140585	140700	4275	356	PRADELLES Patrick 06,87,32,91,15
						kms COMPTEUR															

	EZ-392-SR	UTILITAIRE	RENAULT	CLIO	GO	LINGERIE SCOLAIRE	166936	167200	167216	167300	167387	167673	167800	168000	168156	169377	169605	168774	1838	153	PRADELLES Patrick 06,87,32,91,15
--	-----------	------------	---------	------	----	-------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	-----	-------------------------------------

						kms COMPTEUR															
PARISOT	CY-886-RW	UTILITAIRE	FIAT	PALIO	ES	LIVRAISON REPAS	143853	144239	0	144998	144998	145300	145600	0	145647	145903	146113	146294	2441	203	BRARD 06,60,31,25,72

						kms COMPTEUR																
RABASTENS	EW-838-QJ	TOURISME	RENAULT	ZOE	ELEC	PATRIMOINE BATI	44000	44401	45500	46527	48229	48889	51000	52033	53644	55529	57106	58245	14245	1187	BRUNETON Marie 06,82,17,29,28	
						kms COMPTEUR																
	EW-868-QJ	TOURISME	RENAULT	ZOE	ELEC	PATRIMOINE BATI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	BRUNETON Marie 06,82,17,29,28
						kms COMPTEUR																
	CE-577-GR	UTILITAIRE	CITROEN	C3	GO	PATRIMOINE BATI	205610	206765	208200	209254	210281	211211	212420	213233	214371	215470	216423	217665	12055	1005	BRUNETON Marie 06,82,17,29,28	
						kms COMPTEUR																
	FA-045-VG	TOURISME	RENAULT	KANGO	GO	MEDIATHEQUE RAM SCOLAIRE	81534	81900	82800	83670	84514	85352	86500	87300	88031	88931	90151	91188	9654	805	WAGNON Sophie 07,84,48,38,37	

						kms COMPTEUR															
TECOU	EW-449-QK	TOURISME	RENAULT	ZOE	ELEC	CDR	58954	59701	60616	61407	62452	64012	0	0	66186	67328	68314	0	9360	780	Moi-même
						kms COMPTEUR													0		
	EW-836-QH	TOURISME	RENAULT	ZOE	ELEC	CDR	49185	49581	50291	51295	51950	52810	0	0	0	55860	56793	0	7608	634	Moi-même
						kms COMPTEUR													0		
	EW-817-QJ	TOURISME	RENAULT	ZOE	ELEC	CDR Service informatique	49844	51884	54091	55450	57322	58079	0	0	59278	59011	61437	0	11593	966	Moi-même
						kms COMPTEUR													0		
	EW-701-QH	TOURISME	RENAULT	ZOE	ELEC	CDR	51027	51611	52669	53297	54303	55287	0	0	57507	60565	60336	0	9309	776	Moi-même
						kms COMPTEUR													0		
	EW-102-QK	TOURISME	RENAULT	ZOE	ELEC	CDR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Moi-même
						kms COMPTEUR															

CY-376-RC	TOURISM E	CITROEN	C1	ES	CDR kMS COMPTEUR	84647	85796	86750	87508	88259	89810	90000	90635	91149	91935	92554	93451	8804	734	Moi-même
AG-725-ZH	UTILITAIRE E	CITROEN	C15	GO	Livraison Produits kMS COMPTEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	174904	175016	0	0	0	Moi-même
GK-093-FT	UTILITAIRE E	CITROEN	Berlingo	ELEC	Vaguemestre kMS COMPTEUR	3180	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Moi-même
BN-438-CF	TOURISM E	PEUGEO T	207	ES	CDR (VIDAL)	184874	185936	18835 4	19112 0	19348 8	19538 6	197713	19991 0	200604	202413	0	0	17539	1462	Moi-même

13.5 Tableau de collecte des transports scolaires

transport : scolaire et urbains								
Date d'immatriculation	Modèle / Nbre (pour TScol)	Type de véhicules (nb de places..)	Service de rattachement	Unité	Budget en 2022 en HT	Kilomètres parcourus en 2022 (avec HLP)	Nb de passagers en 2022	Nb de véhicules de transport
Réseaux Urbains								
2019	Businova - Safra	19 ass/53 deb	Gaillac	Litres	435 256	173 254,77	193 859	
	CITY 75 - Mercedes	12 ass / 26 deb	Gaillac	Litres				
2012	CITARO K - Mercedes	23 ass / 64 deb (1 UFR)	Gaillac	Litres				
2022	PRINTER CITY 65	1 ass / 14 deb (1 UFR)	Gaillac	Litres				
	CITY 75 - Mercedes	12 ass / 26 deb	Gaillac	Litres				
2008	CITARO		Gaillac	Litres				
2014	City 21 - DIETRICH	10 ass/10deb	Lisle-sur-Tarn					
2021	isuzu Citilife	21 ass / 39 deb ou 31 DEB+ 1UFR	Lisle-sur-Tarn			données par encore dispo		
2023	isuzu Citilife	21 ass / 39 deb ou 31 DEB+ 1UFR	Graulhet	Litres	63 600	31883	17 312	
2017	Heuliez	16 ass / 49 deb	Passe Pont	Litres	84 000	28 000	40 622	
TAD								
2019	Renault Kango	3 à 4 places	TAD	Litres	A renseigner	68 696	4 637	
	Renault Trafic	3 ufr ou 6 places	TAD					
TRANSPORT SCOLAIRE								
Age moyen des véhicules	Nombre de véhicules	Type de véhicules	Service de rattachement	Unité	Budget en 2022 en HT	Kilomètres parcourus en 2022	Nb de passagers en 2022	Nbre de services de transport scolaire

4,60	10	Catégorie A	Transport scolaire	2 274 425,01	486605,00	2 461	79
7,27	11	Catégorie B					
7,14	35	Catégorie B+/C					

13.6 Tableau de collecte Éclairage public des zones d'activité et IRVE

Poste de consommation	Type (éclairage, signalisation..)	Puissance installée	Nombre de points lumineux	Consommation annuelle 2022 en kWh	Dépense annuelle en 2022 en €	Présence d'équipement économes en énergie, décrivez :	Présence d'équipement intégrant des renouvelables
CDR Técou	Bornes de recharge	Raccordement TGBT bâtiment		11 669,00		PV autoconso	PV toitures a
CDR Rabastens	Bornes de recharge	Raccordement TGBT bâtiment		5 965,00			non
Beauvais - ZAE	Eclairage Pu.			567,00		LED	non
Brens - Giratoires A 68 + covoit	Eclairage Pu.			9 549,00			non
Brens - ZA	Eclairage Pu.			11 419,00			non
Couffouleux - ZA Massiès	Eclairage Pu.			27 040,00			non
Couffouleux - ZA Bouyayo	Eclairage Pu.			440,00		LED	non
Couffouleux - covoit	Eclairage Pu.			1 979,00			non
Gaillac - ZA Mas de Rest	Eclairage Pu.			4 377,00			non
Gaillac - ZA Roumagnac Séquoia	Eclairage Pu.			4 894,00			non
Lagrange - ZA	Eclairage Pu.		Manque EP Négrier	8 841,00			non
Montans - ZA	Eclairage Pu.			4 602,00			non
Lisle - ZA	Eclairage Pu.			11 684,00			non
Rabastens - ZA	Eclairage Pu.			8 425,00			non
Salvagnac - ZA	Eclairage Pu.			593,00		LED	non

13.7 Tableau de collecte des déplacements domicile-travail

Service	Nombre total de kilomètres parcourus en 2022	tCO2e
Education	18 768,60	3 980,82
Aménagement	13 670,00	2 947,25
Education enfance	10 638,50	2 293,66
Lecture publique	10 384,50	2 238,90
Petite enfance	10 011,60	2 158,50
Urbanisme	4 263,30	919,17
Finances	4 109,70	886,05
Education jeunesse	3 835,30	826,89
Culture	3 577,80	771,37
Restauration entretien	2 372,30	511,47
DGS	2 344,00	505,37
Archéosite	2 202,52	474,86
Bureau des communes	1 868,00	402,74
Assistante de prévention	1 816,00	391,53
Voirie	1 704,20	367,43
Politique de la ville Gaillac	1 614,80	348,15
Collecte des déchets	1 181,00	254,62
DGA syndicat mixte	1 007,00	217,11
Attractivité / lecture publique	982,00	211,72
Culture - Attractivité	940,00	202,66
DRH	796,00	171,62
Action culturelle	784,00	169,03
Climat	756,00	162,99
Enfance éducation	642,20	138,46
Habitat	602,80	129,96
Numérique	512,80	110,56
Cabinet du président	420,00	90,55
Mobilité	392,00	84,52
Petite enfance et famille	332,50	71,69
Economie	316,00	68,13
Education - Politique de la ville	272,80	58,82
Elus	265,00	57,13
Culture lecture risque / médiathèque	244,40	52,69
Culture médiathèque	236,80	51,05
Tourisme	200,00	43,12
Lecture publique / médiathèque	150,90	32,53
Culture - Lecture publique	144,00	31,05
Accueil du centre de ressources	130,00	28,03
SIG	110,00	23,72
Santé et protection sociale	80,00	17,25
Crèche	78,00	16,82
Médiathèque	31,90	6,88
Développement économique	22,00	4,74
TOTAL	104 811,22	22 531,61

13.8 Tableau de collecte de l'assainissement et de l'hydraulique

Nom de l'équipement	Type d'équipement (SP, SR...)	Puissance en KW	Consommations énergétiques 2022			Détail budgétaire 2022			
			[kWh/an]			[Euros TTC/an]			
			Électricité	Gaz naturel	Autres Énergies	Électricité	Gaz	Fioul	Autres Énergies
Assainissement Gaillac (Véolia)	STEP		1 226 000,00			24 000,00			
Couffoueux (Suez)	STEP		260 000,00			109 000,00			
STEP Intercommunale (SUEZ)	STEP		123 000,00			54 000,00			
STATION LAGUNAGE-BRIATEXTE	STEP		27 376,00						
STEP ET RESERVE INCENDIE	STEP		9 611,00						
PR VILLAGE MAIRIE-MONTANS	Poste de relevage		6 358,00						
STATION RELEVEMENT EGOUTS	Poste de relevage		5 375,00						
STEP LOT MARINE-LAGRAVE	STEP		5 093,00						
STATION RELEVAGE	Poste de relevage		4 725,00						
PR AIGUELEZE	Poste de relevage		4 479,00						
STEP LA GRANGE PARISOT	STEP		3 440,00						
STEP CAHUZAC	STEP		3 044,00						
PR RTE MONDRAGON LASGRAISSES	Poste de relevage		2 820,00						
PR LES PALISSES SENOULLAC	Poste de relevage		2 572,00						
STATION D EPURATION	STEP		1 825,00						
PR PRADINAS LABASTIDE	Poste de relevage		1 571,00						
STEP STADE LAVAL SENOULLAC	STEP		1 497,00						
STEP LA BAILLE ST GAUZENS	STEP		1 203,00						
PR LE SIOURE PARISOT	Poste de relevage		1 087,00						
PR MOULIN VIEUX ST GAUZENS	Poste de relevage		1 027,00						
STATION EPURATION MASSIES	STEP		906,00						
STEP BELOT-LASGRAISSES	STEP		844,00						
PR RUE DE LA VILLE LABASTIDE	Poste de relevage		842,00						
PR TUILERIE LAGRAVE	Poste de relevage		686,00						
STATION EPURATION Larroque	STEP		684,00						
STATION DE RELEVEMENT EGOUTS	Poste de relevage		649,00						
PR BOURDET SENOULLAC	Poste de relevage		644,00						
PR JONCQUIERE-LASGRAISSES	Poste de relevage		635,00						
STATION DE RELEVEMENT	Poste de relevage		625,00						
STEP LA BOUSSOUNADE	STEP		595,00						
STATION EPURATION DE RABASTENS	STEP		577,00						
STEP BEAUVAIS	STEP		557,00						
STATION DE TRAITEMENT	STEP		506,00						
STEP LE BOUSQUET PARISOT	STEP		422,00						
PR MOULIN A VENT	Poste de relevage		322,00						
PR LOT GUILLEMOT-MONTANS	Poste de relevage		287,00						
STEP CAHUZAGARIE	STEP		276,00						
STATION ASSAINISSEMENT	STEP		269,00						
STATION DE RELEVAGE	Poste de relevage		248,00						
PR CARBINIE-MONTANS	Poste de relevage		207,00						
STATION RELEVAGE ZA LA BRESSOLLE	Poste de relevage		129,00						
PR IMPASSE GROTTO RABASTENS	Poste de relevage		109,00						

13.9 Tableau des déplacements domicile-travail

Service	Nb d'agents	Nb d'agents réalisant du télétravail	Nd de jour de TLT /an	Km parcourus/services/ jour/ aller-simple	Km moyens par personne par aller	Km parcourus par an	Km parcourus par an/personne	Km parcourus par an en voiture	Km parcourus par an en mode doux	Emission de GES en tCO2e
ACHAT	3,00	2,00	54,00	20,39	6,80	1 100,91	366,97	880,73	73,39	0,19
AFFAIRES JURIDIQUES	4,00	2,00	134,50	70,71	17,68	9 510,38	2 377,60	7 608,31	475,52	1,64
AMENAGEMENT	1,00	1,00	33,00	78,33	78,33	2 585,04	2 585,04	2 068,04	517,01	0,45
CLIMAT	1,00	1,00	53,50	14,53	14,53	777,40	777,40	621,92	155,48	0,13
CONTROLE DE GESTION	1,00	1,00	13,00	14,31	14,31	186,02	186,02	148,82	37,20	0,03
CULTURE	17,00	1,00	13,00	213,21	12,54	2 771,73	163,04	2 217,38	32,61	0,48
DECHETS	42,00	7,00	202,50	397,13	9,46	80 418,61	1 914,73	64 334,89	382,95	13,87
DGS/MOYENS GENERAUX	26,00	2,00	111,00	330,44	12,71	36 678,98	1 410,73	29 343,19	282,15	6,33
DPO	1,00	1,00	61,00	5,77	5,77	352,01	352,01	281,61	70,40	0,06
ECONOMIE	5,00	1,00	8,00	77,08	15,42	616,63	123,33	493,30	24,67	0,11
ENERGIE FLUIDES	2,00	1,00	11,50	43,11	21,55	495,75	247,87	396,60	49,57	0,09
FINANCES	11,00	6,00	180,00	169,54	15,41	30 516,49	2 774,23	24 413,19	554,85	5,26
HABITAT	6,00	5,00	218,50	74,73	12,45	16 327,82	2 721,30	13 062,26	544,26	2,82
LECTURE PUBLIQUE	49,00	12,00	44,00	514,34	10,50	22 631,18	461,86	18 104,94	92,37	3,90
MISSION RELATION AUX COMMUNES	12,00	4,00	133,00	164,53	13,71	21 882,01	1 823,50	17 505,60	364,70	3,77
NUMERIQUE	14,00	11,00	291,50	156,43	11,17	45 597,96	3 257,00	36 478,37	651,40	7,86
PETITE ENFANCE	112,00	10,00	352,00	1 323,22	11,81	465 772,23	4 158,68	372 617,79	831,74	80,34
POLITIQUE DE LA VILLE	5,00	1,00	40,00	53,22	10,64	2 128,79	425,76	1 703,03	85,15	0,37
RESTAURATION COLLECTIVE	32,00	1,00	40,00	151,89	4,75	6 075,46	189,86	4 860,37	37,97	1,05
RH	16,00	10,00	283,00	228,94	14,31	64 790,54	4 049,41	51 832,43	809,88	11,18
Scolaire	458,00	6,00	99,50	3 052,61	6,67	303 734,83	663,18	242 987,87	132,64	52,39
SIG	6,00	3,00	100,50	86,70	14,45	8 713,52	1 452,25	6 970,81	290,45	1,50
SPS	3,00	3,00	120,00	65,23	21,74	7 828,11	2 609,37	6 262,49	521,87	1,35
URBANISME	21,00	10,00	377,50	329,71	15,70	124 466,86	5 926,99	99 573,49	1 185,40	21,47
VOIRIE	16,00	1,00	28,00	183,31	11,46	5 132,61	320,79	4 106,09	64,16	0,89

Nb de jours de travail /an	Nb d'agents	Nb d'agents réalisant du TLT
210,00	864,00	103,00

Km moyen aller-retour	Km moyen aller-retour par an
18,10	1 459,60

Km parcourus en voiture	Km parcourus en mode doux	Emission de GES en tCO2e
1 008 873,50	8 267,78	217,51

13.10 Tableau des déchets collectés

Déchets collectés sur les structures de l'agglomération (2022)					
Structures	Nbre de bac 770 L TRI	Nbre de bac 770 L OM	Litres	kg 1 bac=750 kg	Mode de traitement
CENTRE RESSOURCES TECOU		43,00	32 250,00	15 050,00	TRIFYL
CENTRE RESSOURCES RABASTENS		12,00	9 000,00	4 200,00	TRIFYL
GRANILIA GAILLAC		9,00	6 750,00	3 150,00	TRIFYL
GRANILIA GRAULHET		-	-	-	TRIFYL

GYMNASE LISLE/TARN		3,00	2 250,00	1 050,00	TRIFYL
ARCHEOSITE MONTANS		24,00	18 000,00	8 400,00	TRIFYL
ARCHEOSITE CONSERVATOIRE		12,00	9 000,00	4 200,00	TRIFYL
ECOLES		1 543,00	1 157 250,00	540 050,00	TRIFYL
16 CRECHES		832,00	624 000,00	291 200,00	
13 MEDIATHEQUES		82,00	61 500,00	28 700,00	
SOMME EN KG				896 000,00	
SOMME en TONNE				896,00	

13.11 Tableau de la collecte des déchets

Collecte des déchets en régie								
Immatriculation du véhicule	Date d'immatriculation	Type (VL, PL, machine..)	Service de rattachement	Consommation annuelle de carburant	Unité	Type de carburant (diesel, essence...)	Immatriculation du véhicule	Kilomètres parcourus en 2022
BE-917-XE	17/12/2010	PL BOM	COLLECTE DECHETS	6 253,34	Litres	Gazole	COVED (11 communes)	137 112,00
AJ-290-PT	11/01/2010	PL BOM	COLLECTE DECHETS	8 878,56	Litres	Gazole	COVED (10 communes)	61 673,00
AX-842-PL	28/07/2010	PL BOM	COLLECTE DECHETS	2 098,34	Litres	Gazole		
							SUEZ	22 062,00
FT-096-RW	27/10/2020	PL BOM	COLLECTE DECHETS	9 661,48	Litres	Gazole	CARCANO	4 000,00
AL-907-YN	06/02/2004	PL BOM	COLLECTE DECHETS	438,82	Litres	Gazole		
AV-796-CJ	16/06/2010	PL POLY BENNE GRUE	COLLECTE DECHETS	11 099,78	Litres	Gazole		
AL-536-YN	17/04/2018	PL POLY BENNE GRUE	COLLECTE DECHETS	7 493,32	Litres	Gazole		
CD-769-MX	02/04/2012	PL BOM	COLLECTE DECHETS	11 370,20	Litres	Gazole		
GF-644-JQ	22/03/2022	PL BOM	COLLECTE DECHETS	8 346,77	Litres	Gazole		
AL-181-XN	03/03/2006	PL BOM	COLLECTE DECHETS	617,22	Litres	Gazole		
GF-452-JQ	22/03/2022	PL BOM	COLLECTE DECHETS	9 823,72	Litres	Gazole		
DN-038-KC	14/01/2022	PL BOM	COLLECTE DECHETS	13 157,78	Litres	Gazole		
CP-118-LE	02/01/2013	PL BOM	COLLECTE DECHETS	10 782,74	Litres	Gazole		
EH-827-WY	27/12/2016	PL BOM	COLLECTE DECHETS	14 042,85	Litres	Gazole		
EM-091-LP	16/05/2017	PL BOM	COLLECTE DECHETS	3 112,67	autres : précisez en commentaire	GNV		
EM-057-LG	15/05/2017	PL BOM	COLLECTE DECHETS	12 762,13	Litres	Gazole		
GH-364-LE	08/07/2022	PL BOM	COLLECTE DECHETS	740,34	Litres	Gazole		
BL-030-ER	30/003/2011	UTILITAIRE	COLLECTE DECHETS	779,56	Litres	Gazole		
BN-581-XW	23/05/2011	UTILITAIRE	PARC AUTO	617,22	Litres	Gazole		
AM-997-TW	04/10/2002	UTILITAIRE	COLLECTE DECHETS	1 281,16	Litres	Gazole		
AL-667-YN	10/03/2006	VL	COLLECTE DECHETS	586,18	Litres	Essence		

'- Collectes via les prestataires :
 o COVED sur 11 communes : COVED : 137 112 km (
 ? OM : 50 921 km et TRI : 24518 = 75 439 km
 o COVED sur 10 communes :
 ? OM : 40 990 km et TRI : 20 683 = 61 673 km
 Il me manque les km du prestataire qui assure la collecte du verre sur quelques communes mais ça ne représente pas grand-chose.
 Camion-Benne de 19 tonnes diesel
 SUEZ : 22 062 km
 CARCANO (collecte verre faite par un prestataire) : 4000 km
 Il manque la collecte des bornes textiles (impossible à avoir).
 Lavage cuves (6 jours/an) : 300 km

13.12 Tableau de l'informatique

	Type	Nombre	FE utilisé dans le bilan carbone	Emissions de GES , en TCO2e
Box	Box	134	Base carbone : 82,9 kgCO2e /unité	2,22
Imprimantes	Copieur couleur	79	Photocopieurs, Monde, Base Carbone	46,37
	Copieur N/B	11	Photocopieurs, Monde, Base Carbone	6,46
	Imprimante Ticket	10	Photocopieurs, Monde, Base Carbone	5,87
	Jet d'encre Couleur	1	Imprimante jet d'encre, France continentale, Base Carbone	0,02
	LASER Couleur	1	Imprimante laser, France continentale, Base Carbone	0,04
	Laser N/B	7	Imprimante laser, France continentale, Base Carbone	0,28
	Thermique	1	Imprimante jet d'encre, France continentale, Base Carbone	0,02
	Tout en un Jet d'encre	4	Imprimante jet d'encre, France continentale, Base Carbone	0,07
	Tout en un laser couleur	9	Imprimante laser, France continentale, Base Carbone	0,35
	Tout en un laser N/B	3	Imprimante laser, France continentale, Base Carbone	0,12
	Traceur	1	Imprimante laser, France continentale, Base Carbone	0,04
Moniteurs	Enceinte/Caméra	4	Base carbone : 8,98 kgCO2e /unité	0,01
	Moniteur	211	Ordinateur fixe - haute performance, France continentale, Base Carbone	12,46
	TV	2	Base carbone : 500 kgCO2e /unité	0,20
	TV LED Ultra HD 4K	1	Base carbone : 500 kgCO2e /unité	0,10
	VideoProjecteur	65	Vidéo-projecteur, France continentale, Base Carbone	1,89
	VideoProjecteur Interactif	199	Vidéo-projecteur, France continentale, Base Carbone	5,78
	NC	216	NC	-
Ordinateurs	Ordinateur fixe	214	Ordinateur fixe - haute performance, France continentale, Base Carbone	12,63
	Ordinateur portable	897	Ordinateur portable, France continentale, Base Carbone	28,03
	Tablette	483	Base carbone : 82,8 kgCO2e /unité	8,00
	Tactylo	24	Base carbone : 82,8 kgCO2e /unité	0,40
	NC	67	NC	-
Points Accès Wifi	Antenne Wifi	1	NC	-
	Borne Wifi	114	Etude constructeur (Arubas) :58 kgCO2e /unité	1,32
Serveur NAS	Serveur NAS	17	Serveurs informatiques, Monde, Base Carbone	2,04
Smartphone	Smartphone	127	Base carbone : 16,5 kgCO2e /unité	0,42
Switch	Switch	132	Base carbone :80,7 kgCO2e /unité	2,13
Total		3035,00		137,26

13.13 Tableau des achats des papiers

Achats de papier en 2022			10x21	21 x 29,70 (4 pages)	21 x 29,70 (Livret 32 pages)	21 x 29,70 (Livret 24 pages)	21 x 29,70 (36 pages)	21 X 29,70 (Livret 68 pages)	21 x 29,70	29,7 x 42 (affiche)	5,5 x 8,5	15 x 10,5	54 x 29,7	14,8 x 21	14,8 x 21 (dépliant 16 pages)	14,8 x 21 (dépliant 28 pages)	14,8 x 21 (dépliant 2 pages)	14,8 x 21 (124 pages)	14,8 x 21 (4 pages)	18x25 (4 pages)	29,7 x 42	300x400	59,4 x 84x1	120 x 176	15x15 (3 pages)	5 x 15	7 x 4	15 x 21 (12 pages)	
Site	Nombre de ramette	Recyclé (O/N)	1000	300	100	100	100	150	1000	110	37700	2900	1000	1000	1000	5000	70	200	400	10 000	40 000	50	8	10	2	2000	1200	1000	1000
			250	60		2000	100		10	100		2900	270	1000	450							60		10	3		1500		
			500						1800	50				700								150		10	10		1500		
A4	6552	O	1000						1500					600								50		10	12				
A3 blanc	352	O	4000						1000					600								50		8	12				
A3 couleur	20	O	4000						200					700								100		8	10				
	6924		4000						100					400								20							
En A4	7296		4000						8					1000								60							
			8000						100					500								120							
									7					500															
									1000					700															
									7																				
			26750	360	100	2100	200	150	5718	260	37700	5800	1270	2000	5950	5000	70	200	400	10000	40000	660	8	56	49	2000	4200	1000	1000

13.14 Tableau des achats de matériaux

Achats de matériaux en 2022				
Service concerné ou direction	Type de matériel	Unité (remplissage automatique)	Quantité d'unité	Recyclé (O/N)
VOIRIE	Grave émulsion	Tonne	1573,72	
VOIRIE	Béton (C25/30CEM II)	M3	4,75	
VOIRIE (GNT 0/80)	Grave non traitée	Tonne	19,75	
VOIRIE (GNT 0/20)	Grave non traitée	Tonne	225,95	
VOIRIE (GNT 40/80)	Grave non traitée	Tonne	1,8	
VOIRIE (terre végétale)		Tonne	20,8	
VOIRIE (émulsion)		Tonne	232,4	
VOIRIE (Gravillon 4/6)		Tonne	480,55	
VOIRIE (Gravillon 6/10)		Tonne	531,23	
VOIRIE (Gravillon 2/4)		Tonne	5,3	
VOIRIE Enrobé à froid)		Tonne	29,95	

Matériaux Emissions de GES , en TCO2e

Achats de voirie	tonnes	
Grave émulsion	1 573,72	47,53
Béton (C25/30CEM II) en m3	4,75	0,42
Grave non traitée	19,75	0,29
Grave non traitée	225,95	3,28
Grave non traitée	1,80	0,03
Terre végétale	20,80	NC
Emulsion	232,40	12,39
Gravillon 4/6	480,55	1,92
Gravillon 6/10	531,23	2,12
Gravillon 2/4	5,30	0,02
Enrobé à froid	29,95	1,08
	3126,20	69,07

13.15 Tableau de la restauration collective

Alimentation		
Service concerné ou direction	Nombre de repas	Type de repas
EDUCATION		
SECTEUR 1	1095	
Briatexte	100	Ansamble
Busque	40	Ansamble
Cadalen	105	Régie
Florentin	50	Ansamble
Graulhet Albertarié élémentaire		Ansamble
Graulhet Albertarié maternelle		Ansamble
Graulhet Crins élémentaire		Ansamble
Graulhet Crins maternelle		Ansamble
Graulhet En Gach élémentaire		Ansamble
Graulhet En Gach maternelle		Ansamble
Graulhet Gambette maternelle		Ansamble
Graulhet Victor Hugo élémentaire	550	Ansamble
Labéssière Candeil	50	Ansamble
RPI Fénoles Lasgraïsses Orban	60	Ansamble
Saint Gauzens	40	Ansamble
Técou	100	Régie
SECTEUR 2	1727	
Brens	272	Régie
Cahuzac sur Vère	100	Régie
Castelnau de Montmiral	85	Régie
Cestayrols	30	Régie
Fayssac	50	Régie
Gaillac La Clavelle		Ansamble
Gaillac La voulte		Ansamble
Gaillac Louise Michel		Ansamble
Gaillac Ste Cécile		Ansamble
Gaillac Tessonnières	750	Ansamble

Itzac	20	Régie
Labastide de Lévis	50	Régie
Lagrange	180	Ansamble
Le Verdier	15	Régie
Puycelsi	35	Régie
Rivières	90	Ansamble
Senouillac	50	Régie
SECTEUR 3	1960	
Couffouleux	270	Collège (prestataire)
Girousens	165	Régie
Grazac	100	Régie
Lisle sur Tarn	280	Ansamble
Mezens	50	Régie
Montans	80	Ansamble
Montgaillard	100	Régie
Parisot	200	Régie
Peyroles	100	Régie
Rabastens	420	Ansamble
Roquemaure	50	Régie
Salvagnac	145	Régie
SOMME ECOLES/ jours	4782	
PETITE ENFANCE /années sur les 7 structures de crèches	48 645	ANSAMBLE

13.16 Tableau de la restauration collective

Code	Libellé	Montant concerné	Correspondance FE Bilan Carbone	Montant en €	Montant en k€	
CUS01	Prestations culturelles	82 475.23 € TTC	Services (imprimerie, publicité, architecture et ingénierie, maintenance multi-technique des bâtimen, France continentale, Base Carbone	82 475,23 €	82,48	
EDF05	Fournitures scolaires	38 032.80 € TTC après correction 34 964.12 € TTC	Édition (livres, journaux, revues, etc.), France continentale, Base Carbone	38 032,80 €	38,03	
EDS02	Prestations de séjours de vacances	129 422.44 € TTC 128 202.46 € TTC après correction	Hébergement et restauration, France continentale, Base Carbone	128 202,00 €	128,20	
EDS04	Prestation d'animations culturelles	143 063.03 € TTC	Activités créatives, artistiques, culturelles, bibliothèques, et organisation de jeux de hasard et d, France continentale, Base Carbone	143 063,03 €	143,06	
ETS05	Audit, études, conseils, administrations	401022	Services (imprimerie, publicité, architecture et ingénierie, maintenance multi-technique des bâtimen, France continentale, Base Carbone	401 022,00 €	401,02	
		Dont URBA 53 670 €				-
		Dont BAT 25 740 €				-
		Dont ASST 31 306 €				-
		Dont SCOL 17 670 €				-
		Dont ECO 21 902 €				-
		Dont PCAET 28 050 €				-
EVS02	Prestations espaces verts	51 753.52 € TTC	Services (imprimerie, publicité, architecture et ingénierie, maintenance multi-technique des bâtimen, France continentale, Base Carbone	51 753,52 €	51,75	
		Après correction 45 072.77 € TTC				-
FCF 02	Gaz	156 496.37 € TTC après correction 33 857.59 € TTC	Non retenu		-	
FCF03	Electricité	521 684.30 € TTC après correction 31 094.92 € TTC	Non retenu		-	
			Non retenu		-	
			Non retenu		-	
FCF04	Autres combustibles	155 063.91 € TTC	Non retenu		-	
			Non retenu		-	

FCF06	Carburants	25 311.66 € TTC après correction 2 413.69 € TTC	Non retenu		-
HEF01	Produits et articles d'entretien d'hygiène	98 945.89 € TTC	Produits chimiques, France continentale, Base Carbone	98 945,89 €	98,95
HEF03	Poubelles et conteneurs	38 429.16 € TTC après correction 65.28 € TTC	Meubles et autres biens manufacturés, France continentale, Base Carbone	38 429,16 €	38,43
HES01	Prestations de nettoyage	17 284.89 € TTC après correction 5 078.45 € TTC	Services (imprimerie, publicité, architecture et ingénierie, maintenance multi-technique des bâtimen, France continentale, Base Carbone	5 078,45 €	5,08
ITF01	Matériel bureautique et informatique	321 711.32 € TTC.	Produits informatiques, électroniques et optiques, France continentale, Base Carbone	Non retenu	-
ITF12	Achat et location de logiciel + licences	328 227.17 € TTC	Assurance, services bancaires, conseil et honoraires, France continentale, Base Carbone	167 490,60 €	167,49
		Dont 167 490.60 € TTC UGAP			-
ITS02	Prestation de maintenance système d'imprimerie	46 674.21 € TTC après correction 15 038.19 € TTC	Maintenance multitechnique, France continentale, Base Carbone	15 038,19 €	15,04
ITS05	Services de télécommunications	271 664.77 € TTC	Assurance, services bancaires, conseil et honoraires, France continentale, Base Carbone	271 664,77 €	271,66
ITS10	Prestation de maintenance pour logiciel	88 274.52 € après correction 165 474.98 € TTC	Services (imprimerie, publicité, architecture et ingénierie, maintenance multi-technique des bâtimen, France continentale, Base Carbone	165 474,00 €	165,47
JFS09	Assurances des personnes	49 944.34 € TTC	Assurance, services bancaires, conseil et honoraires, France continentale, Base Carbone	49 944,34 €	49,94
MGS06	Prestation nettoyage des bâtiments	22 556.01€ TTC	Services (imprimerie, publicité, architecture et ingénierie, maintenance multi-technique des bâtimen, France continentale, Base Carbone	22 556,01 €	22,56
MOF03	Achat de mobilier et équipement scolaire	30 325.42 € TTC après correction 15 599.99 € TTC	Meubles et autres biens manufacturés, France continentale, Base Carbone	15 599,59 €	15,60
MVF03	Achat et location de véhicules < à 3,5 T	94 946.40 € TTC	Assurance, services bancaires, conseil et honoraires, France continentale, Base Carbone	94 946,40 €	94,95
MVF04	Pièces et équipement pour véhicules < 3 T	164 980.59 € TTC	Maintenance multitechnique, France continentale, Base Carbone	164 980,59 €	164,98
MVS05	Transporteur de voyageurs	3 309 899.58 € TTC		Non retenu	-
RCF06	Epicerie et autres denrées alimentaires	90 276.03 € TTC	Produit agro-alimentaires transformés, France continentale, Base Carbone	90 276,03 €	90,28
RCF08	Produits alimentaires frais et surgelés	275 886.90 € TTC	Produit agro-alimentaires transformés, France continentale, Base Carbone	Non retenu	-
RCF11	Repas préparés hors traiteur	751 419.66 € TTC dont	Produit agro-alimentaires transformés, France continentale, Base Carbone	751 419,66 €	751,42
		364 812.99 € à rattacher au marché en cours soit après correction 386 606.67 € TTC			-
RHS04	Prestation de recrutement et intérim	196 042.66 €	Services (imprimerie, publicité, architecture et ingénierie, maintenance multi-technique des bâtimen, France continentale, Base Carbone	196 042,66 €	196,04
STF04	Couverture zinguerie et accessoires	133 817.05 € TTC	Maintenance multitechnique, France continentale, Base Carbone	133 817,05 €	133,82
STF 05	Matériel menuiserie aluminium bois	86 723.51 € TTC	Meubles et autres biens manufacturés, France continentale, Base Carbone	86 723,51 €	86,72
STF12	Bâtiments préfabriqués et construction	37 138.49 € TTC après correction 31 138.49 € TTC			-
STF15	Matériel électrique et électronique	76 040.54 € TTC	Métaux (aluminium, cuivre, acier, etc.), France continentale, Base Carbone	76 040,54 €	76,04
STF17	Matériaux de construction	54 481.12 € TTC après correction 33 393.52 € TTC	Construction, France continentale, Base Carbone	54 481,12 €	54,48

STF24	Contrôle d'accès	11 990.70 € TTC			-
					-
STF33	Pièces pour petits matériels entretien espaces verts	55 000.11 € TTC après correction 2 300.59 € TTC	Produits métalliques, sauf machines et équipements, France continentale, Base Carbone	55 000,11 €	55,00
STS01	Prestation services d'électricité, plomberie	394 088.79 € TTC	Services (imprimerie, publicité, architecture et ingénierie, maintenance multi-technique des bâtimen, France continentale, Base Carbone	394 088,79 €	394,09
STS03	Prestations de maintenance des ascenseurs	38 600.01 € TTC	Maintenance multitechnique, France continentale, Base Carbone	38 600,01 €	38,60
VAF05	Revêtement voirie travaux et fournitures	81 492.29 € TTC après correction 39 216.29 € TTC	Maintenance multitechnique, France continentale, Base Carbone	39 216,29 €	39,22
VAF06	Matériel d'asst et réseau d'eau potable	35 620.89 € TTC après correction 18 012.23 € TTC	Maintenance multitechnique, France continentale, Base Carbone	18 012,23 €	18,01
VAF14	Mise à disposition de bennes et élimination	3 996 562.87 € TTC		Non retenu	#VALEUR!
VAF19	Prestation de maintenance assainissement	313 754.11 € TTC après correction 196 564.45 € TTC	Maintenance multitechnique, France continentale, Base Carbone	313 754,11 €	313,75
VAS01	Enlèvement des ordures ménagères	210 534.00 € TTC	Maintenance multitechnique, France continentale, Base Carbone	210 534,00 €	210,53
					-
VTF02	Chaussures et articles chaussants	2 628.32 € TTC	Textile et habillement, France continentale, Base Carbone	2 628,32 €	2,63
VTF02	Vêtements de travail	2 871.18 € TTC	Textile et habillement, France continentale, Base Carbone	2 871,18 €	2,87
VTF04	EPI	5 692.27 € TTC	Textile et habillement, France continentale, Base Carbone	5 692,27 €	5,69
VTF05	Vêtements de travail spécifique	962.64 € TTC	Textile et habillement, France continentale, Base Carbone	962,64 €	0,96